



RAPPORT REGIONAL

EVALUATION DES 5 GAL

EN NORD-PAS DE CALAIS

NOVEMBRE 2014 – VERSION FINALE



AVANT-PROPOS

Ce rapport de capitalisation constitue une synthèse régionale donnant à voir les grandes tendances et orientations de la mise en œuvre du programme européen LEADER en Nord-Pas de Calais sur la période de programmation 2007-2013.

L'objectif est de donner une vision d'ensemble et commune en Nord-Pas de Calais, mais aussi de pouvoir tirer des préconisations partagées et mutualiser les bonnes pratiques au sein de l'ensemble des 5 Groupes d'Action Locale (GAL) du Nord-Pas de Calais en vue de la prochaine période de programmation.

En aucun cas, il n'a vocation à être exhaustif et nous invitons le lecteur à consulter les évaluations individuelles des 5 GAL afin d'approfondir sa connaissance du programme LEADER.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES	7
INTRODUCTION GENERALE	9
<i>Rappel de la méthodologie employée par le cabinet RCT, au niveau de chaque GAL (monographie des rapports individuels)</i>	9
<i>Rappel sur les objectifs d'un exercice d'évaluation</i>	10
<i>précautions de lecture</i>	11
<i>Sources du rapport</i>	12
RAPPEL DES 7 PILIERS DE L'APPROCHE LEADER	13
PRESENTATION DES 5 GAL DU NORD-PAS DE CALAIS	14
ANALYSE QUANTITATIVE	16
1. LES FINANCEMENTS : DES ENVELOPPES PRESQUE TOTALEMENT CONSOMMEES	16
1.1 ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION LEADER AU 30 JUIN 2014.....	16
1.2 DES MONTANTS MOYENS DE FEADER ATTRIBUES RELATIVEMENT VARIES ENTRE GAL.....	18
1.3 DES MONTANTS MOYENS DE FEADER ATTRIBUES TRES HETEROGENES EN FONCTION DES MESURES DU FEADER	
21	
1.4 DES PROJETS FINANCES EN GRANDE MAJORITE PAR LE FEADER ET L'AUTOFINANCEMENT	23
1.5 DE PROJETS LEADER AYANT EN MOYENNE UNE ENVELOPPE D'ENVIRON 12 000 € DE FEADER	30
<i>en résumé</i>	32
2. LES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME LEADER AU NIVEAU REGIONAL	33
2.1 LES ACTEURS PUBLICS, PRINCIPAUX BENEFICIAIRES DE LEADER EN NORD-PAS DE CALAIS	33
2.2 DES PROJETS LEADER « RAYONNANT » A UNE ECHELLE INTERCOMMUNALE OU PAYS.....	38
<i>en résumé</i>	42
ANALYSE QUALITATIVE	43
1. PERTINENCE DES STRATEGIES ET IMPACT SUR LES TERRITOIRES	43
1.1 DES STRATEGIES LOCALES DE DEVELOPPEMENT MAJORITAIREMENT LARGES.....	43
1.2 ...RECONDANT AUX ENJEUX DES TERRITOIRES RURAUX.....	48
1.3 ...AVEC DES PROJETS PRINCIPALEMENT CONCENTRES SUR LES THEMATIQUES « TOURISME, SERVICES ET	
PATRIMOINE NATUREL »	49
<i>en résumé</i>	52
2. LA SPECIFICITE DU LIEN VILLE-CAMPAGNE	52
<i>en résumé</i>	54
2. GOUVERNANCE ET EFFETS DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	54
2.1 UNE NOUVELLE GOUVERNANCE : 1ERE INNOVATION A L'ECHELLE DES TERRITOIRES	54
2.2 UN PARTENARIAT PUBLIC/PRIVE UNANIMEMENT RECONNU POUR SA PLUS-VALUE.....	55
<i>en résumé</i>	57
3. LA GESTION DE LEADER	58
3.1 ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION AU NIVEAU LOCAL.....	58
<i>Une ingénierie limitée dans sa capacité d'action</i>	58
<i>L'ingénierie : indispensable à la bonne mise en œuvre du programme</i>	58
3.2 LES PRINCIPAUX ACTEURS DU CIRCUIT DE GESTION AU NIVEAU REGIONAL	59
<i>Le rôle et les moyens de l'Autorité de gestion</i>	59
<i>Le rôle et les moyens des services instructeurs</i>	60
<i>Des délais d'instruction longs en pratique</i>	61

<i>Des bonnes relations constatées entre les gal et les services de l'Etat</i>	63
<i>en résumé</i>	64
4. INNOVATION	65
4.1 INNOVATION : DES PREMICES A RENFORCER	65
4.2 INNOVATION SUR LES MICRO-PROJETS ET INNOVATION TERRITORIALE (FUSION EPCI, NOUVELLES METHODES DE TRAVAIL)	67
4.3 DES DIFFICULTES DE FINANCEMENT DE L'INNOVATION.....	68
<i>en résumé</i>	69
5. COOPERATION	69
5.1 PEU DE PROJETS MAIS DES PROJETS DE QUALITE	69
5.2 LES DIFFICULTES RENCONTREES	70
<i>en résumé</i>	71
6. APPROCHE THEMATIQUE ET MULTISECTORIELLE : TOURISME, SERVICES ET PATRIMOINE	72
6.1 LES PROJETS TOURISTIQUES : VALORISATION ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	72
6.2 LES PROJETS DE SERVICES : DES REPONSES AUX BESOINS POUR LES POPULATIONS.....	74
6.3 LES PROJETS DE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL.....	75
<i>en résumé</i>	77
7. MISE EN RESEAU : UNE APPROCHE A APPROFONDIR	79
7.1 MISE EN RESEAU A L'ECHELLE REGIONALE : PASSER DE L'INFORMEL AU FORMEL ?.....	79
7.2 LA MISE EN RESEAU AU SEIN DES PROJETS DE TERRITOIRE : ALLER PLUS LOIN POUR FAIRE EMERGER DES PROJETS CO-CONSTRUITS.....	81
<i>en résumé</i>	82
8. LA COMMUNICATION	83
<i>en résumé</i>	84
ENSEIGNEMENTS ET PRECONISATIONS POUR LA PROCHAINE PROGRAMMATION 2014-2020	85
ANNEXES	89
MISE EN TOURISME DE LA FILIERE PECHE	93
<i>Contexte</i>	93
<i>Principaux thèmes traités</i> :	93
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	93
<i>Présentation résumée</i>	93
<i>Coût du projet</i> :	94
<i>Résultats</i>	94
<i>Plus-value LEADER</i>	94
RESEAU MEDIEVAL	95
<i>Contexte</i>	95
<i>Principaux thèmes traités</i> :	95
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	95
<i>Présentation résumée</i>	95
<i>Coût du projet</i> :	96
<i>Résultats</i>	96
<i>Plus-value LEADER</i>	96
<i>Enseignements</i>	96
CREATION DE 4 CHAMBRES D'HOTES A SOLRE-LE-CHATEAU	97
<i>Contexte</i>	97
<i>Principaux thèmes traités</i>	97
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	97

<i>Présentation résumée (maximum 150 mots)</i>	97
<i>Coût du projet :</i>	98
<i>Résultats</i>	98
<i>Plus-value LEADER</i>	98
<i>Enseignements</i>	98
MODERNISATION D'UN COMMERCE DE PROXIMITE A SOLRE-LE-CHATEAU	99
<i>Contexte</i>	99
<i>Principaux thèmes traités</i>	99
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	99
<i>Présentation résumée</i>	99
<i>Coût du projet :</i>	99
<i>Résultats</i>	99
<i>Plus-value LEADER</i>	100
<i>Enseignements</i>	100
CREATION D'UN PARCOURS CANOË-KAYAK SUR L'ESCAUT	101
<i>Contexte</i>	101
<i>Principaux thèmes traités</i>	101
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	101
<i>Présentation résumée</i>	101
<i>Coût du projet (2 phases)</i>	101
<i>Résultats</i>	102
<i>Plus-value LEADER</i>	102
<i>Enseignements</i>	102
<i>Et aussi</i>	102
METHODOLOGIE : LE PARTENARIAT AVEC UN EPCI	104
<i>Contexte</i>	104
<i>Principaux thèmes traités</i>	104
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	104
<i>Présentation résumée (maximum 150 mots)</i>	104
<i>Apport du LEADER (Fiches actions 1 et 2):</i>	104
<i>Résultats</i>	104
<i>Plus-value LEADER</i>	105
<i>Enseignements</i>	105
<i>Et aussi</i>	105
AMENAGEMENT D'UN SENTIER DANS LA FORET DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE.....	106
<i>Contexte</i>	106
<i>Principaux thèmes traités</i>	106
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	106
<i>Présentation résumée</i>	106
<i>Coût du projet</i>	107
<i>Résultats</i>	107
<i>plus-value LEADER</i>	107
<i>Enseignements</i>	108
REHABILITATION D'UN CORPS	109
DE FERME EN PETIT HOTEL	109
« LE SAMORIA » A AUDINGHEN	109
<i>Contexte</i>	109
<i>Principaux thèmes traités</i>	109
<i>Objectifs visés et liens avec la stratégie ciblée du GAL</i>	109

<i>Présentation résumée</i>	109
<i>Coût du projet</i>	110
<i>Résultats</i>	110
<i>Plus-value LEADER</i>	110
<i>Enseignements</i>	110
JOURNEE INTERGAL	112
19 JUIN 2014	112
SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU NORD-PAS DE CALAIS	112
<i>structures présentes</i>	112
<i>Rappel des objectifs de la séance</i>	112
<i>Groupe 1 : La procédure LEADER et le circuit de gestion</i>	113
<i>Groupe 2 : L'articulation entre les dispositifs de financements départementaux, régionaux et européens</i>	116
<i>Retour en plénière : la mise en réseau des GAL</i>	118
<i>Participants</i>	120

Table des illustrations et graphiques

Figure 1 – Carte des 5 Groupes d'action locale – ©RCT	15
Figure 2 – Nombre de projets programmés par GAL (dont projets de la mesure 431) et taux de programmation au 30 juin 2014 – ©RCT	16
Figure 3 – Carte : Nombre de projet par GAL – © RCT	17
Figure 4 – Taux de programmation et taux de paiement de FEADER par GAL au 30 juin 2014 – ©RCT	18
Figure 5 – Carte : nombre de projets par GAL (hors animation et gestion) – © RCT	18
Figures 5 et 6 – Montants FEADER programmés par GAL au 30 juin 2014 et montant FEADER moyen attribué par projet – ©RCT	19
Figure 7 – Coût total moyen des projets par GAL au 30 juin 2014 – ©RCT	21
Figure 8 – Montants FEADER programmés par mesure au 30 juin 2014 – ©RCT	22
Figure 9 – Montant moyen de FEADER programmé par mesure au 30 juin 2014 – ©RCT	23
Figure 10 – Participation en nombre de projets des cofinanceurs publics par GAL (hors animation/gestion) – ©RCT	24
Figure 11 – Répartition des financements au niveau régional pour l'ensemble des projets – ©RCT	24
Figure 12 – Répartition des financements au niveau régional en fonction du type de porteur de projet – ©RCT	29
Figure 13 – Moyenne du taux de cofinancement du FEADER par mesure pour les projets LEADER au 30 juin 2014 – ©RCT	30
Figure 14 – Nombre de projets par GAL en fonction de la classe du cout total du projet – ©RCT	31
Figure 15 – Carte : Montants engagés à l'échelle des EPCI (hors animation/gestion) – © RCT ..	33
Figure 16 – Part des porteurs de projets public/privé (en %) et répartition du nombre de projets par GAL (en nombre) hors projets de la mesure 431 au 30 juin 2014 – ©RCT	35
Figure 17 – Part des porteurs de projets public/privé (en %) et répartition de l'enveloppe LEADER programmée au 30 juin 2014 par GAL, hors mesure 431 – ©RCT	36
Figure 18 – Types de porteurs de projets selon le nombre de projets LEADER menés au 30 juin 2014 – ©RCT	36
Figure 19 – Carte : répartition des bénéficiaires par type et par GAL – © RCT	37
Figure 20 – Répartition des porteurs de projets selon le nombre de projets LEADER menés au 30 juin 2014 – ©RCT	37
Figure 21 – Répartition (en %) et nombre de projets par GAL en fonction de l'échelle de rayonnement – ©RCT	39
Figure 22 – Répartition de l'échelle de rayonnement des projets LEADER au niveau régional au 30 juin 2014 – ©RCT	39
Figure 23 – Répartition du rayonnement par classe de projet (montant total - hors animation/gestion) – ©RCT	40
Figure 24 – Part (en %) et nombre de projets par « classe » de montant FEADER par GAL au 30 juin 2014 – ©RCT	41
Figure 25 – Part (en %) et nombre de projets par « classe » du coût total des projets par GAL au 30 juin 2014 – ©RCT	41
Figure 26 – Nombre de projets programmés par mesure au 30 juin 2014 – ©RCT	50

Figure 27 – Répartition (en %) et nombre de projets programmés par GAL et par mesure au 30 juin 2014 – ©RCT.....	51
Figure 28 – Répartition des collèges privés et publics par GAL – ©RCT.....	55
figure 29 – Programmation des projets par an et par GAL (hors animation/gestion) – ©RCT....	61
Figure 30 – Engagement des projets par an et par GAL (hors animation/gestion) – ©RCT	62
Figure 31 – Taux d'engagement des maquettes LEADER au niveau national (30/04/2014) – ©MAAF.....	63
Figure 32 – Types des porteurs de projets selon le nombre d'actions menées au 30 juin 2014 au titre de la mesure 313 - Tourisme – ©RCT	73
Figure 33 – Types des porteurs de projets selon le nombre d'actions menées au 30 juin 2014 au titre de la mesure 321 - Services – ©RCT	75
Figure 34 – Types des porteurs de projets selon le nombre d'actions menées au 30 juin 2014 au titre de la mesure 323D – Patrimoine naturel – ©RCT	76
FIGURE 35 – TYPES DES PORTEURS DE PROJETS SELON LE NOMBRE D' ACTIONS MENEES AU 30 JUIN 2014 AU TITRE DE LA MESURE 323E – PATRIMOINE CULTUREL ©RCT.....	77
Figure 36 – La mise en réseau locale du programme LEADER – ©RCT	80
Figure 37 – Modélisation de la mise en œuvre des GAL – ©RCT.....	85

Introduction générale

Né d'un programme d'intérêt communautaire en 1991, LEADER est aujourd'hui intégré au programme européen de développement rural et décliné au niveau de chaque Etat membre, comme l'approche territoriale du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). En France, sur la période 2007-2014, il a été mis en œuvre au niveau régional par les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DRAAF) comme autorités de gestion et les Directions Départementales des Territoires (DDT) et de la Mer (DDTM) comme services instructeurs.

En Nord-Pas de Calais, pour la 1^{ère} fois depuis LEADER II (2000-2006), ce programme européen de développement territorial dont l'acronyme signifie « Liaison entre actions de développement de l'économie rurale » a connu une échelle d'intervention amplifiée, à l'échelle de 5 Groupes d'action locale (GAL). Ces derniers sont chargés de la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement, élaborée par les acteurs locaux selon une approche ascendante, et d'un plan de développement décliné en fiches-actions, celles-ci étant rattachées aux mesures du Programme de développement rural hexagonal (PDRH). Les actions programmées via le programme LEADER sont cofinancées par le fonds FEADER. En Nord-Pas de Calais, ce sont donc 5 territoires GAL qui ont été sélectionnés en 2008-2009 (suite à un appel à candidatures) pour porter ce programme de développement rural. A l'aune de la fin de la programmation, un bilan des actions menées s'impose.

Le présent rapport est l'aboutissement d'une démarche d'évaluation collective, voulue par les GAL à leur initiative. Celle-ci est à saluer car elle illustre leur volonté de travailler ensemble et de donner à voir les résultats de la mise en œuvre du programme LEADER au niveau régional. De plus, mener une évaluation commune s'avère innovant et pertinent, preuve encore une fois de la bonne entente des GAL et de leur volonté de collaborer ensemble.

RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE PAR LE CABINET RCT, AU NIVEAU DE CHAQUE GAL (MONOGRAPHIE DES RAPPORTS INDIVIDUELS)

- **Journée 1** : rencontres des équipes techniques, des Président-e-s des Comités de programmation (CP) et présentation de la méthode d'évaluation aux membres du Comité de programmation, avec une 1^{ère} séquence d'échanges sur la plus-value LEADER.
- **Journée 2** : entretiens avec un binôme public, puis avec un binôme privé du CP et enfin, avec un groupe de travail composé d'une dizaine de porteurs de projet, illustrant la stratégie locale de développement visée par le GAL.
- **Journée 3** : visites de terrain pour aller à la rencontre de plusieurs (3 à 5) porteurs de projet sur des actions, identifiées par la GAL comme emblématiques de sa stratégie locale de développement.

Au niveau régional, une **journée Inter-GAL** a été organisée le 19 juin 2014, regroupant :

- les 5 GAL du Nord-Pas de Calais faisant l'objet de l'évaluation,
- la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- les Directions Départementales des Territoires et de la Mer du Nord et du Pas de Calais,
- l'Agence de services et de paiement,
- la Région Nord-Pas de Calais,
- le Département du Pas de Calais.

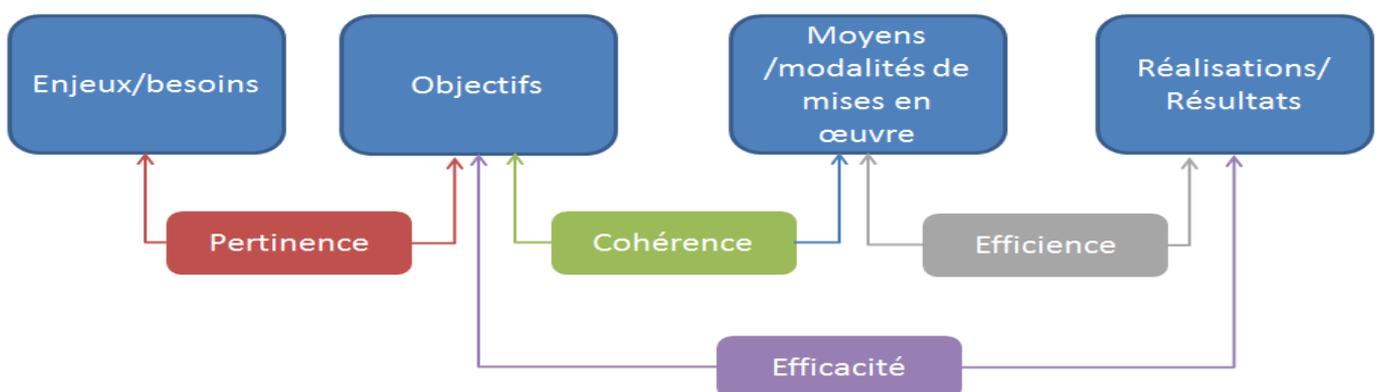
Les objectifs assignés à ce temps de travail collectif étaient les suivants :

- o Faire travailler les participants en fonction de leur place dans la mise en œuvre de la programmation ;
- o Analyser la mise en œuvre de LEADER sur la période de programmation actuelle ;
- o Partager les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du programme, notamment autour des questions de mise en réseau des GAL et de circuit de gestion entre les différents échelons.

RAPPEL SUR LES OBJECTIFS D'UN EXERCICE D'ÉVALUATION

Cet exercice est délicat car il s'agit, ici, d'évaluer la mise en œuvre d'un programme de développement territorial européen au regard de 4 critères :

- o **Pertinence** : les objectifs définis sont-ils en adéquation avec les besoins et enjeux identifiés sur le territoire ?
- o **Efficacité** : les résultats obtenus correspondent-ils aux objectifs fixés ?
- o **Effizienz** : quels sont les résultats au regard des moyens mobilisés (financiers, humains) ?
- o **Cohérence** : les moyens disponibles sont-ils en adéquation avec les objectifs fixés ?



Afin de favoriser l'appropriation de cette démarche par les instances décisionnelles des territoires concernés, 5 questions évaluatives ont été validées lors du Comité de Pilotage (COPI) de lancement de l'évaluation régionale du programme LEADER.

En lien avec les critères présentés ci-dessus, les questions évaluatives retenues étaient les suivantes :

- ⇒ Quels sont les impacts des réalisations menées ?
- ⇒ Quels sont le rôle et la place de l'ingénierie ?
- ⇒ Quelle est la valeur ajoutée du programme LEADER en termes de développement des territoires et au regard des 7 principes fondamentaux de la démarche LEADER ?
- ⇒ Quelle est le degré d'articulation de LEADER avec les autres dispositifs de développement territorial ?
- ⇒ Quel est le bilan du pilotage régional ?

Le présent rapport a pour objectifs d'apporter des réponses à ces questions, selon les éléments fournis par les GAL et la matière rassemblée. De plus, cet exercice d'évaluation dans le cadre de la démarche LEADER est un peu particulier, car au-delà de ces 4 critères (pertinence, cohérence, efficacité, efficience), il s'agit également de regarder les résultats en fonction des 7 piliers de la démarche LEADER, explicités plus loin dans le document.

Or, en raison de biais évoqués ci-après, il est très difficile de mesurer avec précision l'impact de LEADER au-delà de l'information fournie, notamment chiffrée (montants engagés, type de bénéficiaires), qui ne permet de produire qu'une analyse par extrapolation, et de là, forcément limitée.

PRÉCAUTIONS DE LECTURE

La masse d'information fournie et les délais impartis (juin-octobre 2014) ont permis à l'équipe d'évaluation de travailler à une analyse quantitative de la programmation très complète (nombre de projets programmés, financements mobilisés, types de bénéficiaires, etc.). Pour autant, ces données quantitatives, appréhendées à l'échelle régionale, donnent les grandes tendances et cachent des réalités locales très diverses. La lecture du présent rapport se complète donc des monographies réalisées à l'échelle de chacun des 5 GAL.

L'aspect qualitatif a principalement été traité lors des entretiens menés et, n'a donc pas vocation à être exhaustif mais plutôt à donner à voir et entendre des témoignages et des perceptions du programme en fonction de différents points de vue. L'analyse proposée s'appuie en partie sur ces informations « à dire d'acteurs », et donc, par définition, subjectives. Ces dernières n'en sont pas moins riches puisqu'elles témoignent du degré d'appropriation de LEADER par les acteurs locaux et un ressenti – plus ou moins critique – sur la programmation qui impactera très certainement la nouvelle période.

Certaines informations, notamment chiffrées, étaient également indisponibles ou insuffisamment complètes pour constituer une analyse exhaustive et objective. Rappelons que la présente évaluation n'avait pas pour ambition de créer de nouvelles données mais bien de synthétiser celles existantes afin d'effectuer des croisements permettant une analyse poussée. Pour ce faire, l'équipe en charge de l'évaluation s'est exclusivement appuyée sur les documents fournis par les GAL. Ainsi, la question de la création d'emplois directs et indirects n'a pu être abordée que partiellement faute de données quantitatives exploitables. Par ailleurs, certains constats sont issus d'appréciations émanant directement des GAL (le rayonnement des projets notamment). En effet, l'équipe technique, au

regard de sa maîtrise du territoire et des projets programmés, était considérée comme parfaitement à même de produire une donnée sur ces paramètres. Reste que ces informations sont subjectives et ont pu varier, dans leur appréciation, d'une structure à l'autre.

Enfin, en l'absence d'objectifs clairement identifiés par les GAL en début de programmation – notamment quantitatifs – les résultats et les chiffres obtenus ne présentent qu'une valeur relative.

SOURCES DU RAPPORT

- Les ressources documentaires des GAL (conventions de mise en œuvre de l'axe 4 du PDRH, annexes et avenants de celles-ci, comptes rendus des comités de programmation, rapports d'activités, dossier de presse, supports de communication, etc.) ;
- Les entretiens menés avec les acteurs locaux : équipes techniques, membres des comités de programmation, porteurs de projet ;
- Le rapport d'évaluation à mi-parcours réalisé par le cabinet Tercia en juillet 2011 ;
- Le tableau récapitulatif commun de toutes les actions programmées par les GAL ;
- Les tableaux de suivi de la consommation du FEADER présentés lors de la réunion LEADER du 20 juin 2014.

Rappel des 7 piliers de l'approche LEADER

LEADER est un acronyme pour « Liaison entre actions de développement de l'économie rurale ». Il s'agit d'une démarche de développement territorial instituée par la Commission européenne en vue d'inciter à l'émergence de gouvernance locale en associant des acteurs privés au processus de décision et de favoriser la mise en réseau des acteurs.

Cette démarche LEADER, cofinancée par le FEADER s'appuie sur 7 fondamentaux, appelés aussi « piliers » :



Présentation des 5 GAL du Nord-Pas de Calais

GAL Parc naturel régional de l'Avesnois

Périmètre : Parc naturel régional de l'Avesnois (partiellement) – Le périmètre comprend 129 communes rurales et 3 villes moyennes : Aulnoye-Aymeries, Feignies, Fourmies, regroupées dans 4 EPCI.

Structure porteuse : Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois

Enveloppe FEADER : 1 170 000 euros

Superficie : 1 180 km²

Nombre d'habitants : 131 000 hab. (2010)

GAL Pays du Boulonnais

Périmètre : Pays du Boulonnais – Le périmètre comprend 74 communes dont 1 ville important (Boulogne-sur-Mer, en tant que ville importante est inéligible au LEADER) et 4 villes moyennes : Le Portel, Outreau, Saint-Martin-Boulogne, Wimereux réparties sur 3 EPCI. Une partie du Pays est située sur le PNR Caps et Marais d'Opale.

Structure porteuse : Communauté d'Agglomération du Boulonnais jusqu'en 2014

Enveloppe FEADER : 1 170 000 euros

Superficie : 640 km²

Nombre d'habitants : 162 043 hab. (2009)

GAL Pays du Cambrésis

Périmètre : Pays du Cambrésis – Le périmètre comporte 113 communes et 2 villes moyennes : Caudry et Le Cateau-Cambrésis (Cambrai, en tant que ville importante est inéligible au LEADER) regroupées dans 4 EPCI.

Structure porteuse : Syndicat mixte du Pays du Cambrésis

Enveloppe FEADER : 1 170 000 euros

Superficie : 901.6 km²

Nombre d'habitants : 124 116 hab. (2009)

GAL Lys-Romane

Périmètre : Pays de la Lys Romane – Le périmètre compte 35 communes, dont 2 villes moyennes : Lillers et Isbergues, regroupées dans 2 EPCI.

Structure porteuse : Communauté de Communes Artois-Lys

Enveloppe FEADER : 1 170 000 euros

Superficie : 235 km²

Nombre d'habitants : 50 863 hab. (2009)

GAL Pays des 7 Vallées et du Ternois

Périmètre : Le GAL s'étend sur le territoire de 2 Pays : Pays du Ternois et Pays des 7 Vallées – Le périmètre comporte 198 communes, réparties en 2 EPCI pour le Pays des 7 Vallées et 4 EPCI pour le Pays du Ternois.

Structure porteuse : Communauté de Communes des 7 Vallées

Enveloppe FEADER : 1 170 000 euros

Superficie : 1 300 km²

Nombre d'habitants : 75 500 hab. (2009)

FIGURE 1 – CARTE DES 5 GROUPES D'ACTION LOCALE – © RCT



Analyse quantitative

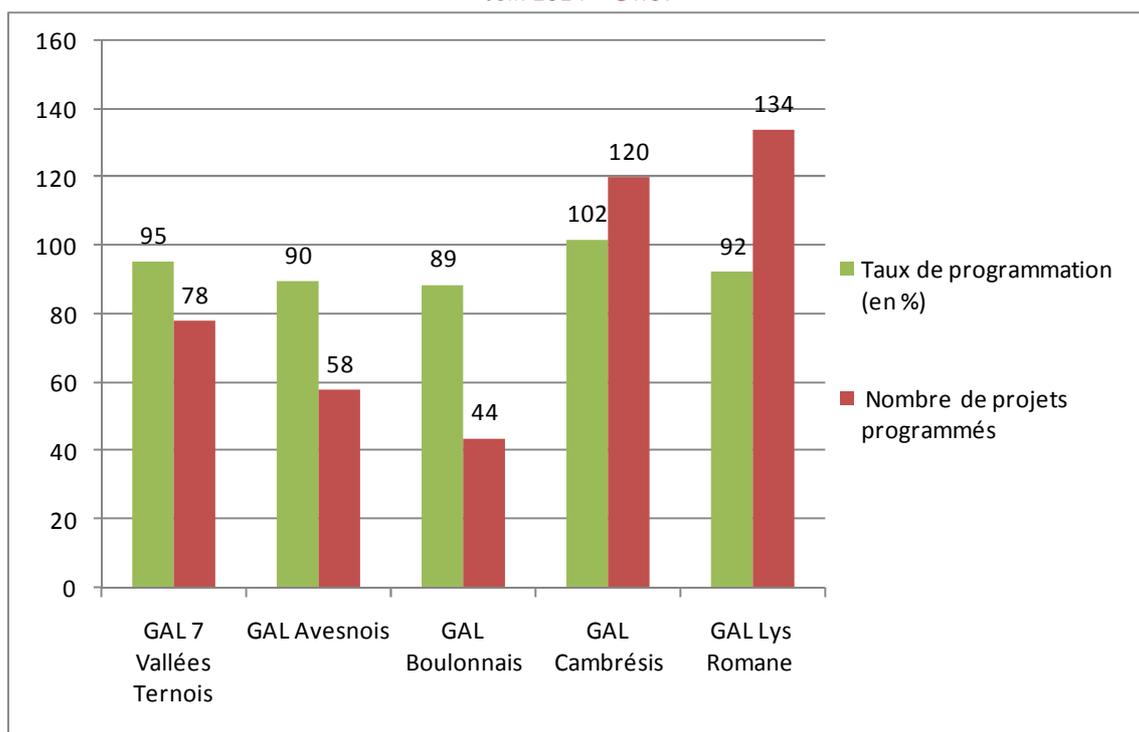
1. LES FINANCEMENTS : DES ENVELOPPES PRESQUE TOTALEMENT CONSOMMÉES

1.1 Etat d'avancement de la programmation LEADER au 30 juin 2014

Afin de pouvoir comprendre comment le programme LEADER a été mis en œuvre dans les cinq territoires GAL du Nord-Pas-de-Calais, l'analyse quantitative suivante permet de comprendre l'évolution de la consommation. L'analyse qualitative (Partie 2) vient compléter cette partie.

Au 30 juin 2014, le taux de programmation des crédits FEADER sur l'enveloppe LEADER en Nord-Pas de Calais est supérieur à 93 %. Au vu de ce taux, les crédits restants à programmer devraient ainsi être consommés d'ici la fin de l'année 2014. Les modifications au sein des enveloppes dédiées aux mesures mises en œuvre par les GAL et la consommation de l'enveloppe démontrent que le montant attribué de 1 170 000€ par GAL apparaît relativement pertinent et démontre la capacité des GAL de programmer cette enveloppe globale sur 5 ans (2009-2014). Au vu de l'état d'avancement de la programmation et des paiements, les GAL devront consommer la totalité de leur dotation d'ici la fin de la période en décembre 2015.

FIGURE 2 – NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMÉS PAR GAL (DONT PROJETS DE LA MESURE 431) ET TAUX DE PROGRAMMATION AU 30 JUIN 2014 – ©RCT



Au 30 juin 2014, les 5 GAL du Nord-Pas de Calais ont programmé 434 projets, en incluant la mesure 431 (animation/gestion). Hors animation et fonctionnement des structures porteuses des GAL, 388 projets LEADER ont été mis en œuvre dans la région, soit en moyenne 77 projets par territoire constitué en GAL. Cette moyenne s'avère toutefois peu révélatrice de réalités très différentes et d'une amplitude très large du nombre de projets selon les GAL (de 44 à 134) comme l'illustre la figure 2.

FIGURE 3 – CARTE : NOMBRE DE PROJET PAR GAL – © RCT



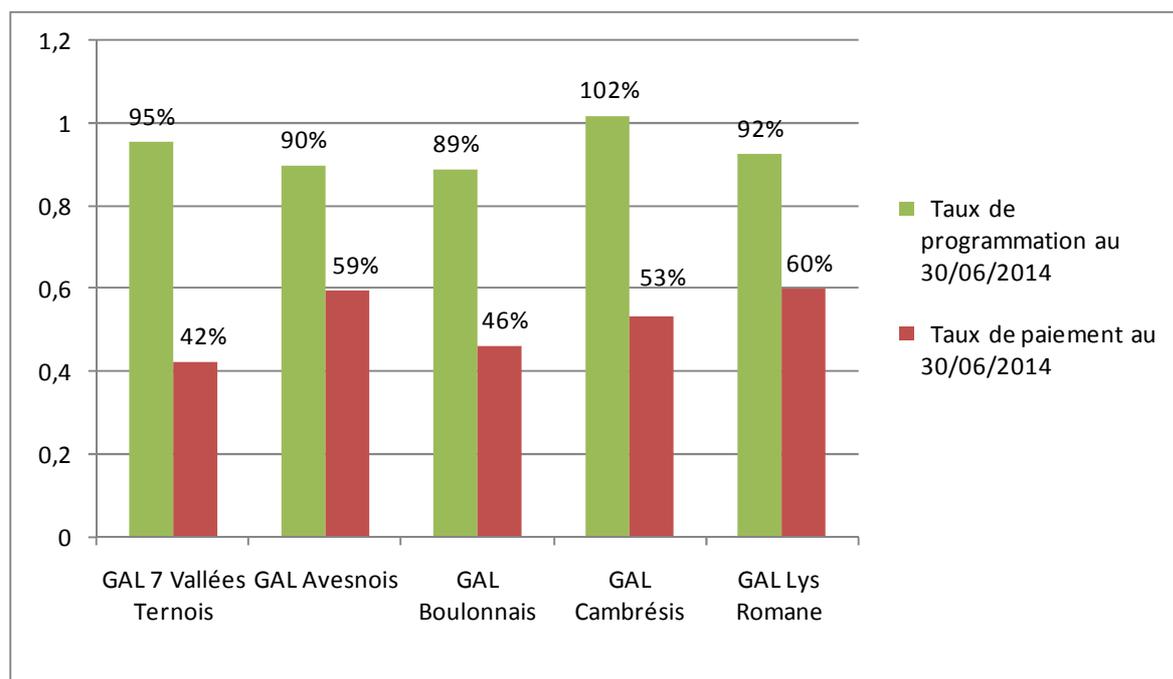
Ceci est notamment lié à trois choix stratégiques principaux :

- La **thématique** associée à la priorité ciblée et la plus ou moins grande ouverture de celle-ci ;
- La focalisation, ou non, sur des **micro-projets**, impliquant de faibles financements et un nombre important de projets ;
- La focalisation, ou non, sur des **porteurs de projets privés**, nécessitant plus d’animation et d’accompagnement en termes d’ingénierie.

En termes de paiement des montants FEADER (figure 4), les GAL se situent sur une fourchette allant de 42 % à 60 %, expliquée par le démarrage tardif de la programmation (autour de 2012), impliquant une mise en paiement sur 2014 et surtout au dernier semestre, non pris en compte dans l’étude. Certains freins à la mise en paiement ont été évoqués lors des entretiens :

- Longueur du traitement du paiement du cofinancement public par le Trésor public
- Modification des règles pour le montage des dossiers de paiement, avec de nouveaux justificatifs demandés lors du paiement mais qui ne l’étaient pas au moment de la demande d’aide ; il faut donc les récupérer auprès des porteurs de projet
- Un renforcement du temps d’instruction des dossiers de demande de paiement du fait des résultats des contrôles menés au niveau national

FIGURE 4 – TAUX DE PROGRAMMATION ET TAUX DE PAIEMENT DE FEADER PAR GAL AU 30 JUIN 2014 – ©RCT



En effet, le taux moyen d'avancement des paiements atteint 52 % au 30 juin 2014. Ce niveau peut apparaître globalement bon, au vu des règles de paiement des crédits LEADER. Les délais de paiement du dispositif LEADER (et des crédits européens en général) sont en effet très longs, notamment par le fait que le projet doit être terminé et les cofinancements versés avant tout paiement effectif du FEADER. En France métropolitaine, au 30 avril 2014, les taux de paiement de LEADER varient entre 26 % (Haute-Normandie) et 55 % (Rhône-Alpes), la région Nord-Pas de Calais étant ainsi dans la moyenne nationale¹.

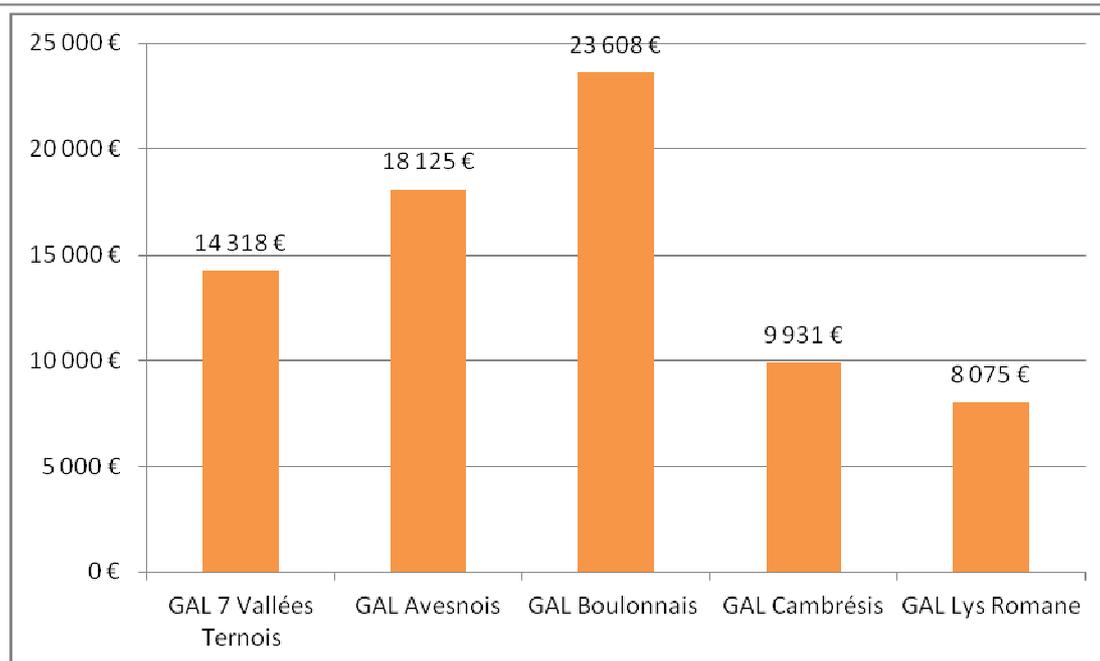
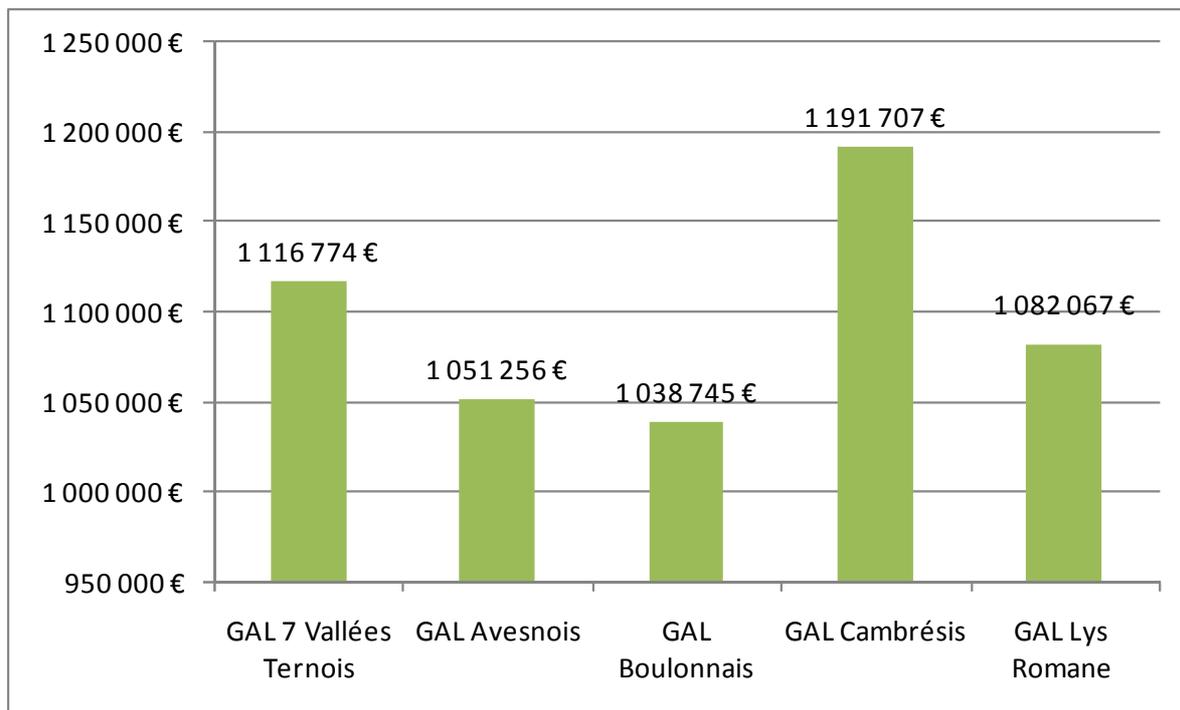
Ainsi, bien que le taux de paiement ne soit qu'à peine supérieur à 50 % à la mi-2014, il devrait rapidement augmenter au cours des prochains mois pour la finalisation de la programmation LEADER 2007-2013 par à une implication et un travail partenarial continu de la part des GAL et des services instructeurs, dans la continuité des modalités de travail initiées depuis quelques années, pour faciliter la mise en paiement des opérations et atteindre les objectifs pour la finalisation du programme LEADER.

1.2 Des montants moyens de FEADER attribués relativement variés entre GAL

Les 5 GAL du Nord-Pas de Calais ayant atteint un taux de programmation différent au 30 juin 2014, leur consommation d'enveloppe suit la même tendance. Toutefois, les 5 territoires LEADER ont d'ores et déjà bénéficié de plus d'un million d'euros et prévoient la totalité de la consommation de l'enveloppe avant la fin de programmation.

1

FIGURES 5 ET 6 – MONTANTS FEADER PROGRAMMES PAR GAL AU 30 JUIN 2014 ET MONTANT FEADER MOYEN ATTRIBUE PAR PROJET – © RCT



Les GAL ayant monté le plus de projets ont logiquement un montant moyen d'attribution moins élevé que ceux ayant un nombre de projets moindre. Si le montant moyen de FEADER par projet peut en partie informer sur l'envergure du projet et son coût total, il ne permet toutefois pas d'évaluer les effets et impacts du projet pour le territoire. En effet, des micro-projets (62 projets dont le montant total est inférieur à 5 000 €) ou des projets immatériels (événements culturels principalement, comme par exemple, les festivals ou la programmation théâtrale) peuvent être aussi structurants, voire plus qu'un projet ayant un coût plus élevé. De plus, ils présentent davantage d'effets positifs pour le territoire, tels que le renforcement du lien social grâce à des actions culturelles ou l'accompagnement de petites entreprises pour créer, maintenir ou développer les services de

proximité, comme cela a été le cas sur les GAL 7 Vallées Ternois, Pays du Cambrésis ou PNR de l'Avesnois.

Par ailleurs, le montant moyen de FEADER par projet dépend également des seuils minimums et à l'inverse des plafonds éventuellement mis en place par un GAL comme en Avesnois. Bien plus, le montant moyen accordé dépend surtout de la nature du projet (matériel/immatériel, micro-projet), de la mesure ouverte (voir ci-après) ainsi que des bénéficiaires cibles, les acteurs privés ayant par exemple un taux de cofinancement d'argent public limité (autour de 40% maximum d'aides publiques).

Le coût total moyen des projets (Figure 7) montre bien que les GAL ayant un montant moyen de FEADER moins élevé ont soutenu des projets dont le coût moyen est également moins important. Il y a donc logiquement une corrélation entre le montant moyen de FEADER attribué, le type de projets soutenus et le taux de programmation atteint par un GAL.

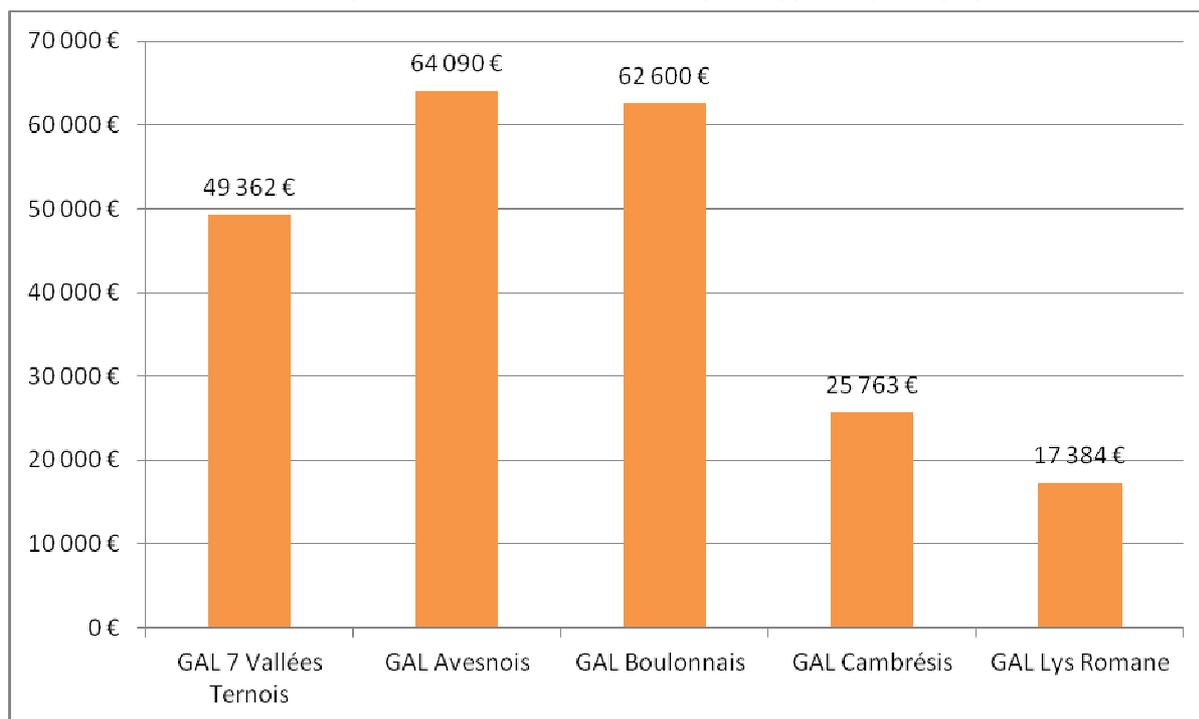
Focus démarche LEADER et petits projets :

La démarche LEADER est née dans l'idée de favoriser l'accès des petits porteurs de projet privés (entrepreneurs locaux, commerçants, associations) aux financements européens dans les zones rurales.

Cet objectif de LEADER était affiché pour la période 2007-2013 et les GAL qui avaient fléché une partie de leur financement sur les bénéficiaires privés ont eu à cœur de respecter cet objectif malgré des difficultés diverses : cofinancement public inexistant ou impliquant des délais de gestion et de suivi supplémentaires, une avance de trésorerie pouvant parfois être néfaste pour le bénéficiaire, un temps de gestion jugé long par les acteurs eux-mêmes...

Une bonne pratique a été mise en place sur le GAL de l'Avesnois pour faciliter l'accès au FISAC des porteurs de projet privés : la Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois a signé une convention avec l'Etat pour mettre en œuvre le dispositif FISAC sur son territoire et prendre en charge l'avance de trésorerie nécessaire en se faisant « relais » du FISAC auprès des porteurs de projet. Cette méthode innovante de gestion de projet pourrait être développée à l'échelle d'autres EPCI.

FIGURE 7 – COUT TOTAL MOYEN DES PROJETS PAR GAL AU 30 JUIN 2014 – ©RCT



1.3 Des montants moyens de FEADER attribués très hétérogènes en fonction des mesures du FEADER

Les montants FEADER programmés par mesure au niveau régional sont globalement corrélés au nombre de projets financés, à quelques exceptions près concernant les mesures 323 E (conservation et gestion du patrimoine rural et culturel) et 431 (animation/gestion) qui présentent des enveloppes globalement élevées (respectivement 745 300 € et 932 998 €) pour « seulement » 68 et 46 projets. La figure 8 souligne que les enveloppes LEADER attribuées varient grandement selon les thématiques. Le tourisme et les services (au sens large) sont ainsi les mesures qui ont reçu le plus de financements européens. Ces chiffres reflètent aussi les thèmes majeurs au sein des stratégies des GAL : Tourisme (GAL du Boulonnais, GAL 7 Vallées-Ternois, GAL de l'Avesnois, GAL Lys Romane), Services (GAL 7 Vallées et Ternois, GAL du Cambrésis, GAL de l'Avesnois et GAL Lys Romane) et Patrimoine culturel et naturel en vue de promouvoir le territoire (les 5 GAL avec des variations entre eux sur le type de patrimoine valorisé. Par exemple : le GAL de l'Avesnois a financé exclusivement des projets liés au patrimoine culturel et le GAL Lys Romane, ceux au patrimoine naturel, cela s'expliquant par les stratégies de développement local choisies).

En revanche, le montant moyen de FEADER par projet, au niveau régional, montre une autre tendance : les écarts entre mesures sont relativement moins importants. Le montant moyen de FEADER attribué est ainsi globalement homogène quelque soit la mesure mise en œuvre, soulignant en partie le financement de micro-projets sur l'ensemble des thématiques, ayant un impact sur les moyennes. Seul le dispositif en faveur de la diversification agricole a financé des projets d'envergure avec 3 projets (GAL Avesnois et GAL Boulonnais) dont 2 pour plus de 20 000 € de FEADER (projets de création d'hébergement : construction de 4 chambres d'hôtes chez un agriculteur pour 49 802,50 €

de FEADER sur le GAL Avesnois et aménagement de 3 gîtes écoconstruits et accessibles aux personnes à mobilité réduite pour 20 000 € de FEADER sur le GAL Boulonnais, projet porté par un particulier).

Le montant moyen de FEADER attribué aux 3 projets de diversification (mesure 311) est donc relativement important, permettant d'avancer le fait que les projets de diversification agricole financés dans le cadre de LEADER ne sont pas des micro-projets. Cela peut être expliqué de manière plus pragmatique et contextuelle : l'accessibilité de cette mesure dans le cadre de LEADER a pu être difficile du fait d'une concurrence à la mesure de l'axe 3 du DRDR hors LEADER. Les 3 projets LEADER de cette mesure doivent donc être relativement atypiques et présenter un niveau de cofinancement (et donc une enveloppe FEADER) relativement important pour être plus avantageux pour les porteurs de projets que le FEADER classique.

De même, les projets de micro-entreprises (mesure 312) ont un montant moyen FEADER relativement important au regard du nombre de projets (40) et des montants FEADER programmés (460 449 €). Ceci témoigne certainement, là aussi, d'un soutien apporté à des plus gros projets : les projets de plus de 50 000 € (coût total) sont au nombre de 5 sur 9 (GAL 7 Vallées-Ternois), 7 sur 13 (GAL de l'Avesnois) et 10 sur 16 (GAL du Cambrésis). A noter que ce sont des projets qui ont en grande majorité un rayonnement communal, reflétant un impact local de ces projets mais concourant à une stratégie de territoire de maintenir les services de proximité sur le territoire (création de commerces multi-services, améliorations des conditions de travail, extension de locaux, etc.).

FIGURE 8 – MONTANTS FEADER PROGRAMMES PAR MESURE AU 30 JUIN 2014 – ©RCT

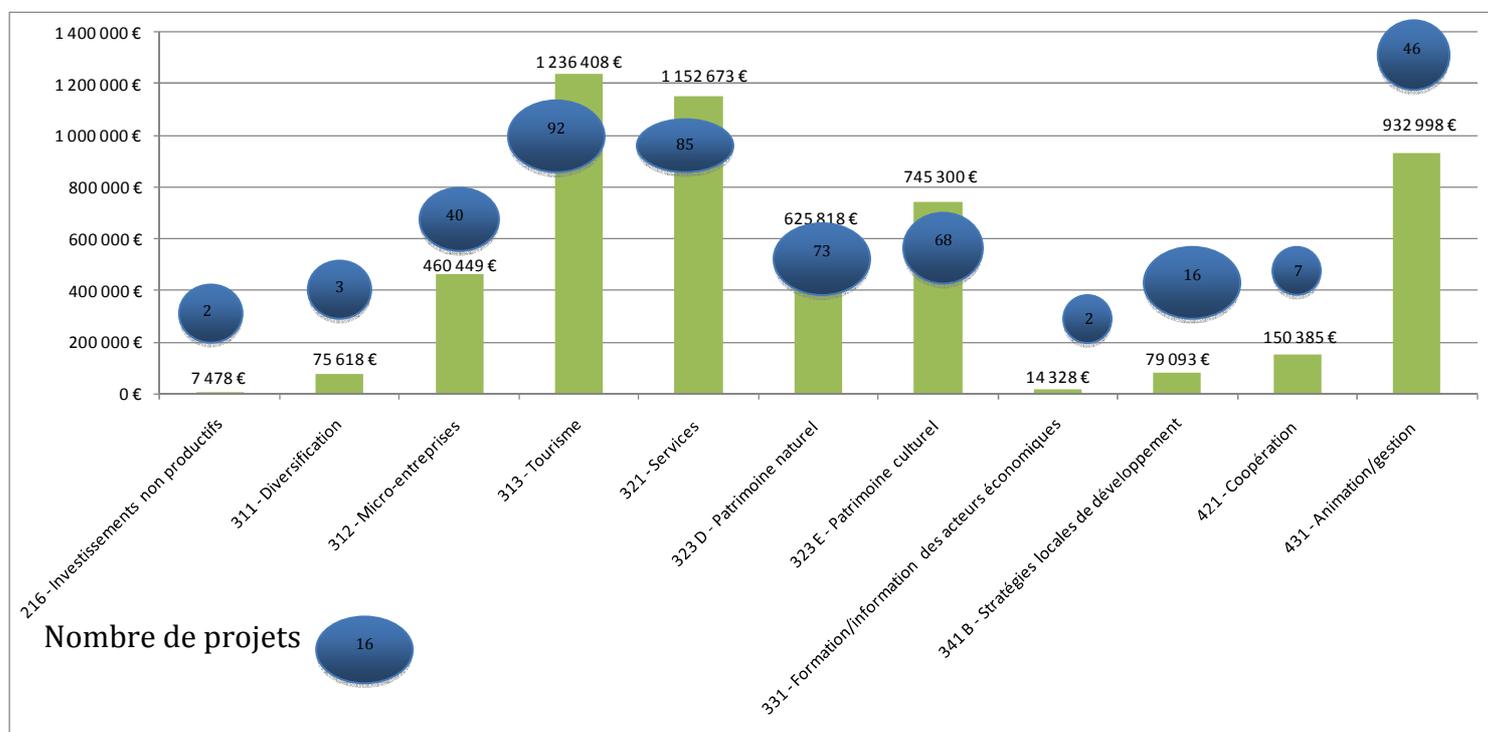
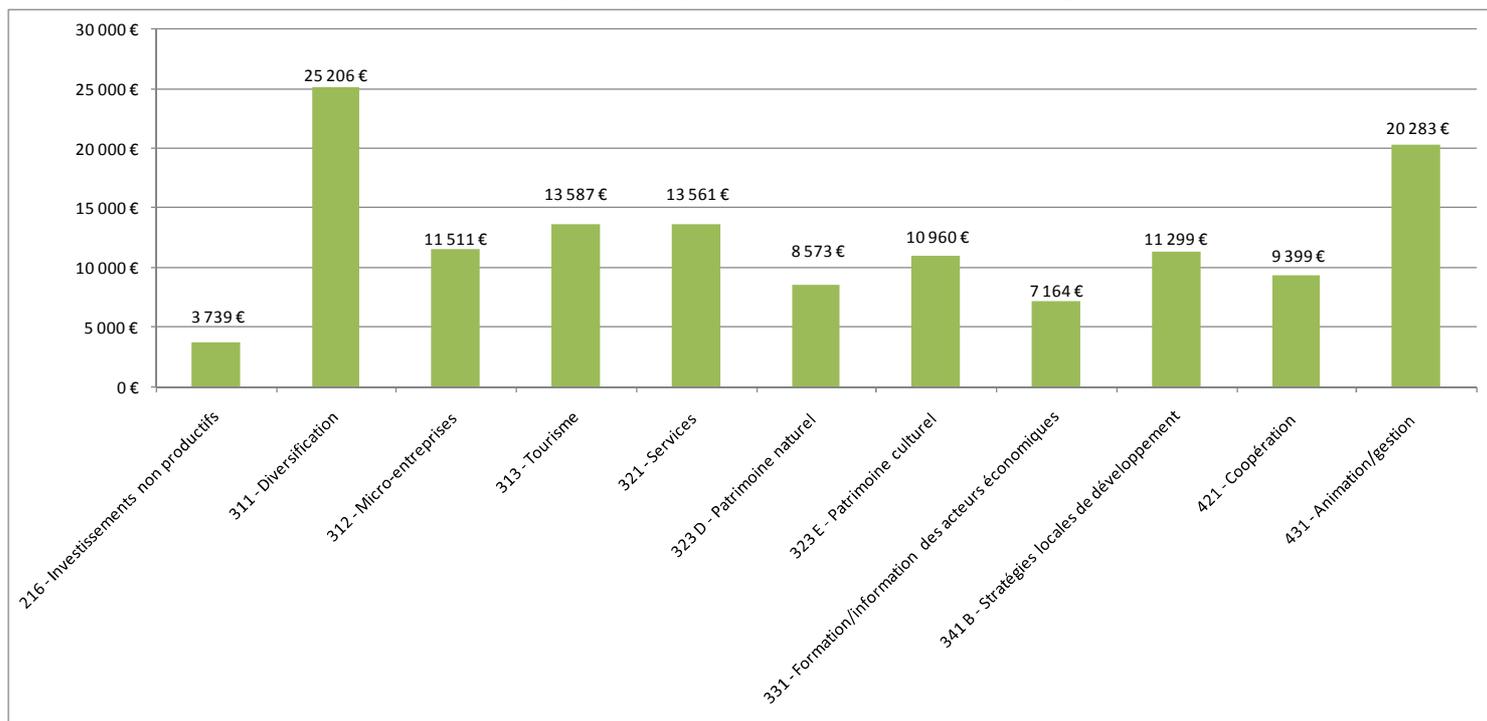


FIGURE 9 – MONTANT MOYEN DE FEADER PROGRAMME PAR MESURE AU 30 JUIN 2014 – © RCT



1.4 Des projets financés en grande majorité par le FEADER et l'autofinancement

L'autofinancement, qu'il soit public ou privé, représente une part importante du financement d'un projet LEADER, atteignant 25 % pour l'autofinancement public et 20 % pour l'autofinancement privé en considérant la répartition de l'ensemble des cofinancements sur l'enveloppe totale de fonds mobilisés (voir figure 11). Toutefois, tous projets considérés, le FEADER attribué constitue la source de financement la plus importante avec 35 % du financement des projets LEADER. La part du FEADER dans les projets laisse supposer que LEADER joue donc le rôle d'un effet levier au niveau régional, en représentant une part significative du financement d'un projet. De là, LEADER ne constituerait pas qu'une simple contrepartie financière visant à finaliser le plan de financement d'un projet. L'Europe est alors un véritable partenaire financier du projet. Pour autant, cette conclusion peut varier en fonction des projets, du montage financier, de la nature du porteur de projets, etc.

Les co-financeurs publics (hors autofinancement public) viennent compléter le financement des projets. Selon les GAL et leur stratégie, il a pu s'agir en particulier, du Conseil régional (GAL 7 Vallées et Ternois et GAL Lys Romane), du Conseil général du Pas de Calais (GAL du Boulonnais) ou d'autres fonds publics (GAL de l'Avesnois et GAL du Cambrésis).

A l'échelle régionale, ce sont les aides du Conseil régional qui constituent le co-financement public majeur avec une enveloppe de près de 1 900 000 € pour 105 projets soutenus. Toutefois ce positionnement est très disparate au sein de chaque GAL puisque le GAL 7 Vallées et Ternois a bénéficié, à lui seul, de près de la moitié de cette enveloppe avec 50 projets cofinancés, faisant du Conseil régional le partenaire financier privilégié des projets de ce territoire.

FIGURE 10 – PARTICIPATION EN NOMBRE DE PROJETS DES COFINANCEURS PUBLICS PAR GAL (HORS ANIMATION/GESTION) – © RCT

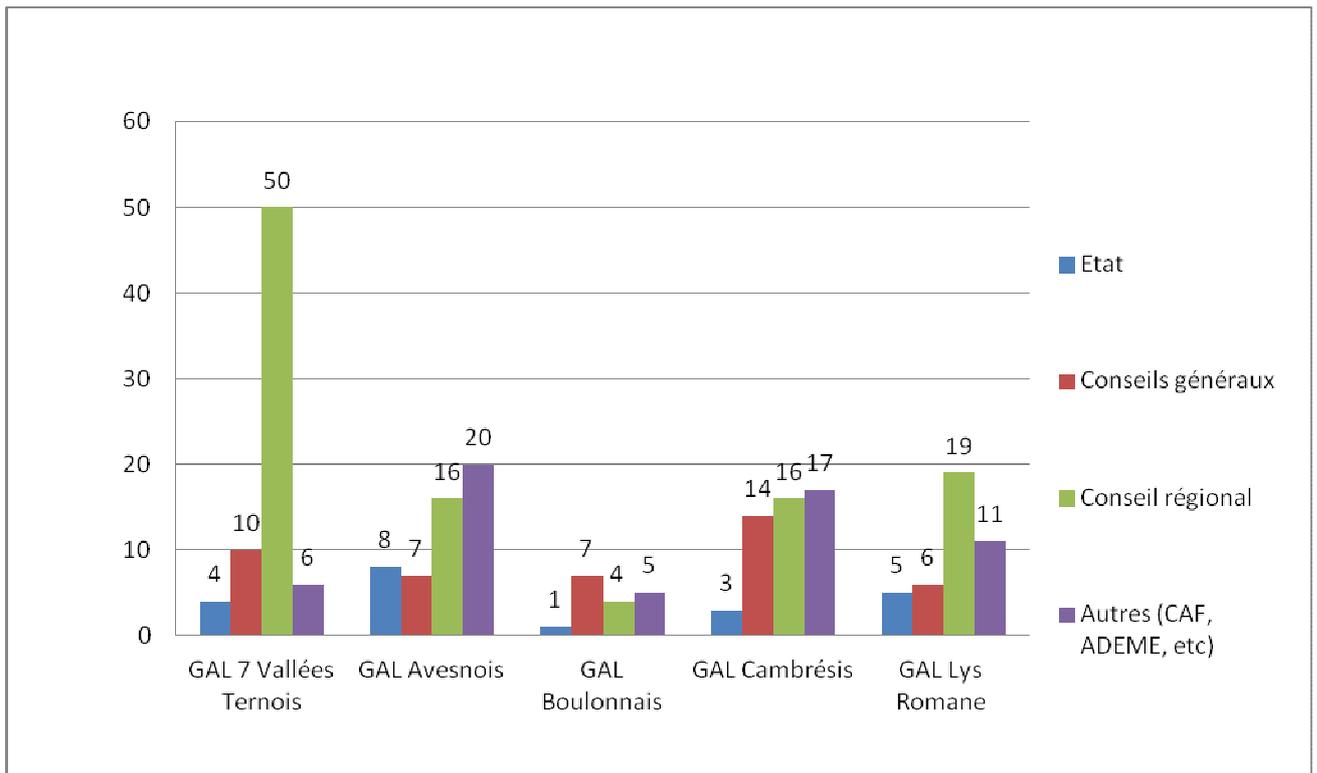
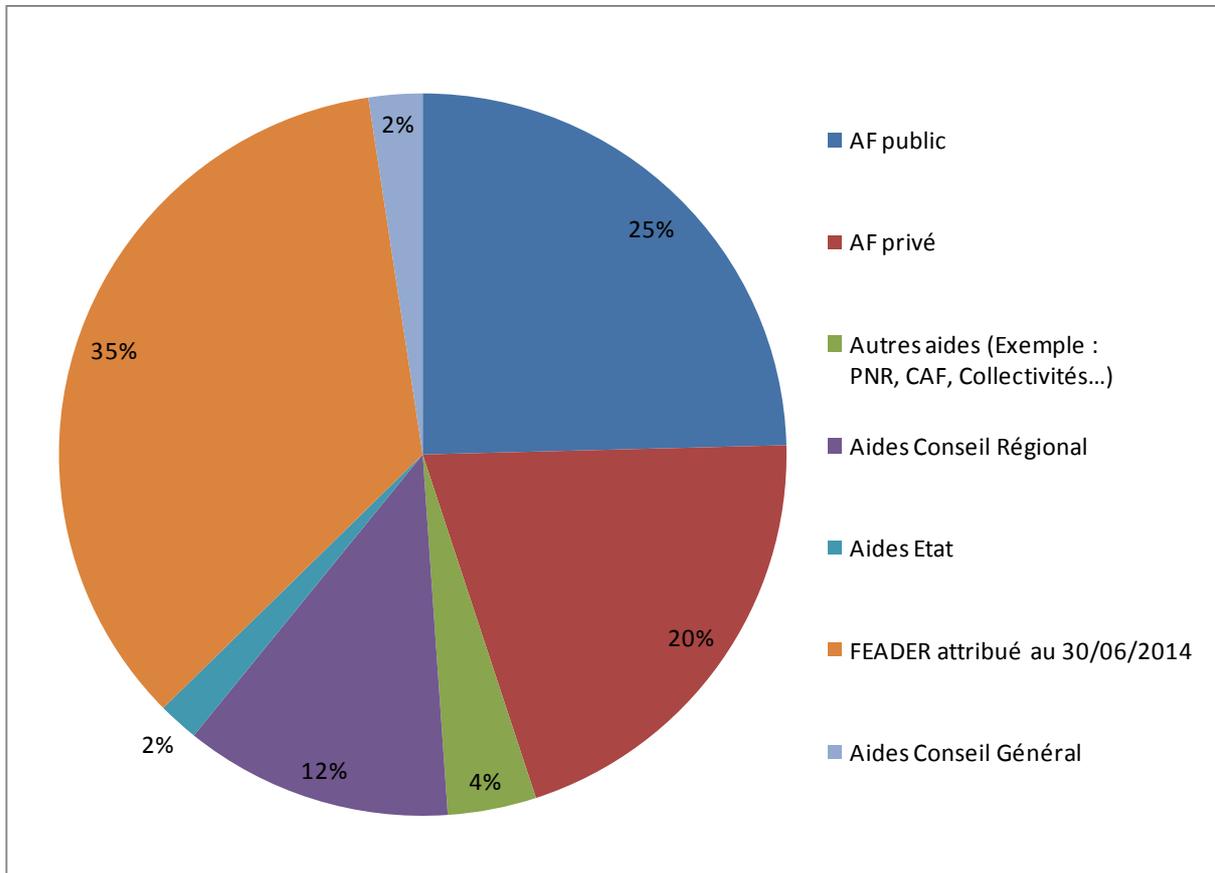


FIGURE 11 – REPARTITION DES FINANCEMENTS AU NIVEAU REGIONAL POUR L'ENSEMBLE DES PROJETS – © RCT



Dans le détail, la répartition des co-financeurs est toutefois différente en fonction du type de porteurs de projets et de la thématique investie.

Ainsi, on observe :

- ▶ Une aide régionale principalement orientée vers les services, les micro-entreprises, le tourisme et le patrimoine culturel. Ces fonds ont permis de soutenir 105 projets pour une enveloppe régionale totale de près de 1 900 000 €. Dans le détail, ils ont été accordés dans le cadre d'une multitude de dispositifs ou politiques sectorielles:
 - Le dispositif relatif à la Politique Pays, ayant concerné, rien que sur le territoire des 7 Vallées et Ternois, 19 projets pour 288 905€ sur des thématiques telles que le tourisme ainsi que la valorisation du patrimoine naturel et culturel ;
 - Le contrat ACES (Artisanat, Commerce, Entreprises et Services) dont les principaux bénéficiaires ont été le GAL 7 Vallées et Ternois (3 projets), le GAL du Boulonnais (1 projet) le GAL Lys romane (2 projets), le GAL Avesnois (3 projets) et Cambrésis (8 projets) pour le financement de projets encourageant les micro-entreprises ;
 - Le Contrat régional de rayonnement touristique qui a permis de financer 8 projets en 7 Vallées et Ternois, sur des actions purement touristiques ou de valorisation du patrimoine culturel, à hauteur de 91 000 € ;
 - La Direction de l'environnement, principalement à destination de projets en lien avec les Trames Vertes et Bleues et les Plans Climat des territoires (GAL Lys Romane).
 - Et de manière plus résiduelle :
 - La Direction de la culture, pour la restauration/valorisation de patrimoine littéraire, bâtiminaire ou artistique ;
 - La Direction de l'action économique ;
 - Etc.

On voit donc que l'aide régionale s'est trouvée disséminée à travers un grand nombre de co-financement ce qui témoigne d'une approche financière encore trop cloisonnée et un manque de croisement entre ces dispositifs. Une entrée « projets » permettrait une coordination plus facile et une plus grande traçabilité en cas de contrôle administratif.

Thématiques	Nbr de projets	Enveloppe totale	Dispositifs ou fonds structurels ayant pu être sollicités
Micro-entreprise	18	311 812 €	ACES FRAMEE (Fonds régional d'aide à la maîtrise de l'énergie et de l'environnement) DRAC (Dispositif Régional d'Aide aux Chômeurs Créateurs)
Tourisme	27	370 030 €	Contrat régional de rayonnement touristique

			Direction de l'environnement
Services	15	570 442 €	Direction de l'environnement (Plan Climat) FRAMEE
Patrimoine naturel	13	272 321 €	Direction de l'environnement (TVB) Direction du développement durable Politique Pays
Patrimoine culturel	25	275 611 €	Fondation du patrimoine Direction de l'environnement Direction de la culture Politique Pays Direction de l'action économique Contrat de rayonnement touristique
Coopération	4	37 684 €	
Stratégie locale de développement	2	24 734 €	
Investissement non productif	1	6 843 €	

- Les Conseils généraux sont intervenus auprès de 44 projets (21 pour le CG du Nord et 23 pour le CG du Pas de Calais) pour un financement total de 375 262 €. Plus précisément, l'aide départementale concentrée sur le tourisme, les services et la diversification des activités agricoles.

Les dispositifs ou directions sollicités ont été² :

- La Direction de l'environnement du Pas de Calais, qui est intervenue principalement sur la mesure 323D ainsi que le dispositif Oxygène 62, à destination des communes pour la plantation d'arbres et différentes espèces de végétaux.

² Liste non exhaustive

- Le FARDA (Fonds d'aménagement rural et de développement agricole – Pas de Calais), qui a pu intervenir sur des projets associés aux services ou à la valorisation du patrimoine culturel ;
- La Direction de la culture à travers le soutien apporté à des projets touristiques, notamment évènementiels. Le Boulonnais s'est également fortement appuyé sur le dispositif « Créer, rénover votre hébergement touristique en Pas-de-Calais » (6 projets), pour lequel il a fait coïncider les projets demandeurs avec le cahier des charges du Conseil général.
- La Direction de l'environnement sur la plantation de haies bocagères (GAL du Cambrésis)
- De manière résiduelle la Direction du développement et des solidarités, dans le cadre d'un financement à destination d'une micro-entreprise pour la mise en place d'un garage solidaire (7 Vallées et Ternois)

Thématiques	Nbr de projets	Enveloppe totale	Dispositifs ou fonds structurels ayant pu être sollicités
Services	3	92 910 €	
Patrimoine naturel, environnement	13	40 977 €	Direction de l'environnement Dispositif Oxygène 62
Diversification agricole	2	62 747 €	
Micro entreprise	1	10 000 €	Direction du développement et des solidarités
Tourisme	10	89 529 €	Direction de la culture Dispositif Créer, rénover votre hébergement touristique en Pas de Calais
Patrimoine culturel	12	57 309 €	FARDA
Stratégie locale de développement	1	3 000 €	
Coopération	2	18 788 €	Direction de la culture

- ▶ Une aide de l'Etat attribuée pour moitié à la mesure 312 destinée aux micro-entreprises (en nombre de projets) et ayant soutenu, en totalité, 21 projets. Ces dernières ont principalement bénéficié du FISAC (GAL Avesnois et Cambrésis), tandis que les services concentrés/déconcentrés de l'Etat ont pu apporter une aide ponctuelle sur les thématiques qui les concernent (DIRECCTE, DRAC, MAAF, etc.). Le fond DETR (dotation d'équipement pour les territoires ruraux) a également été sollicité pour un projet de développement culturel, pour des projets liés à l'environnement (Lys romane), et pour le maintien de services en milieu rural (GAL Avesnois).
- ▶ Des aides territoriales bénéficiant aux projets de micro-entreprises, tourisme et patrimoine culturel. Dans le détail, il a pu s'agir de communes ou d'intercommunalités, de la CAF, pour des projets de services (tels que le financement d'un point Info Famille en Cambrésis) ou encore de la CCI via le FDARC (Fonds départemental d'adaptation du commerce rural).
- ▶ L'ADEME et l'Agence de l'eau ont accompagné les démarches notamment en Lys Romane sur des thématiques liées à la préservation des espaces naturels et au plan climat
- ▶ Notons que les services, qui ont bénéficié de l'enveloppe de co-financements (LEADER excepté) la plus importante (784 193.57 €), ne représentent pourtant que 24 projets, laissant penser qu'il s'agit principalement de « gros » projets. A l'inverse, ce sont les projets relatifs au patrimoine culturel qui ont été le plus soutenu en nombre (55, soit 2 fois plus que les services) mais n'ont bénéficié que d'une enveloppe FEADER de 491 314.64 €, suggérant des projets d'une envergure financière modeste, mais souvent vecteurs d'impacts forts sur le territoire en termes de construction d'identité, d'attractivité et de lien social.

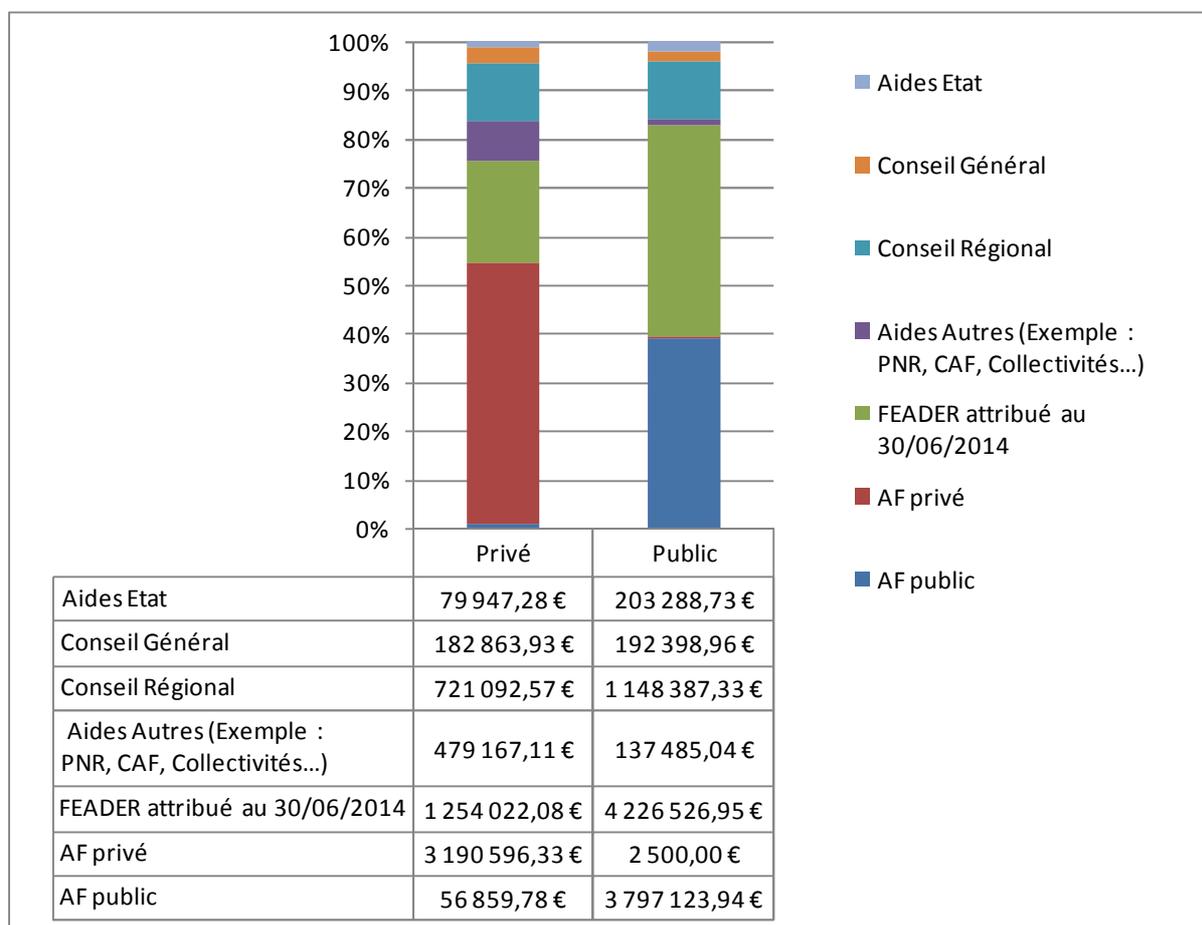
Par ailleurs, de manière globale, les projets portés par des structures publiques ont reçu une part plus importante de financements publics avec des montants engagés plus importants, l'autofinancement public ne constituant qu'environ 40 % des projets portés par des structures publiques. Dans le détail, les aides issues des Conseils généraux et régional ainsi que de l'Etat gardent sensiblement les mêmes proportions. En revanche, les financements territoriaux se sont davantage mobilisés pour les projets privés, représentant 8% des interventions financières.

Il reste que la grande différence entre les plans de financement publics et privés tient à la proportion de l'implication financière des bénéficiaires eux-mêmes, relativisant d'autant le poids de LEADER. Ainsi la part d'autofinancement privé représente plus de la moitié des financements (contre seulement 38% pour les porteurs publics) pour un montant total cumulé de plus de 3,2 M€ d'autofinancement. De là, si les co-financements publics restent sensiblement les mêmes pour le privé, LEADER ne représente plus que 21% de l'implication financière, soit moins d'un quart de l'investissement contre 41% pour les porteurs publics. Corrélativement, on constate que les taux de cofinancement sont les plus faibles sur les mesures dédiées aux privés : 311 pour la diversification agricole et 312 pour les micro-entreprises avec respectivement 16 et 17% d'aides FEADER. On peut donc en déduire que LEADER apporte le « *petit plus financier* » permettant une montée en gamme du projet et que l'implication financière (autofinancement) pour ces porteurs est une véritable nécessité pour engager leurs projets puisqu'ils financent leur projet à plus de 50% en moyenne. Le FEADER étant payé en dernier et les délais de paiement des autres cofinanceurs publics pouvant être longs, ce système peut s'avérer problématique dans le cas de petites structures porteuses qui n'ont pas une capacité financière suffisante pour assurer l'avance de trésorerie et qui peuvent avoir des frais bancaires importants, mettant en péril leur équilibre financier.

Les différences entre porteurs de projets publics et privés s'expliquent donc non seulement par le nombre de projets portés par les structures publiques, plus important que les projets privés, mais aussi par les règles de cofinancement (obligation de contrepartie publique) et le taux de cofinancement public pouvant être attribué à un projet privé.

A noter que les montants classés dans l'autofinancement public pour les bénéficiaires privés concernent quatre porteurs de projets associatifs dont un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Ce type de structure pouvant être reconnue d'intérêt général et donc bénéficier d'un financement public. L'Office du Tourisme des 7 Vallées sur le GAL 7 Vallées et Ternois, l'Office du tourisme du Pays de la Lys Romane et le Conservatoire des Espaces Naturels sont également dans ce cas tout comme l'Office de tourisme du Cambrésis

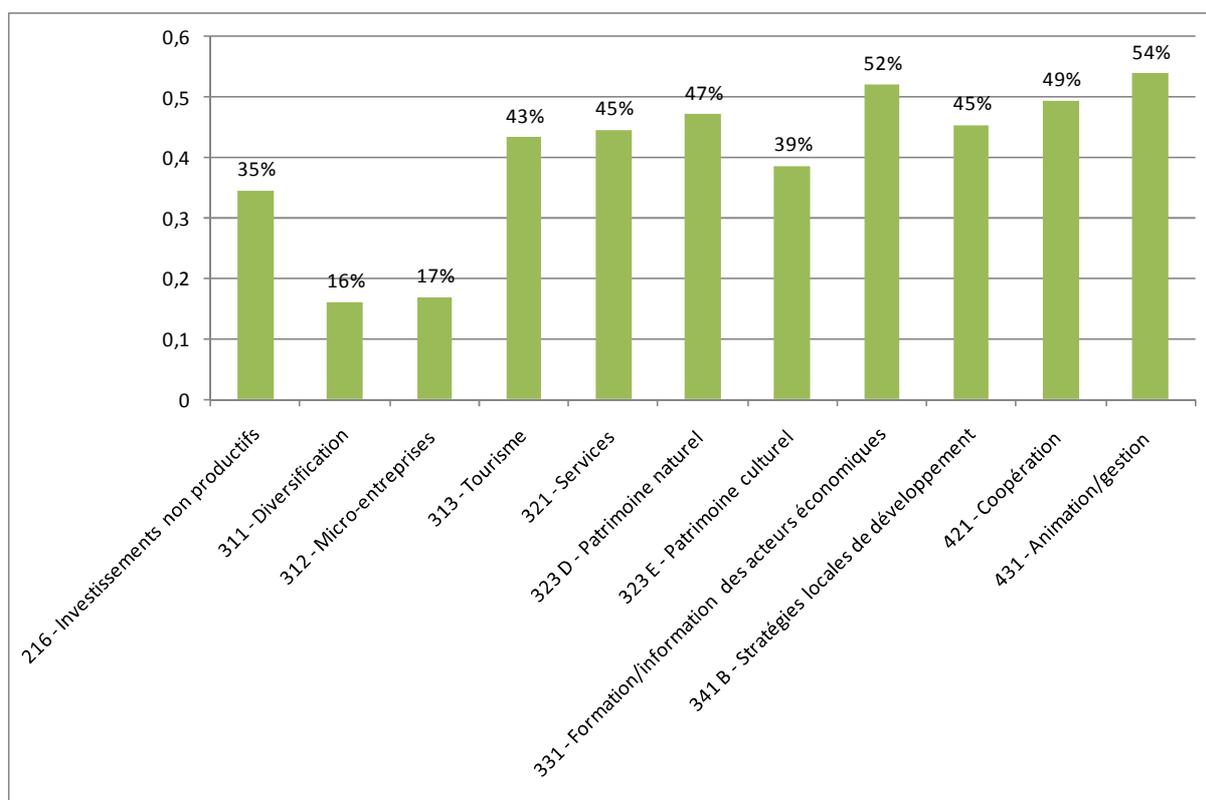
FIGURE 12 – REPARTITION DES FINANCEMENTS AU NIVEAU REGIONAL EN FONCTION DU TYPE DE PORTEUR DE PROJET – ©RCT



La figure 12 permet donc de voir que les porteurs de projets privés ont cofinancé avec leur autofinancement plus de 50% du montant des projets. C'est le Conseil régional qui reste le cofinancier public le plus important (après le FEADER) avec 721 092, 57€ investis. L'apport du FEADER a un impact sur l'augmentation du financement public des projets privés (c'est la « cerise sur la gâteau ») et sur la démultiplication des financements publics mis en œuvre dans les territoires GAL puisque la part prise en charge par le FEADER permet de réduire l'apport du cofinancement public et par là, de le déployer sur d'autres projets.

Ainsi, il aurait fallu peut-être mieux pré-identifier sur le territoire des bénéficiaires potentiels privés en capacité de s'autofinancer ou alors, mettre en place des systèmes de cofinancement privé (*crowdfunding*, épargne solidaire) pour éviter une avance de trésorerie parfois trop importante pour les structures et pouvant les mettre en danger financièrement (exemple : les projets d'hébergements touristiques obtiennent leur subvention départementale à partir du moment où ils sont labellisés Gîte de France. Lorsqu'il y a une thématique notamment Personnes à Mobilité Réduite, cela nécessite le passage en commission qui se réunit 2 fois/an). Les projets sont dans une position défavorable et prennent du retard indépendamment de leur volonté.

FIGURE 13 – MOYENNE DU TAUX DE COFINANCEMENT DU FEADER PAR MESURE POUR LES PROJETS LEADER AU 30 JUIN 2014 – ©RCT



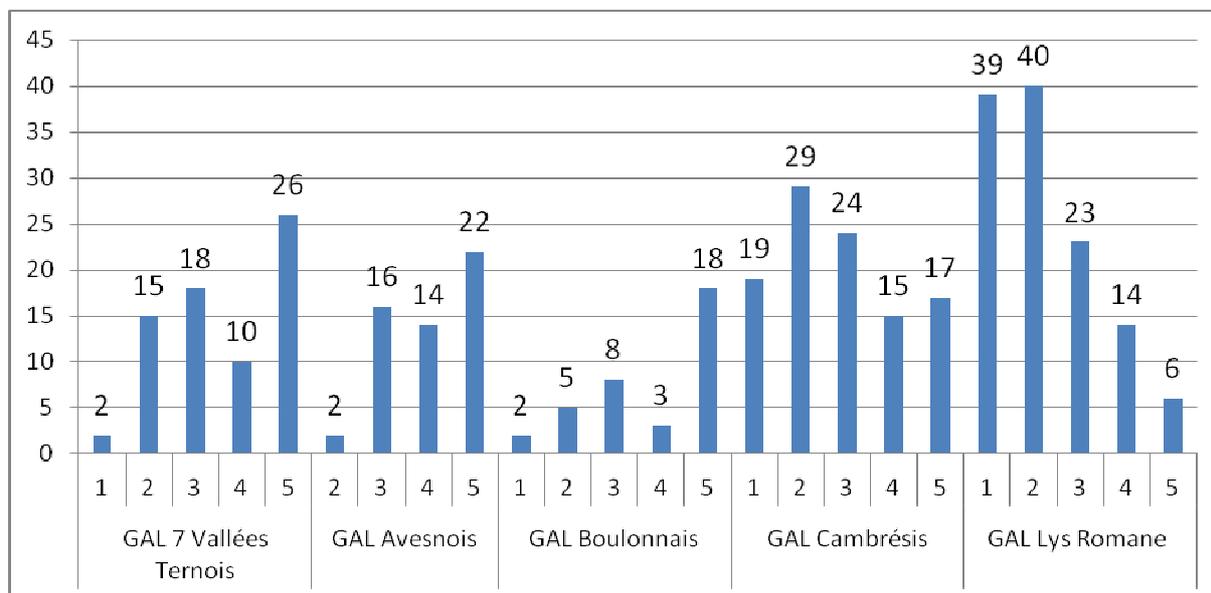
1.5 De projets LEADER ayant en moyenne une enveloppe d'environ 12 000 € de FEADER

Sur l'ensemble des projets LEADER, 50 projets ont bénéficié d'une enveloppe FEADER supérieure à 25 000 € soit 12 % des projets, avec une relative hétérogénéité en fonction des territoires, et, comme on l'a vu, des thématiques ciblées par les axes stratégiques du GAL : Tourisme, Services, Patrimoine, Environnement, etc.

Avec une enveloppe LEADER moyenne de 12 627 € environ au niveau régional, les projets ayant reçu un montant de FEADER compris entre 10 000 € et 20 000 € sont les plus nombreux, ceci se vérifiant sur 3 des 5 GAL. En France, la moyenne des paiements FEADER sur LEADER est comprise entre 10 500€ et 11 000 € à la mi-2014, sur l'ensemble des projets. Ainsi, il apparaît que la région Nord-Pas de Calais se positionne légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

Cette analyse doit être mise en perspective au regard du coût total des projets où la situation est davantage hétérogène en fonction des GAL. Au niveau régional, 22 % des projets ont un coût total supérieur ou égal à 50 000 € mais ce taux peut atteindre plus de 40 % sur certains territoires GAL (GAL du Boulonnais, GAL de l'Avesnois) comme l'illustre la figure 14.

FIGURE 14 – NOMBRE DE PROJETS PAR GAL EN FONCTION DE LA CLASSE DU COUT TOTAL DU PROJET – ©RCT



CLASSE DE PROJET PAR MONTANT TOTAL DE PROJET :

- CLASSE TYPE 1 < 5 000
- CLASSE TYPE 2 < 15 000
- CLASSE TYPE 3 < 30 000
- CLASSE TYPE 4 < 50 000
- CLASSE TYPE 5 ≥ 50 000

Parmi les 89 projets ayant un coût total supérieur à 50 000 €, la moitié d'entre eux concernent le tourisme (23) et les micro-entreprises (22), s'expliquant, pour la première thématique, par l'investissement dans des projets d'envergure (notamment l'aménagement de sentiers randonnées, voies douces pour le GAL du Pays Boulonnais, des opérations de communication et événementiels) pour la seconde, par l'investissement dans du matériel technique ou des locaux d'entreprises. Viennent ensuite les services avec 18 projets (allant de la création de chaufferies bois sur le GAL 7 Vallées Ternois, le GAL Lys Romane ou le GAL du Cambrésis à la mise en œuvre d'un espace-test agricole sur le GAL de l'Avesnois, en passant par des infrastructures multiservices). L'enveloppe LEADER attribuée à ces projets importants est globalement proportionnelle à leur montant total, pour autant l'aide européenne représente une part plus faible que pour l'ensemble des projets (27%), signifiant sans doute que celle-ci constitue un soutien financier moins décisif.

Les projets impliquant les plus faibles montants financiers se rattachent également aux thématiques tourisme et services, preuve que celles-ci ont tout autant mobilisé de « petits » que de « gros » projets. En revanche l'aide LEADER a été beaucoup plus déterminante pour ces projets puisqu'elle représente en moyenne près de 50% du financement. Ces projets concernent principalement le secteur public.

Le secteur privé, quant à lui, a soutenu des projets de catégories 3 à 5, soit de 30 000 € à plus de 50 000€. La très forte proportion de projets d'importante envergure financière dans le privé est à mettre en lien avec le constat précédemment énoncé quant à l'autofinancement qu'a requis ce genre de démarche. Par conséquent, il est probable que seules les structures disposant d'une capacité d'autofinancement suffisante ont pu concrétiser leurs projets, eux aussi importants. Il s'agit principalement d'associations (29 structures), d'agriculteurs (4 dont 1 groupement de producteurs), d'entreprises (43) et de particuliers (4).

EN RÉSUMÉ

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une programmation quasiment achevée ✓ Un montant initial de FEADER qui correspond aux objectifs finaux de programmation fixés ✓ Des aides financières publiques diversifiées ✓ Des méthodes innovantes pour faciliter le financement des porteurs privés ✓ LEADER, une impulsion financière forte ✓ Des micro-projets particulièrement soutenus par LEADER ✓ Un co-financement LEADER pouvant atteindre 50% sur certaines thématiques et certains types de porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une articulation entre les différents cofinancements publics pas toujours aisée, notamment d'un point de vue administratif (allongement des délais, multiplication des dossiers de demande, etc.) ✓ Une implication financière des porteurs de projets privés qui reste déterminante et peut décourager les plus petites structures, voire les mettre en péril en cas de délais de paiements trop longs et d'avance de trésorerie non programmée initialement
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier en amont les dispositifs financiers pouvant s'articuler avec les axes stratégiques et solliciter des partenariats avec les instances concernées pour faciliter le montage des dossiers et les mises en paiement ✓ Diffuser la méthodologie développée (c'est-à-dire réaliser des avances de trésorerie pour les porteurs de projets privés) sur la CC Cœur de l'Avesnois auprès d'autres EPCI pour favoriser le financement des initiatives privées au plus près des besoins des territoires ✓ Favoriser le financement public par les collectivités locales à travers des fonds de concours ou des lignes dédiées aux financements des micro-projets privés ✓ Développer les systèmes novateurs de cofinancements privés : plateforme de <i>crowdfunding</i> comme Ulule ou KissKiss BankBank, épargne solidaire comme Terres de Liens, en fonction des réalités et possibilités de chaque territoire. 	

2. LES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME LEADER AU NIVEAU RÉGIONAL

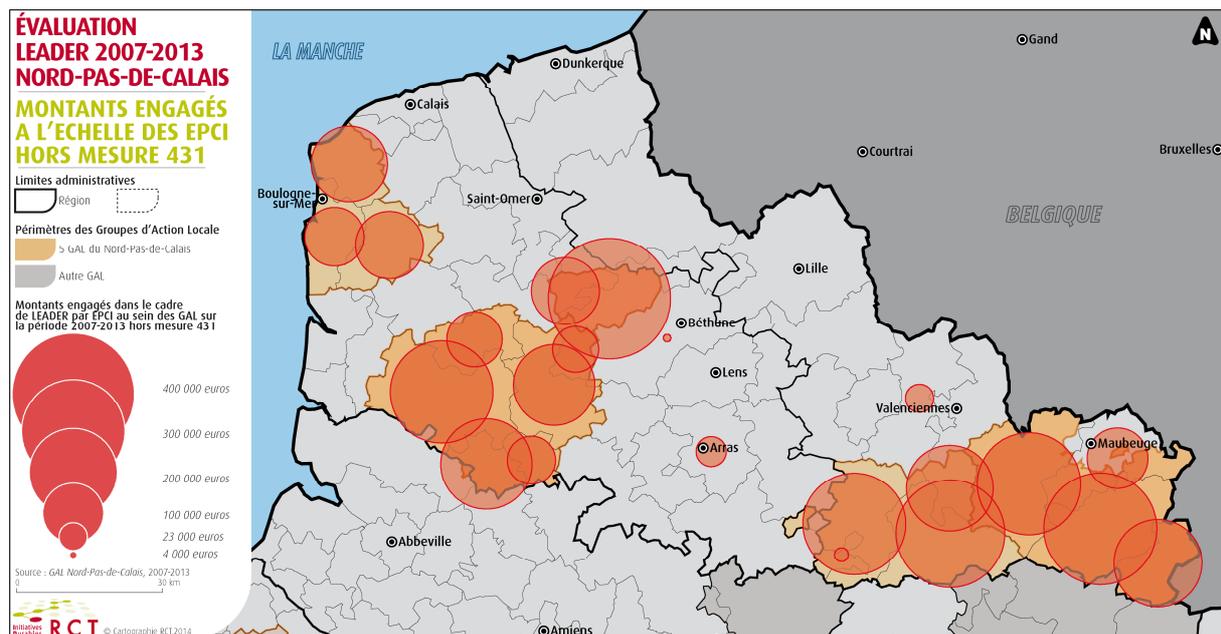
2.1 Les acteurs publics, principaux bénéficiaires de LEADER en Nord-Pas de Calais

Au niveau régional, 283 projets ont été mis en œuvre par 112 porteurs de projets publics contre 105 projets portés par 95 privés. Ainsi, les porteurs de projets publics représentent 75 % des porteurs de projets en termes du nombre de projets programmés et 77 % au regard des montants FEADER attribués.

Parmi les structures bénéficiaires de LEADER en Nord-Pas de Calais, les collectivités sont les plus représentées avec 192 projets portés par des EPCI ou des Pays (figure 18). Les communes ont quant à elles monté 108 projets. En termes de répartition, ces acteurs publics ont porté près de 80 % des projets LEADER. L'importance de l'échelle communautaire indique qu'a priori les projets LEADER ont été menés à des échelles structurantes (EPCI ou territoire de projet), bénéficiant à l'ensemble du territoire, ce qui n'est pas toujours le cas pour les projets communaux, d'impacts plutôt micro-local (voir ci-après). Les thématiques les plus investies par le secteur public sont les services (78 projets), le patrimoine naturel (70 projets) et le tourisme (68 projets).

D'autre part, comme le montre la carte³ ci-dessous, la répartition des enveloppes du FEADER par GAL est assez homogène, reflet de la volonté des GAL de respecter un équilibre territorial dans l'accès aux financements.

FIGURE 15 – CARTE : MONTANTS ENGAGÉS A L'ECHELLE DES EPCI (HORS ANIMATION/GESTION) – © RCT



Les projets privés, quant à eux, ne représentent qu'un quart des projets, ce qui souligne notamment la difficulté de mobiliser des porteurs de projets privés du fait d'un cofinancement public guère aisé à trouver, de la lourdeur administrative et de la complexité du circuit d'instruction... Certains porteurs de projets ne disposent en effet pas de la connaissance de LEADER ni des ressources nécessaires en

³ Les projets sont cartographiés par rapport au siège social du bénéficiaire, qui peut être extérieur au périmètre du Gal mais dont l'action y est localisée, et le rayonnement des projets ne se limite pas forcément à l'EPCI où se situe ce siège social

ingénierie pour y faire face. D'autres peuvent privilégier une source de financement différente, y compris parmi les fonds européens, pouvant souvent être plus avantageuse en termes d'enveloppe financière et de montage du dossier. En revanche, le rapport entre le nombre de projets privés (105) et le nombre de structures porteuses (95) est très positif car il met en avant le fait que les GAL ont su, au sein de la sphère privée, mobiliser de nombreux et divers acteurs locaux.

Parmi les acteurs privés, les associations sont les plus représentées avec 70 projets, principalement intervenues sur les thématiques Tourisme et Patrimoine culturel. Mais il convient également de souligner la relative importance des entreprises et micro-entreprises (moins de 10 personnes). *In fine*, malgré quelques difficultés à faire émerger des projets portés par des acteurs privés, ceux-ci montrent une relative diversité statutaire (SARL, particuliers, entrepreneurs, agriculteurs, etc.) qui témoigne d'une certaine transversalité dans le rayonnement de la mise en œuvre de ce programme. LEADER est donc un dispositif pouvant être mobilisé par un large spectre d'acteurs privés.

Avec un tiers de projets privés au niveau régional, des différences peuvent être observées au niveau des GAL (figures 16 et 17). Ainsi, le GAL de l'Avesnois a mis en œuvre 36 projets portés par des acteurs privés pour 18 projets publics. Parmi les projets privés, 18 sont portés par des associations, certaines pouvant être reconnues d'intérêt public, mais le nombre de projets portés par des entreprises ou micro-entreprises est également important, avec 17 projets. Ces résultats s'expliquent par plusieurs leviers :

- ▶ Un animateur issu de la Chambre du commerce et de l'industrie et un partenariat avec la chambre consulaire mis en place dès le début de la programmation ;
- ▶ Une stratégie ouvrant l'ensemble des axes aux porteurs privés et certains d'entre eux spécifiquement réservés à ces porteurs ;
- ▶ L'initiative d'avancement des fonds FISAC par un EPCI, permettant l'accélération du rythme de paiement et, de là, un accès moins réticent à LEADER pour les porteurs de faible trésorerie.

Pour autant, il convient de préciser que les autres GAL ont aussi financé des projets portés par des acteurs privés comme les GAL 7 Vallées Ternois, Cambrésis et Lys Romane, et ont pu également financer une grande diversité de structures privés (particuliers, SARL, agriculteurs).

Si les chiffres restent donc modestes à l'échelle du secteur privé, il est possible d'entrevoir des prémices intéressantes dans la mobilisation des acteurs privés.

FIGURE 16 – PART DES PORTEURS DE PROJETS PUBLIC/PRIVE (EN %) ET REPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS PAR GAL (EN NOMBRE) HORS PROJETS DE LA MESURE 431 AU 30 JUIN 2014 – ©RCT

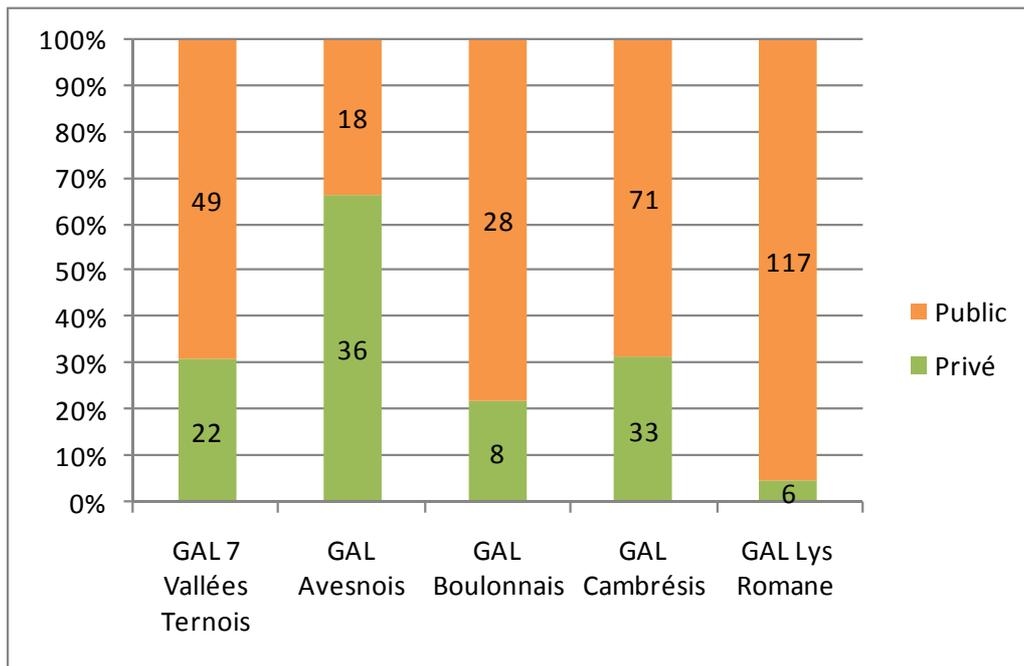


FIGURE 17 – PART DES PORTEURS DE PROJETS PUBLIC/PRIVE (EN %) ET REPARTITION DE L'ENVELOPPE LEADER PROGRAMMEE AU 30 JUIN 2014 PAR GAL, HORS MESURE 431 – ©RCT

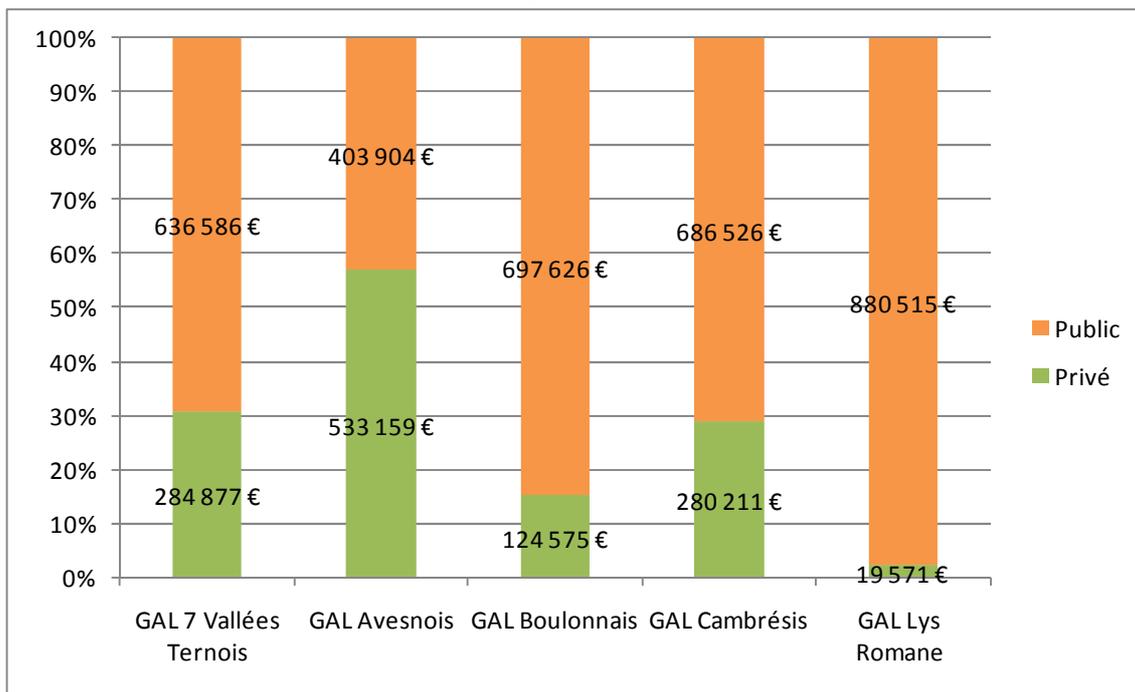


FIGURE 18 – TYPES DE PORTEURS DE PROJETS SELON LE NOMBRE DE PROJETS LEADER MENES AU 30 JUIN 2014 – ©RCT

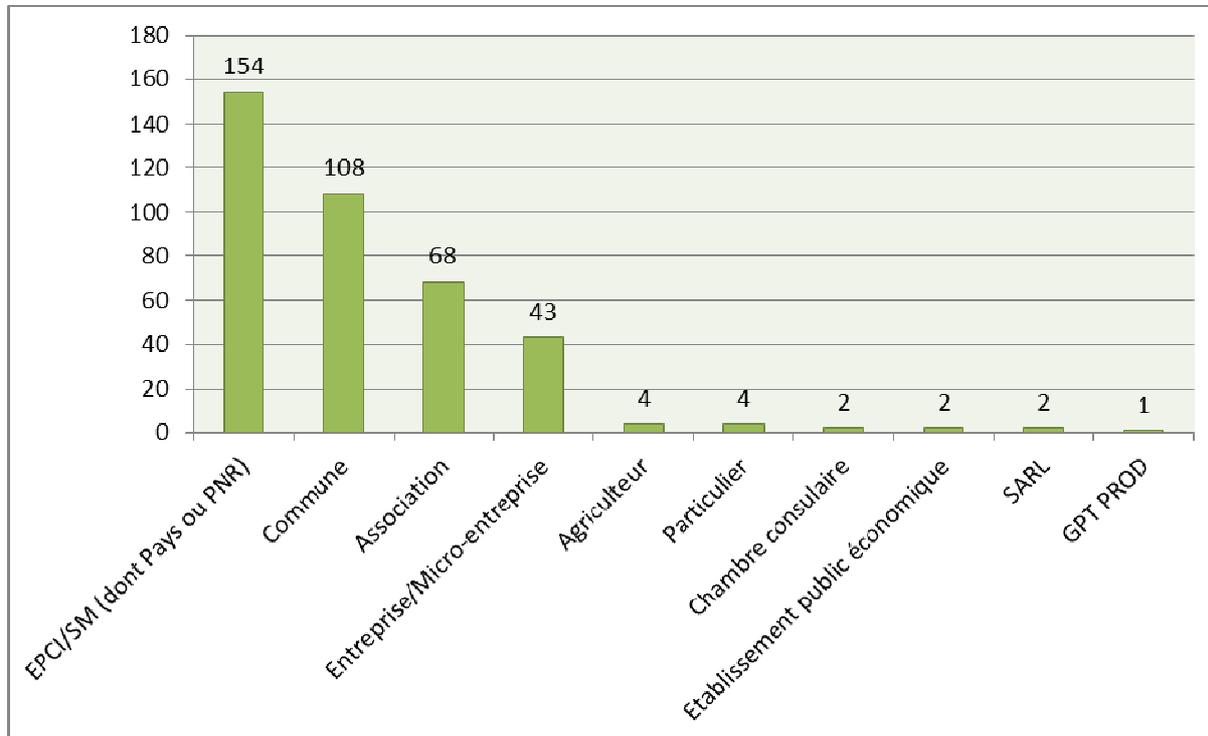


FIGURE 19 – CARTE : REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TYPE ET PAR GAL – © RCT

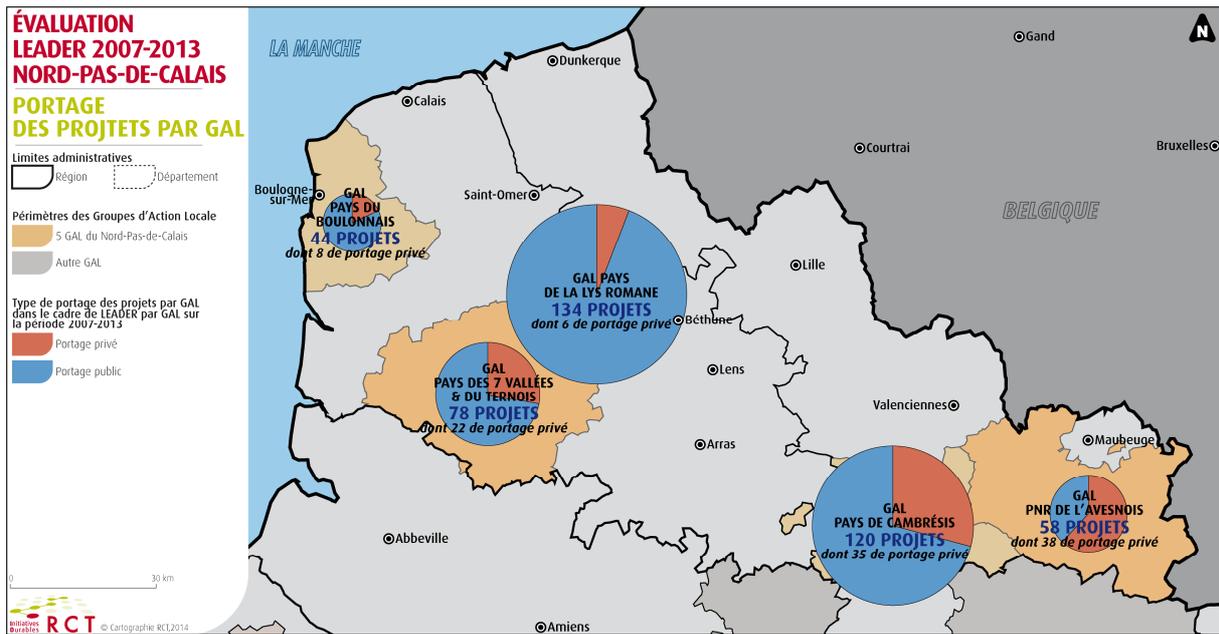
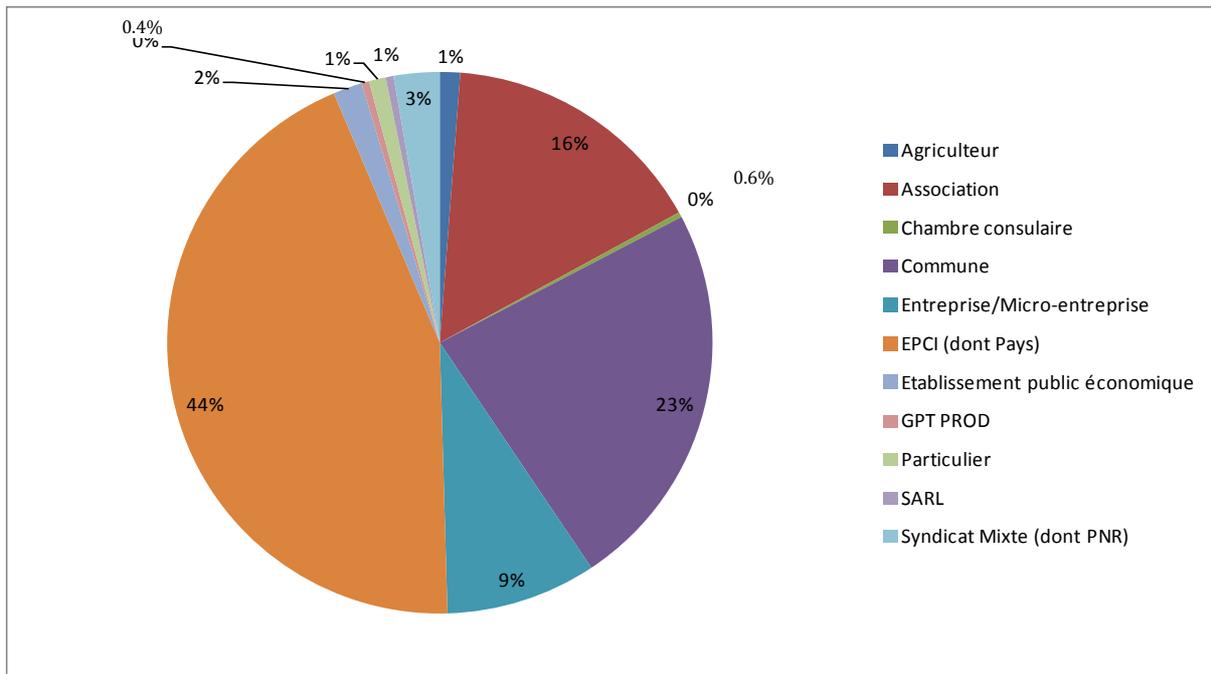


FIGURE 20 – REPARTITION DES PORTEURS DE PROJETS SELON LE NOMBRE DE PROJETS LEADER MENES AU 30 JUIN 2014 – © RCT



2.2 Des projets LEADER « rayonnant » à une échelle intercommunale ou Pays

Le rayonnement des projets a été jugé par les équipes techniques de chaque GAL. L'analyse qui en est faite doit être lue avec cette indication.

L'analyse de l'échelle de rayonnement des projets souligne bien l'importance des projets pour les territoires des GAL et leur caractère « structurant »⁴. Même si l'échelon communal est relativement important (42 % des projets au niveau régional), les projets rayonnant à l'échelle des intercommunalités, des Pays ou des PNR restent majoritaires. Ainsi, pour la majorité des GAL, plus de la moitié des projets mis en œuvre ont une échelle de rayonnement dépassant la commune.

Autre constat à souligner, ce ne sont pas nécessairement les « gros » projets, impliquant des fonds importants, qui sont les plus structurants pour les territoires, si l'on considère à nouveau l'échelle de rayonnement géographique. Ainsi, comme le montre la figure 23, les projets de large rayonnement concernent davantage les projets dont le coût total est inférieur à 30 000 €. A l'inverse, les projets de plus de 50 000 € ont souvent une envergure qui se limite au périmètre communal.

L'analyse du lien entre le type de bénéficiaire et le rayonnement du projet témoigne, en ce qui concerne le secteur privé, de deux logiques qui peuvent apparaître contradictoires :

- ▶ Les projets privés présentent des taux de rayonnement restreints (communal ou infracommunal) supérieurs à ceux du public (53% pour 44%). Il s'agit alors très souvent d'investissements matériels ou bâtimentaires.
- ▶ Pour autant, les projets privés présentent également un taux de rayonnement élargi plus important que dans le secteur public (33% pour 26%). Ces actions s'avèrent être diversifiées dans leur contenu : investissement matériel ou travaux de rénovation/réhabilitation participant à la structuration d'une filière économique, événementiels, opérations de sensibilisation, aménagements de linéaires d'espaces verts, etc.

On voit surtout que l'envergure territoriale du projet et son impact plus ou moins structurant tient aux efforts d'articulation opérés avec les autres projets et la stratégie. Ainsi, un investissement technique (type acquisition d'un broyeur pour des plaquettes de bois) présente une nette plus-value qualitative s'il implique une mise en réseau des utilisateurs et fournisseurs.

⁴ Projet mettant en place des organisations, des réseaux ou des outils ayant un impact en termes de synergie et de développement pour une communauté, une filière, d'un territoire...

FIGURE 21 – REPARTITION (EN %) ET NOMBRE DE PROJETS PAR GAL EN FONCTION DE L'ECHELLE DE RAYONNEMENT – ©RCT

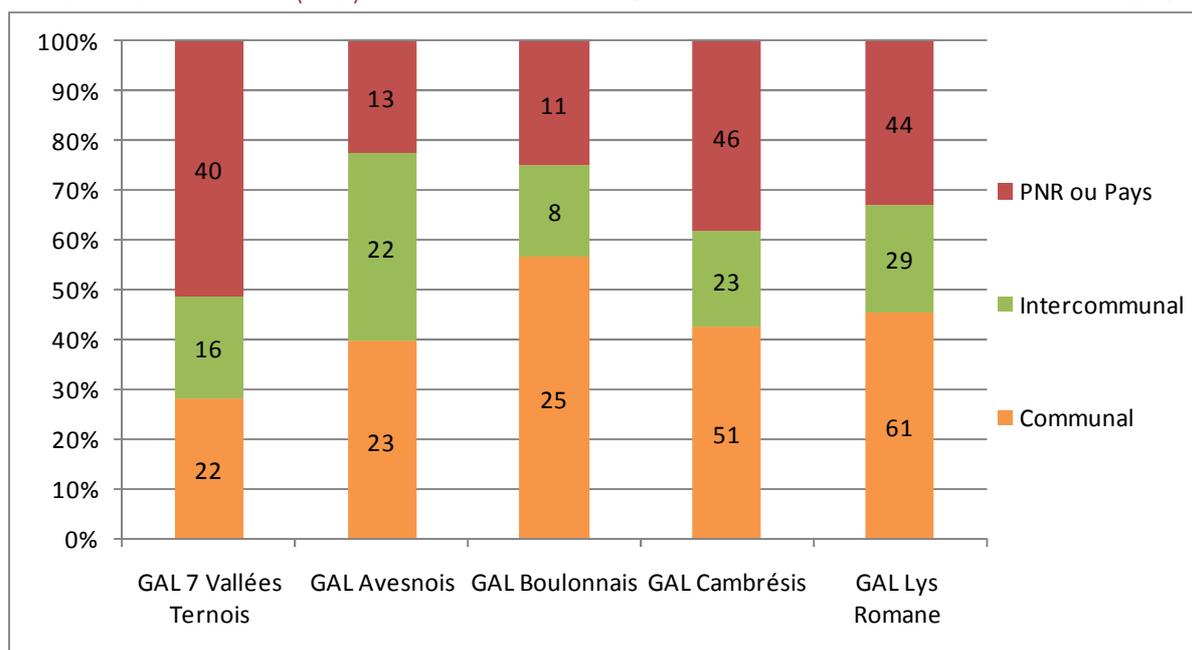


FIGURE 22 – REPARTITION DE L'ECHELLE DE RAYONNEMENT DES PROJETS LEADER AU NIVEAU REGIONAL AU 30 JUIN 2014 – ©RCT

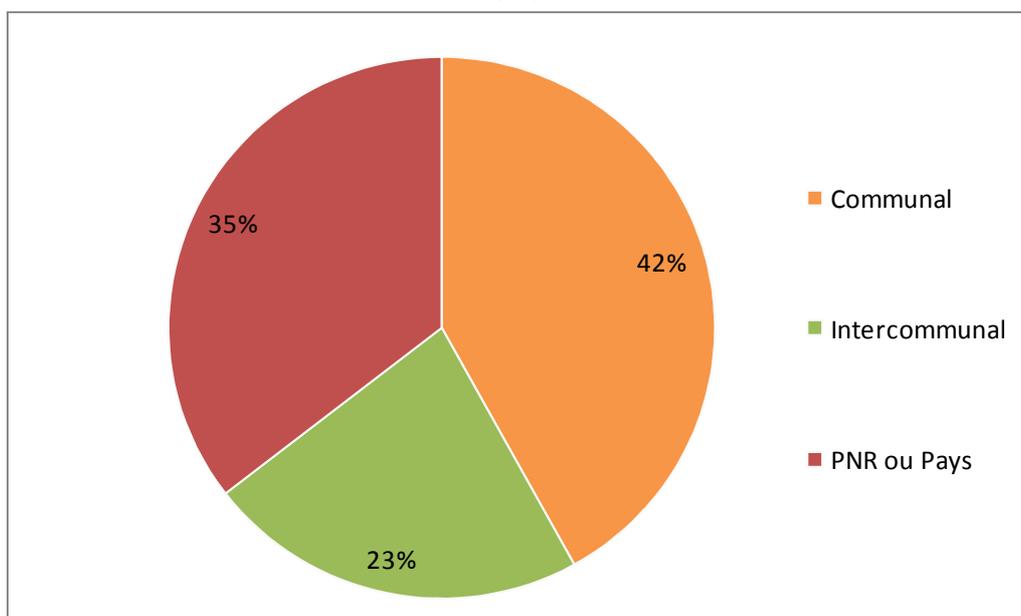


FIGURE 23 – REPARTITION DU RAYONNEMENT PAR CLASSE DE PROJET (MONTANT TOTAL - HORS ANIMATION/GESTION) – © RCT

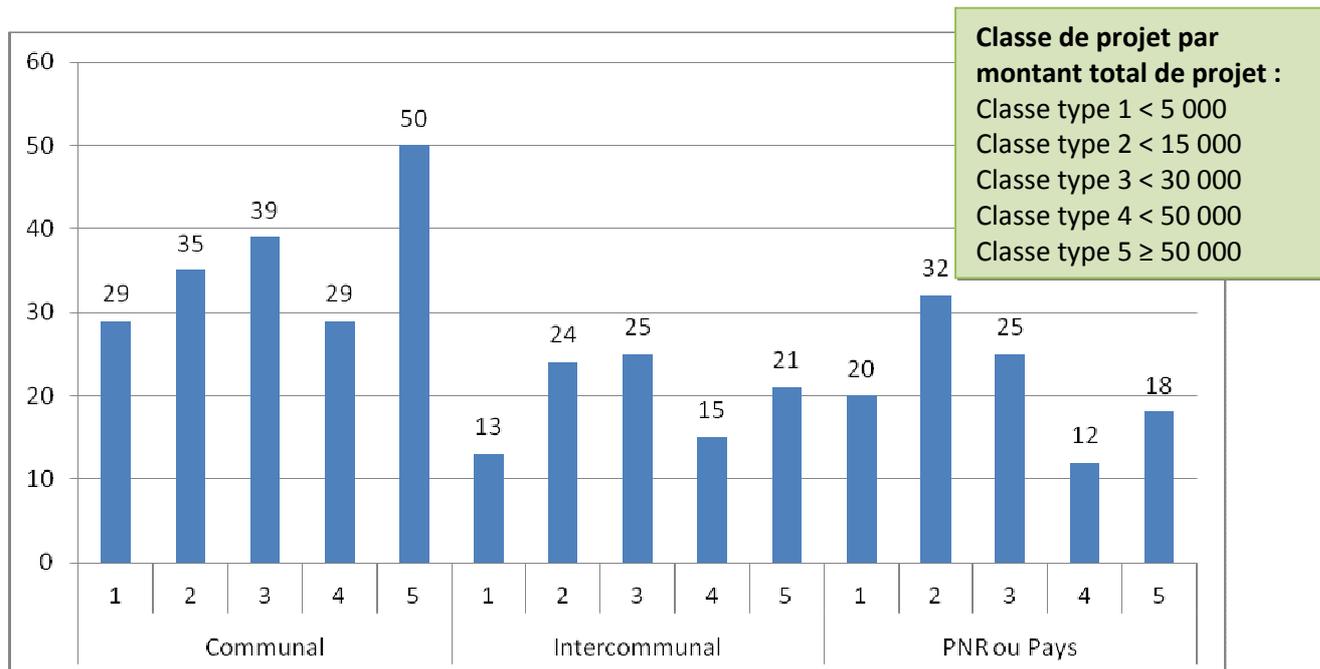


FIGURE 24 – PART (EN %) ET NOMBRE DE PROJETS PAR « CLASSE » DE MONTANT FEADER PAR GAL AU 30 JUIN 2014 – ©RCT

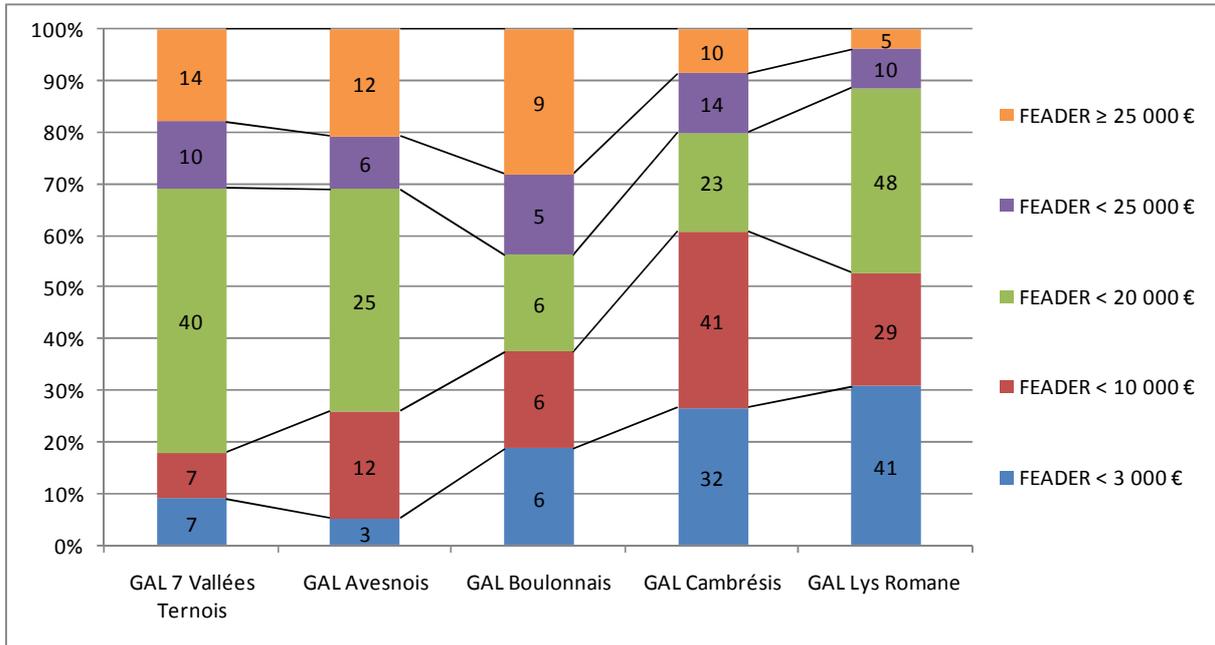
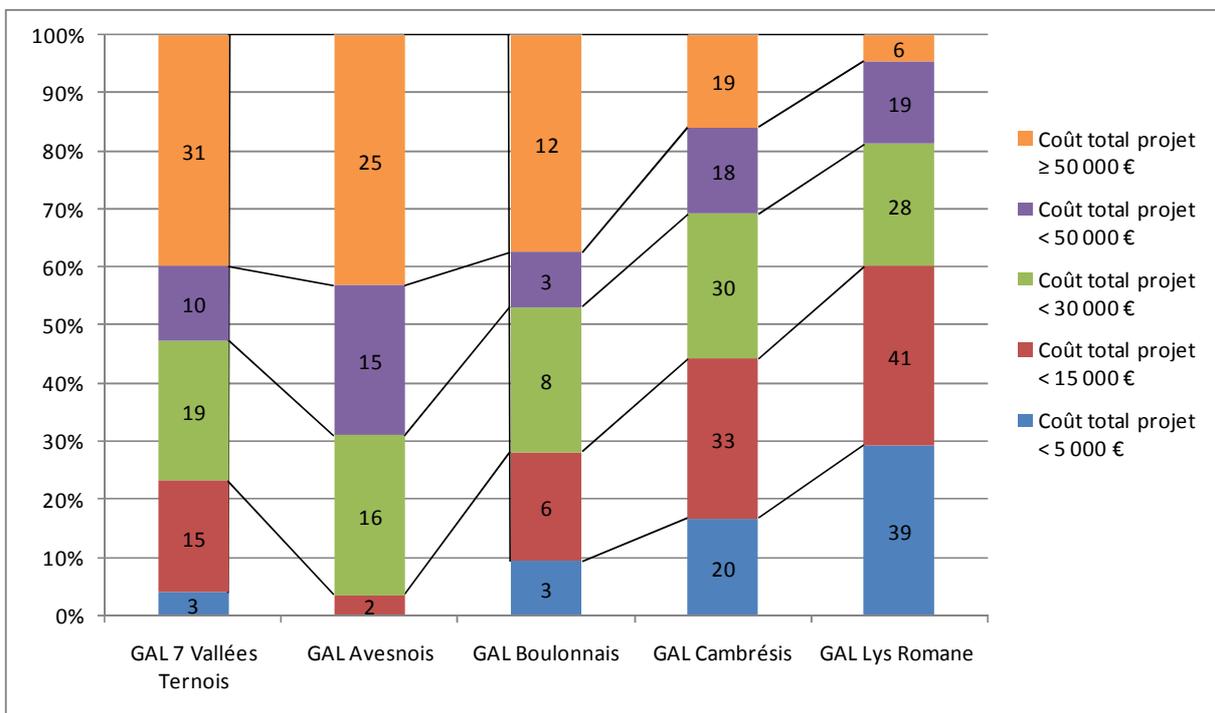


FIGURE 25 – PART (EN %) ET NOMBRE DE PROJETS PAR « CLASSE » DU COUT TOTAL DES PROJETS PAR GAL AU 30 JUIN 2014 – ©RCT



Note de lecture : les graphiques ci-dessus possèdent une double entrée, précisant la part en pourcentage représentée par chaque « classe » et le nombre de projets.

Par exemple, pour le GAL 7 Vallées Ternois, 7 projets ont été programmés avec une enveloppe FEADER inférieure à 3 000 €, représentant presque 10 % du nombre de projet programmé au 30 juin 2014 (figure 25).

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des bénéficiaires diversifiés, notamment dans le secteur privé illustrant une mobilisation large et équitable au niveau des territoires ✓ Un soutien LEADER important aux EPCI, présageant de projets d'envergure intercommunale structurante ✓ Une mise en lien et une articulation travaillée entre les petits investissements afin d'en faire des projets d'envergure à l'échelle du Pays – donc structurants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un accès à LEADER encore trop réduit pour les porteurs de projets privés (hors GAL de l'Avesnois et GAL du Cambrésis) ✓ Un nombre important de « petits projets » (moins de 5 000 €) similaires, pouvant donner l'impression d'un effet de saupoudrage ✓ Le montant du coût total du projet de préjuge pas de son rayonnement (les projets de plus de 50 000 € ont un rayonnement majoritairement communal)
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer/développer une communication spécifique à destination des porteurs privés ✓ Mettre en place des dispositifs spécifiques LEADER sur des thématiques non cofinancées par ailleurs pour les collectivités locales et profiter de l'autofinancement. Articuler les dispositifs LEADER à destination des bénéficiaires privés avec les dispositifs publics disponibles à différentes échelles pour permettre l'accès à la dépense publique nationale obligatoire ✓ Favoriser la mise en réseau des acteurs sur des actions similaires pour promouvoir les économies d'échelles, le partage de bonnes pratiques, la mutualisation d'outils ou de formations ✓ Approfondir la question du rayonnement du projet en faisant un critère de sélection précis (avec un système de pondération en fonction de l'échelle de rayonnement ?) et en s'assurant des moyens de vérification de ce rayonnement <i>a posteriori</i> pour le mesurer 	

Analyse qualitative

1. PERTINENCE DES STRATÉGIES ET IMPACT SUR LES TERRITOIRES

Les stratégies de chacun des GAL sont rappelées dans le tableau ci-après :

Nom du GAL	Priorité ciblée des stratégies
GAL Parc naturel régional de l'Avesnois	« Créer un contexte favorable à l'émergence d'initiatives en s'appuyant sur la valorisation des ressources du territoire »
GAL Pays du Boulonnais	« Faire de cette terre d'accueil un exemple de campagne française préservée et ouverte sur la mer »
GAL Pays du Cambrésis	« Révéler la plus-value du monde rural et la qualité de vie en Cambrésis »
GAL Lys-Romane	« Une synergie environnementale pour un territoire durable »
GAL Pays des 7 Vallées et Ternois	« Développer et partager de nouvelles valeurs ajoutées à partir des richesses locales »

1.1 Des stratégies locales de développement majoritairement larges...

Des stratégies « larges »

Les GAL du Nord-Pas de Calais s'illustrent, comme de nombreux autres GAL en France, par des stratégies locales de développement « englobantes », c'est-à-dire, recouvrant des champs thématiques vastes. On retrouve, par exemple, le tourisme, l'environnement ou encore le développement économique, souvent déclinés à partir d'une priorité ciblée globale. Si le contenu des annexes des conventions vient préciser ces stratégies, un sentiment de « tout est dans tout » peut transparaître, ne rendant pas très lisible l'action spécifique du LEADER. De ce fait, les effets résultant d'une approche ascendante, destinée à formaliser des stratégies adaptées et propres à chaque territoire, ne se ressentent pas tout à fait. Deux principales raisons peuvent expliquer ce sentiment.

Lors du lancement des programmes LEADER en Nord-Pas de Calais, les GAL avaient mené un travail d'approche ascendante (plus ou moins abouti en fonction des GAL) et de concertation pour faire émerger leur stratégie locale de développement à partir des acteurs de terrain et des partenaires locaux. Cette démarche ascendante (*bottom-up*) est effectivement un des piliers de LEADER auquel ils devaient répondre. Or, des biais ont été intégrés suite à une relecture des candidatures par l'Autorité de gestion qui a parfois demandé à réorienter les stratégies pour voir apparaître des thématiques non présentes, notamment liées à l'agriculture, et donc ajoutées de manière

descendante. En effet, la DRAAF a eu à cette période la volonté de répondre de façon plus large aux objectifs du Document régional de développement rural (déclinaison en région du PDRH). Cela a conduit à une réécriture des candidatures ayant pour conséquence une moindre convergence des stratégies avec les enjeux locaux. Cette méthode a permis d'inciter les GAL à élargir leur stratégie pour pouvoir financer l'ensemble des axes opérationnels de leur plan de développement (traduction en axes et en fiches actions de la stratégie).

Mais ce n'est pas là la seule explication. En effet, face à une raréfaction des fonds publics et à des défis urgents, les GAL ont aussi eu le souci de répondre à des stratégies larges pour permettre à un nombre important de projets d'être financés, et ainsi répondre aux besoins du territoire. Cependant, ce sont les modes de sélection des projets et les fils conducteurs (tourisme, environnement, micro-projets...) qui ont permis un filtrage des projets financés *via* LEADER et répondant à un ensemble de critères dont la stratégie est un élément. De plus, la plupart des GAL, s'ils ont effectivement abordé des thématiques larges, l'ont fait sous un « angle d'approche » spécifique qui a permis de – plus ou moins – articuler les projets et leur donner une cohérence d'ensemble.

Tableau récapitulatif par GAL mettant en avant la stratégie globale, les axes stratégiques, les dispositifs du PDRH mobilisés, en lien avec leur fiches-actions (FA) et le nombre de projets par fiche-action :

GAL	Stratégie	Axes	Dispositifs PDRH	FA	Nombre de Projets
7 Vallées-Ternois	Développer et partager de nouvelles valeurs ajoutées à partir des richesses locales	<ol style="list-style-type: none"> Produits, savoir-faire locaux et tourisme Energies Patrimoine naturel et culturel 	312	FA 5 : nouvelles filières de commercialisation	9
			313	FA 6 : innovation collective dans le tourisme	19
			321	FA 3 : pratiques exemplaires	9
			323 D	FA 1 : patrimoine naturel	8
			323 E	FA 2 : patrimoine culturel	23
			421	FA 7 : coopération	3
Avesnois	Créer un contexte favorable à l'émergence d'initiatives en s'appuyant sur la valorisation des ressources du territoire	<ol style="list-style-type: none"> Microprojets Tourisme Culture 	311	FA 5 : diversification agricole et productions locales	1
			312	FA 3 : ressources et savoir-faire locaux	13
			313	FA 3 : ressources et savoir-faire locaux et 4 : tourisme durable	10

			321	FA 2 : services durables	8
			323 E	FA 6 : actions culturelles	13
			341 B	FA 1 : stratégies locales	7
			421	FA 7 : coopération	2
Boulonnais	Faire de cette terre d'accueil un exemple de campagne française préservée et ouverte sur la mer	<ol style="list-style-type: none"> Productions locales valorisées via le tourisme Itinérances Loisirs de pleine nature 	311	FA 3 : diversification agricole	1 (3 gîtes)
			313	FA 3 : diversification agricole, 5 : outils touristiques et voies douces, et 7 : patrimoine culturel	26
			323 D	FA 6 : découverte des ENS	5
			323 E	FA 5 : outils touristiques et voies douces, et 7 : patrimoine culturel	3
			421	FA 6 : coopération via le thème de la FA 6	1
Cambrésis	Révéler la plus-value du monde rural et la qualité de vie en Cambrésis	<ol style="list-style-type: none"> Services et activités économiques de proximité Patrimoine naturel et culturel 	311	FA 6 : sensibilisation vers méthanisation	1
			312	FA 2 : micro-activités de services	16
			321	FA 1 : offre de services, et 5 : sensibilisation développement durable	34
			323 D	FA 4 : patrimoine naturel et éducation à l'environnement	21
			323 E	FA 7 : patrimoine culturel et historique	29

			421	FA 8 : coopération	3
Lys Romane	Synergies environnementales pour un territoire durable	1. Trame Verte et Bleue 2. Plan Climat Territorial 3. Sensibilisations des habitants pour en faire des éco-acteurs	216	FA 2 : Trame bleue	2
			312	FA 6 : économie et environnement	2
			313	FA 5 : tourisme vert	37
			321	FA 3 : énergies renouvelables et 4b : réduction et valorisation des déchets	34
			323 D	FA 1 : Trame verte	39
			331	FA 7 : formation et environnement	2
			421	FA 10 : coopération et environnement	1

Trois types d'articulation avec les stratégies territoriales locaux (Charte du Pays ou du Parc naturel régional) se distinguent alors :

1 – articulation très large avec la stratégie territoriale (Charte du Pays) avec un effet levier LEADER sur la montée en gamme des projets financés (critères environnementaux, mise en réseau des acteurs, travail en partenariat) illustrée par le GAL 7 Vallées Ternois

2 – articulation partielle (sur 2-3 axes) de la stratégie territoriale, avec souvent l'effet levier de LEADER sur le lancement ou le renforcement de celles-ci (accompagnement de l'entrepreneuriat, développement des services de commerces de proximité, TVB, économie locale) illustrée par les GAL de l'Avesnois et du Cambrésis

3 – une stratégie LEADER ciblée sur un axe de la stratégie territoriale : appui de LEADER sur cette thématique comme l'ont fait les GAL du Boulonnais (avec un axe prioritaire sur le tourisme) et le Lys Romane (avec un axe prioritaire sur l'environnement).

On constate alors que plus l'articulation avec les stratégies locales est large, plus la concentration thématique LEADER s'élargit, pouvant sembler être « diluée » dans un projet de territoire plus large.

On remarque également que sur l'ensemble des fiches-actions finalement mobilisées sur la période (entre 4 pour le GAL Boulonnais, 6 pour les GAL 7 Vallées Ternois, Cambrésis et Avesnois, et 8 pour le GAL Lys Romane), 3 en moyenne, ont fait l'objet d'une mobilisation plus forte (sauf pour le GAL du Boulonnais où seule une fiche-action a été très mobilisée avec 26 projets sur 44). Ce phénomène s'explique notamment par :

- des fiches-actions répondant particulièrement bien aux besoins des bénéficiaires potentiels (GAL Lys Romane sur le tourisme vert, la sensibilisation environnementale pour la réduction des déchets et favoriser les énergies renouvelables, GAL du Boulonnais sur le tourisme durable)

- des territoires « prêts » sur ces fiches-actions : bonne mise en réseau existante, bonne interconnaissance des acteurs (le GAL du Cambrésis sur les services de proximité et le patrimoine naturel)
- des stratégies et des dispositifs d'aides territoriales convergents vers des thématiques communes, facilitant les cofinancements publics comme cela a pu être le cas en 7 Vallées Ternois
- une animation territoriale dynamique, comme sur le GAL de l'Avesnois sur les micro-entreprises

Au final, c'est une conjonction de ces éléments qui a amené les GAL à mobiliser plus ou moins leur fiche-action. Dès lors, la question du nombre « optimum » de fiche-action se pose pour être à la fois efficace dans la mise en œuvre et pertinent par rapport aux besoins du territoire et à ses capacités pour y répondre. En effet, il semble qu'un nombre resserré de fiches-actions permette de concentrer les énergies sur ces dernières et ainsi, de favoriser les éléments favorisant leur déploiement. De plus, la mise en œuvre d'un nombre réduit de dispositifs (de 2 à 4) permet de rationaliser la gestion et le suivi en réduisant les évolutions réglementaires potentielles à intégrer tout au long de la programmation.

Un effet levier « stratégique » en lien avec les autres stratégies de développement

Les stratégies LEADER ont largement été articulées avec les stratégies existantes des Pays ou du Parc naturel régional car le programme européen vient appuyer ou lancer certains axes de la stratégie du territoire. Par exemple, le GAL Lys Romane a choisi de cibler sa stratégie sur les trames vertes et bleues, le plan climat territorial et la sensibilisation des habitants à l'environnement. Une stratégie qui s'intègre parfaitement à l'axe 2 de la politique du Pays.

Ce mode opératoire permet d'une part d'assurer une bonne liaison entre les différentes aides disponibles, au sein des équipes et auprès des porteurs de projet. D'autre part, cet appui de LEADER sert de levier à certains axes stratégiques, renforçant ainsi la politique territoriale du Pays ou du Parc. Les évaluations individuelles ont montré que LEADER a bien souvent servi à renforcer la stratégie du Pays ou du Parc et à conforter la structuration d'une politique territoriale commune. Cette articulation a donc clairement permis une cohérence d'ensemble des politiques territoriales, plus ou moins lisible selon le degré de concentration thématique de la stratégie LEADER. Si par exemple, LEADER est identifié sur le tourisme pour le GAL Boulonnais car c'est le thème de la stratégie ciblée, la forte articulation multithématique de la stratégie LEADER avec celles des deux Chartes des Pays sur le GAL 7 Vallées Ternois a pu diluer LEADER en termes de visibilité. Cela ne remet pas en cause le choix stratégique du GAL, justifié par les enjeux du territoire, mais indique qu'un degré de concentration thématique réduit doit s'accompagner d'un effort de pédagogie et de communication pour montrer en quoi le programme LEADER apporte une valeur ajoutée (mise en réseau, montée en qualité des projets, etc).

Un seul territoire a, au contraire, vu une de ses compétences se développer grâce au LEADER en privilégiant en intervention ne figurant pas dans les champs d'actions déjà identifiés par les différentes structures territoriales, notamment Parc Naturel Régional. En effet, le PNR de l'Avesnois intervenait peu sur la thématique du développement économique et a construit son programme LEADER autour de cette dernière. Cela lui a permis d'asseoir sa légitimité sur ce thème et de

renforcer son action auprès de son réseau de partenaires et des acteurs économiques locaux, notamment en associant le FEADER au fonds FISAC.

Les GAL du Nord-Pas de Calais répondent à trois grands types d'articulation de la stratégie LEADER avec celle de la structure porteuse. Mais, les GAL sont également venus en appui d'autres dispositifs d'aides développés à d'autres échelles, tels que : Trames vertes et bleues, ACES, FLIP, PCET, FISAC...

Cette articulation avec d'autres stratégies territoriales s'est faite en deux temps en fonction de l'état d'avancement de définition de ces dernières par rapport à la mise en œuvre de LEADER. Lorsque les politiques étaient définies avant ou en même temps, les GAL ont pu chercher, lorsque cela semblait pertinent aux regards des enjeux du territoire, à relier leur stratégie avec d'autres. Lorsque ces politiques se sont développées *a posteriori*, les équipes techniques ont pu identifier ces nouveaux dispositifs et les solliciter si cela permettait de répondre à leur stratégie. Afin de fluidifier la rédaction des candidatures, il serait intéressant de veiller à une harmonisation calendaire, afin que les GAL puissent lier l'ensemble de leur candidature à des dispositifs ayant un pas de temps similaires.

Nous nous trouvons là face à une tension ressentie entre l'élaboration d'une stratégie locale de développement répondant à des enjeux précis à partir d'une démarche ascendante, et les réalités de la dépense publique nationale disponible, nécessitant une mise en articulation avec les politiques existantes, notamment supra. Sans adéquation, il est beaucoup plus difficile pour les acteurs privés de trouver des sources de cofinancement public et donc de monter un projet LEADER. Les stratégies répondent donc à des enjeux plus publics que privés et doivent trouver un positionnement équilibré entre une approche thématique spécifique et nouvelle, et une articulation avec l'existant pour financer les projets.

1.2 ...Répondant aux enjeux des territoires ruraux...

Conformément aux attentes assorties au dispositif LEADER, les stratégies des GAL répondent à des enjeux définis et partagés au niveau du territoire. Les entretiens ont montré que les stratégies choisies étaient pertinentes et en adéquation avec les besoins des territoires.

Le **GAL de la Lys Romane** a choisi une stratégie très intégrée à la Charte du Pays. Il a ainsi axé son travail sur la Trame Verte et Bleue et le Plan climat énergie territorial ce qui était et est encore pertinent à ce jour car des actions restent à mener sur ces thématiques. L'environnement est un thème transversal, permettant de traiter différentes problématiques sous un angle spécifique, justifié par la nécessité, pour le territoire, de mener des actions nécessaires pour protéger et valoriser son patrimoine naturel.

Le **GAL des 7 Vallées Ternois** a axé sa stratégie sur la valorisation des richesses locales que sont le patrimoine local, les sites naturels, la filière bois, les savoir-faire et les activités touristiques en choisissant un ensemble varié d'actions à accompagner. Ce choix se justifie par les problématiques actuelles auxquelles le territoire fait face. Relocaliser l'économie est en effet un défi fort pour ce territoire afin de maintenir l'emploi, les activités, et par extension la population sur le territoire.

Le **GAL du Boulonnais** a été plus ambitieux dans son choix de ne pas calquer ses stratégies sur les politiques déjà existantes (Région, Département), ce qui a entraîné des difficultés pour les cofinancements, notamment des acteurs privés. Pour autant, la stratégie du GAL fortement liée au tourisme répondait aux enjeux locaux (accueil touristique, attractivité, etc.) et à un des volets de la stratégie du Pays (une des trois orientations majeures de la Charte du Pays : le développement durable de l'économie touristique du Pays Boulonnais).

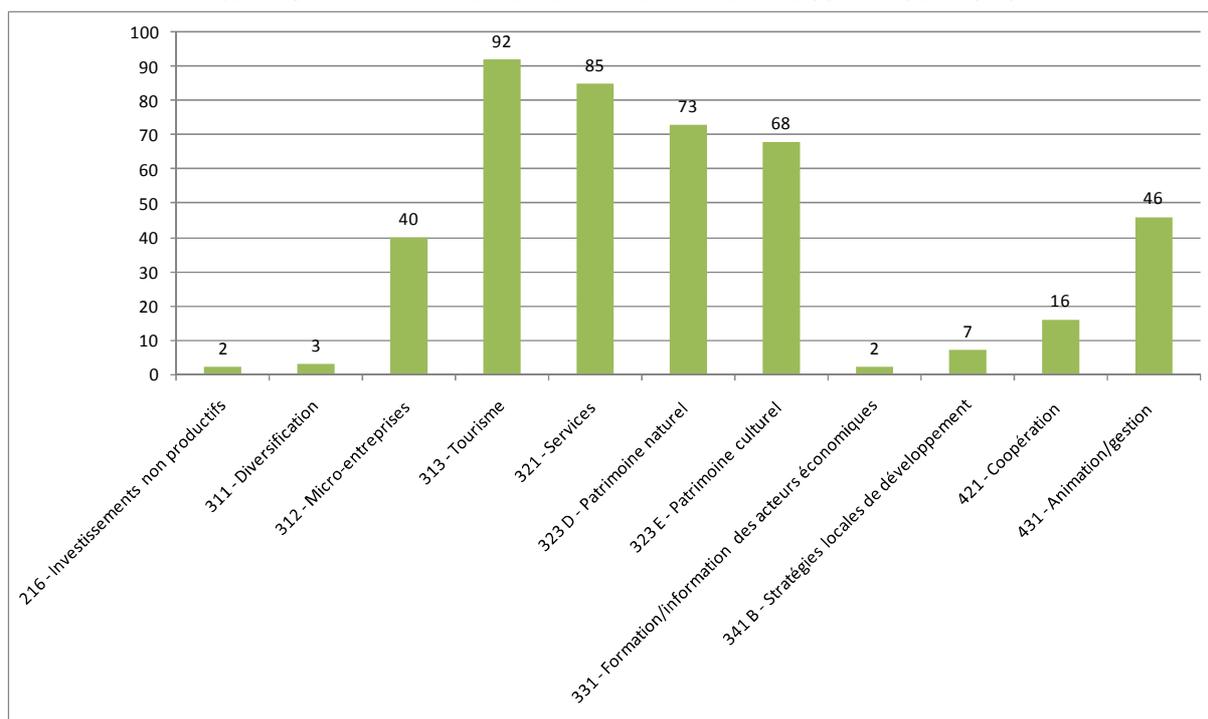
Quant aux **GAL Cambrésis et Avesnois**, leur choix de renforcer le développement économique via la qualité de vie pour le premier et les ressources locales pour le second répond également à des problématiques précises (déprise économique dans certaines zones, accueil de nouvelles populations, accompagnement de la transmission/reprise d'activités, etc.). Ces deux GAL ont par ailleurs, grâce à leur stratégie, investi de nouveaux champs d'intervention : activités économiques de proximité avec un accompagnement particulier des micro-entreprises pour le 1^{er} et l'accompagnement des acteurs économiques pour le 2nd.

En fin de gestion, il a cependant été constaté que membres du GAL ont été globalement « moins regardant » sur la cohérence des projets avec la stratégie (dans une logique « La priorité, c'est de programmer ! », énoncée par certains membres des GAL eux-mêmes). Cette remarque vient corroborer la pression constante à laquelle ont dû faire face les GAL : être très exigeant sur la qualité et le contenu des projets financés (demandant du temps) et la contrainte de programmation face au risque de dégageant d'office (sans programmation d'un certain pourcentage de l'enveloppe LEADER, une partie des fonds aurait pu être retirée au GAL n'ayant pas rempli son « contrat »). D'une manière générale, l'équilibre a été trouvé pour satisfaire ces deux exigences, aux dépens parfois de la stratégie ou des porteurs de projet qui nécessitaient du temps pour monter leur projet correctement, notamment en fin de programmation.

1.3 ...avec des projets principalement concentrés sur les thématiques « tourisme, services et patrimoine naturel »

Parmi les 434 projets LEADER programmés au 30 juin 2014, les mesures relatives au tourisme (313), aux services (321) et au patrimoine naturel (323 D) ont été les plus sollicitées avec respectivement 92, 85 et 73 projets. Ces trois mesures comptabilisent près de 57 % de l'ensemble des projets LEADER en Nord-Pas de Calais, ce pourcentage allant jusqu'à plus de 64 % en ne prenant pas en compte la mesure 431

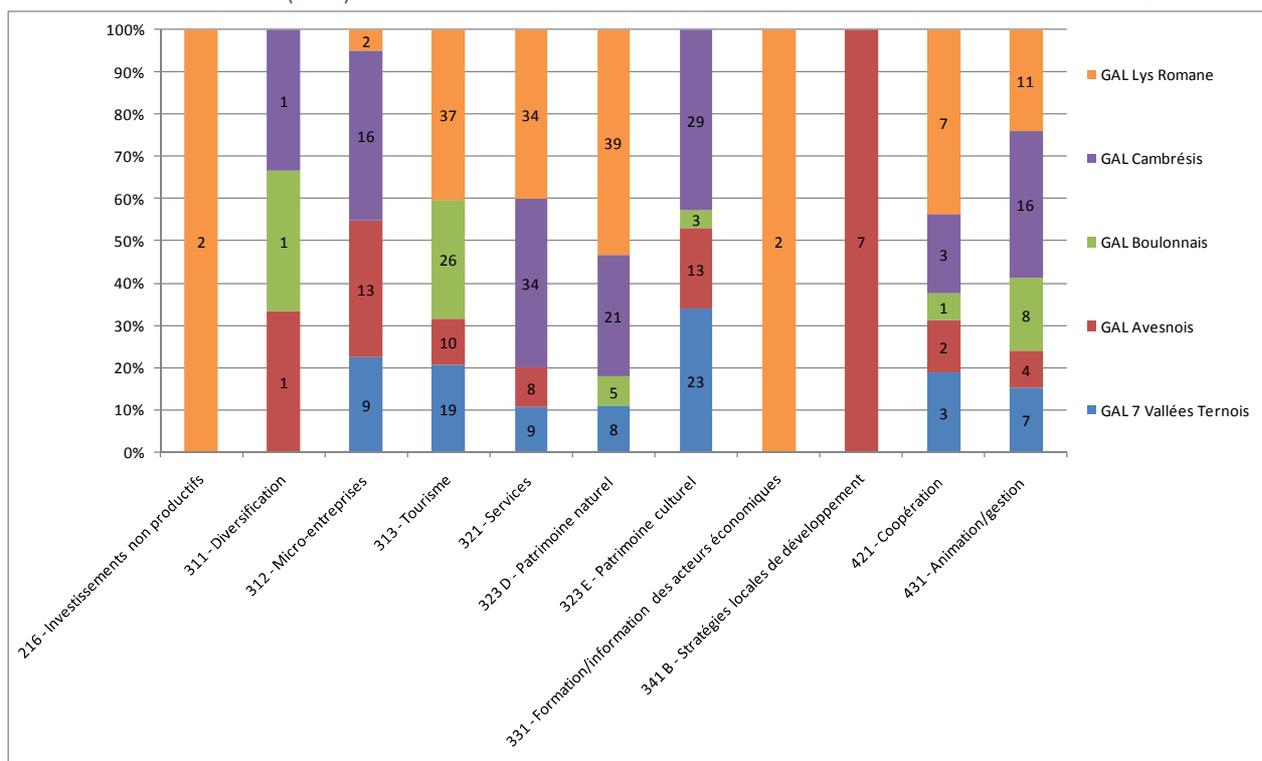
FIGURE 26 – NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMES PAR MESURE AU 30 JUIN 2014 – © RCT



Pour autant, d'autres types de projets ont pu être financés, notamment en lien avec le patrimoine culturel (323 E) – plus important en montant que la 323D, signifiant une concentration plutôt axée sur des projets d'envergure financière importante – ou les projets de micro-entreprises (312). Ainsi, une certaine hétérogénéité des mesures ouvertes peut être observée, malgré le faible nombre de projets sur certaines mesures (par exemple : 3 seulement sur la mesure 311) et une concentration très forte sur le tourisme, les services et le patrimoine naturel.

Par ailleurs, il convient de préciser que les GAL du Nord-Pas de Calais ont uniquement mobilisé l'axe 3 du FEADER, en dehors de 2 projets d'investissements non productifs, portés par le GAL Lys Romane.

FIGURE 27 – REPARTITION (EN %) ET NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMES PAR GAL ET PAR MESURE AU 30 JUIN 2014 – © RCT



L'analyse plus fine des projets programmés par GAL en fonction des mesures ouvertes permet d'apprécier les différences entre GAL sur les projets mis en œuvre, en lien avec leur stratégie.

Ainsi, il apparaît clairement que le GAL Lys Romane (en jaune orangé dans la figure 27) s'est positionné sur un nombre plus important de mesures, en ayant parfois un nombre de projets relativement faible sur certaines. C'est le seul territoire à avoir monté des projets d'investissements non productifs (mesure 216) et des actions de formation / information des acteurs économiques (mesure 331). Au contraire, le GAL du Boulonnais (en vert) s'est concentré sur un nombre plus restreint de mesures, en mettant l'accent sur les projets touristiques en lien avec sa stratégie. Pour autant, ce sont deux territoires qui avaient choisi une concentration thématique forte, l'une sur le tourisme et l'autre sur l'environnement et qui sont situés aux deux extrémités quant au nombre de projets financés. Il n'y aurait donc pas de lien spécifique entre concentration thématique et nombre de projets, mais plutôt entre le thème de la thématique et la cible des bénéficiaires et des actions attendues.

Les GAL du Cambrésis et de l'Avesnois, ayant fait le choix d'une concentration thématique moyenne, ont quant à eux ouvert 5 dispositifs d'aides, avec 120 projets pour le 1^{er} et 54 pour le 2nd (hors mesure animation/gestion). Le GAL du Cambrésis a notamment mobilisé les bénéficiaires liés aux thèmes des services (commerces de proximité), du développement durable (Plan Climat Territorial), du patrimoine naturel (trame verte et bleue notamment) et du patrimoine culturel, en lien avec un des axes stratégiques sur l'identité du Cambrésis. Le GAL de l'Avesnois, avec un nombre plus réduit de projets financés a concentré ses efforts sur le tourisme durable, les micro-entreprises et les activités culturelles. Là, encore c'est le type d'actions attendues qui a conditionné le nombre de projets. Par exemple, le GAL Cambrésis a accompagné de nombreux projets sur les services : signalétiques pour rendre visible les commerces de proximité, audits énergétiques, réalisations d'études et de diagnostics, etc... Une multitude de projets répondant à deux objectifs : renforcer la Livrable régional – version finale novembre 2014

visibilité de l'offre commerciale du territoire et améliorer la résilience aux changements climatiques avec des actions liées au Plan Climat Territorial.

EN RÉSUMÉ

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des stratégies à la fois articulées aux dispositifs territoriaux et émanant des enjeux des territoires ✓ Des stratégies présentant une architecture spécifique, reflétant les réalités particulières de leur territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des calendriers de mise en œuvre des politiques territoriales ne permettant pas systématiquement une optimisation des financements ✓ Un risque de dilution de la valeur ajoutée de LEADER dans les cas de concentration thématique large ✓ Un nombre important de projets qui nécessite d'avoir les capacités de gestion adéquates
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Articuler la stratégie aux cofinancements publics disponibles tout en intégrant la démarche ascendante : en effet, la stratégie émane d'un besoin du territoire et non l'inverse ; ✓ Veiller à cibler davantage les stratégies locales de développement sur des enjeux pour lesquels LEADER apporterait une réelle plus-value (potentiel d'innovation existant, réseau d'acteurs dynamique, etc.) ; ✓ Penser les prochaines stratégies en lien avec l'ensemble des fonds européens déployés sur le territoire régional (FEADER guichet unique, FEDER/FSE, FEAMP) ; ✓ Anticiper une harmonisation calendaire des dispositifs d'aides territoriales afin d'optimiser l'articulation des fonds disponibles sur les territoires. 	

2. LA SPÉCIFICITÉ DU LIEN VILLE-CAMPAGNE

Le lien ville-campagne est entendu dans ce rapport comme les relations nouées avec les agglomérations (hors LEADER) et villes moyennes intégrées au périmètre LEADER dans le but de favoriser l'interconnaissance et les projets dépassant la seule entrée « rurale ».

Ce lien a été au final peu travaillé par les GAL qui se sont concentrés sur leur territoire d'intervention. Si certaines actions ont pu avoir lieu sur des villes moyennes, elles ont généralement une portée communale, plus rarement intercommunale. Les villes moyennes ont donc bénéficié du programme LEADER au même titre que les autres et dans le cadre réglementaire imposé.

- **Avesnois** : 3 villes moyennes⁵ : Aulnoye-Aymeries, Feignies, Fourmies – pas de projet ;
- **Cambrésis** : 2 villes moyennes : Le Cateau-Cambrésis et Caudry, avec respectivement 3 et 5 projets dont l'échelle de rayonnement est communale ;
- **Lys-Romane** : 2 villes moyennes : Isbergues avec 1 projet mené, et Lillers avec 3 projets, tous portés à l'échelle communale ;
- **Boulonnais** : 4 villes moyennes : Le Portel, Outreau (avec 1 projet à l'échelle communale), Saint Martin Boulogne (1 projet) et Wimereux.

Territoire mixte à dominante rural, le GAL du Cambrésis se détache avec une proportion plus importante de projets portés par des communes moyennes. Le résultat pose question, non pas tant au niveau du nombre, mais plutôt au sujet de l'échelle de rayonnement communal. En effet, compte-tenu des moyens disponibles, il est important que les projets puissent, à travers les partenariats menés, avoir un impact positif en termes de développement territorial au-delà de l'échelle communale, en créant des synergies avec son arrière-pays rural. Lorsqu'il s'agit par exemple de projets liés à l'amélioration des services commerciaux, il serait intéressant d'associer à cette démarche les producteurs et artisans locaux afin de créer une synergie à une échelle plus large que celle de la commune.

L'exception à ce constat s'observe dans le GAL du Boulonnais où un projet a permis de travailler spécifiquement sur le lien « ville - campagne », il s'agit de l'accompagnement du point de vente collectif « Vert de Terre ». En effet, les producteurs issus du monde rural (arrière-pays boulonnais) ont travaillé en partenariat avec l'intercommunalité de Desvres- Samer et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) pour commercialiser leurs produits sur ce territoire. Une aide de la CAB a d'ailleurs été octroyée par le collectif de producteurs pour les accompagner dans ce sens. De plus, le projet est implanté sur une ville moyenne (Saint Martin Boulogne).

Au final, aucun lien spécifique n'a été favorisé auprès des agglomérations situées au-delà du périmètre LEADER. Les GAL ont plutôt travaillé avec les communes rurales de leur périmètre. Plusieurs explications spécifiques peuvent être amenées en fonction des territoires. De manière générale, ce manque d'articulation résulte d'un manque de mise en réseau et d'habitudes de travail communes entre partenaires (publics comme privés), mais aussi, souvent d'une certaine forme de frilosité politique des élus locaux pour penser et agir à une échelle territoriale favorisant le lien et la complémentarité ville-campagne.

Aucun projet n'a donc directement été lié à cette thématique « lien ville-campagne », en dehors des réflexions engagées par les GAL du Boulonnais et du Cambrésis sur les sentiers de randonnées de l'ensemble du territoire – dont les villes moyennes. Si des rapprochements existent, ils sont formalisés en dehors du LEADER. Par exemple, en Avesnois, le travail sur les circuits courts avec Maubeuge ne passe pas par LEADER, mais par le dispositif de la "marque Parc". Ces actions permettent de travailler la relation ville/campagne mais il n'y a pas d'intervention LEADER sur ces initiatives. Des opportunités existent pour viser un développement non seulement endogène, mais également exogène du territoire.

⁵ **Villes moyennes** (comprises entre 6 000 et 30 000 habitants) : le montant total des aides allouées à des opérations se déroulant dans l'ensemble des villes moyennes ne devra pas excéder 20 % de l'enveloppe financière pluri-annuelle du GAL. Par ailleurs, il devra être démontré que les opérations programmées ont des retombées principalement dans les zones rurales.

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux GAL ont amorcé un rapprochement avec l'agglomération proche, sur le thème fédérateur du tourisme et du patrimoine ✓ Des thèmes traités lors de cette programmation pouvant aboutir à des projets avec le monde urbain : tourisme, patrimoine et circuits courts alimentaires 	
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les thèmes de coopération possibles répondant aux besoins des acteurs locaux ; ✓ Etablir un dialogue ville-campagne lors des candidatures pour explorer les synergies possibles et voir sur quel domaine des relations peuvent être initiées : loisirs, production locale, culture, tourisme, etc. ; ✓ Associer les agglomérations lors du lancement du programme pour <i>a minima</i> transmettre les informations concernant celui-ci. 	

2. GOUVERNANCE ET EFFETS DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

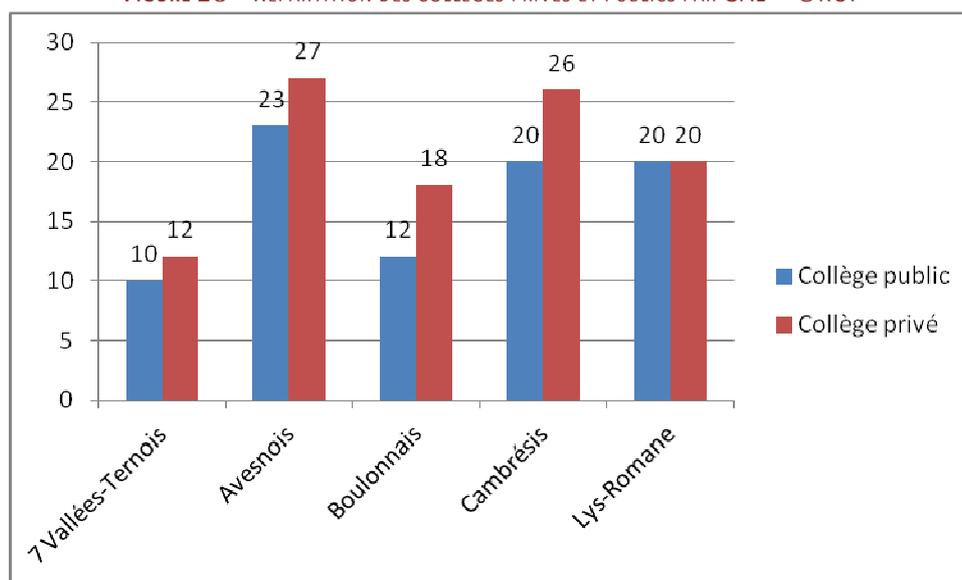
2.1 Une nouvelle gouvernance : 1ère innovation à l'échelle des territoires

La nouvelle gouvernance instaurée par le partenariat public-privé au sein du Comité de programmation (instance décisionnelle du GAL) a nécessité un temps d'adaptation parfaitement compréhensible lorsqu'il s'agit de s'approprier un nouveau mode de décision. Cette nouvelle gouvernance se définit par la présence, en plus d'un collège public d'acteurs, d'un collège issu de la société civile rassemblant les acteurs socio-économiques et leurs représentants.

Les listes des titulaires et des suppléants montrent que les GAL ont choisi pour le collège public des représentants des EPCI et des structures parapubliques (agence d'urbanisme, mission locale, conservatoire de sites naturels), et pour le collège privé, des acteurs locaux dont les champs d'activités étaient liés à la stratégie dans une approche élargie.

Le Comité de programmation le plus « petit » en nombre compte 22 membres (titulaires et suppléants) et le plus « grand », l'Avesnois, 50 membres. Ce dernier a eu beaucoup de difficulté à répondre à la règle du double-quorum. Le nombre important de membres y est sans doute pour beaucoup puisque les « quotas » s'en trouvent proportionnellement augmentés tout comme la capacité à mobiliser ces membres, pour lesquels il n'est pas toujours simple d'assister à l'ensemble des réunions. A l'inverse, il est à noter que le double quorum a très majoritairement été atteint pour les autres GAL.

FIGURE 28 – REPARTITION DES COLLEGES PRIVES ET PUBLICS PAR GAL – ©RCT



Ce partenariat public-privé était donc une innovation en soi dans ce mode de décision nouveau pour les territoires. S'il a parfois nécessité un temps d'adaptation de la part du secteur public, les élus reconnaissent en grande majorité la plus-value apportée par les membres privés. Les Comités de programmation ont permis de développer de nouvelles collaborations autour d'un projet de territoire. Les apports techniques des membres privés ont très souvent été soulignés lors des entretiens. Ce sont aussi des espaces sans pression politique, où les échanges semblent plus libres et où la connaissance du territoire sort renforcée par des apports « extérieurs » et nouveaux.

Un bémol apparaît toutefois quant à la « porosité » des fonctions des membres présents. En effet, les membres du collège privé ont parfois des fonctions d'élus. Cela fausse un peu la plus-value et la volonté initiale d'impliquer des acteurs privés dans un projet de territoire.

Après une mise en œuvre parfois incertaine au début (« chacun cherche sa place »), le pari est réussi sur cette nouvelle forme de gouvernance pour des nouveaux GAL.

2.2 Un partenariat public/privé unanimement reconnu pour sa plus-value

Une bonne mobilisation générale des membres des Comités de programmation est constatée tout au long de la période, sauf pour le GAL de l'Avesnois qui s'est principalement tourné vers des consultations écrites pour faire face à un double quorum difficile à atteindre, malgré différentes stratégies mises en place pour y remédier (réunion le matin, l'après-midi, en soirée, avec des temps festifs, etc.). D'autres GAL ont eu à faire face à une démobilité plus ponctuelle, au cours de la programmation, et à un *turn-over* parfois important des membres du Comité de programmation rendant difficile un suivi approfondi des dossiers programmés et de la programmation générale. Pour éviter ces fluctuations de présentiel, il s'agira de veiller à mobiliser des membres motivés et disponibles, les sensibiliser sur leur rôle à jouer dans cette programmation et constituer un Comité « réaliste » en termes de nombre de personnes sollicitées afin d'éviter les cas de double quorum systématiquement non atteints. Ce ciblage plus précis appellera à veiller davantage encore au choix des profils afin que ceux-ci soient en cohérence avec les axes stratégiques à déployer.

Le partenariat public-privé suscite, dans les entretiens menés, des ressentis positifs de la part des membres des Comités de programmation, qu'ils soient privés ou publics. Ces derniers soulignent l'apport des membres privés (après une période d'adaptation) en termes d'expertises techniques (apport d'un regard d'expert sur les projets proposés à la programmation) et de connaissances du territoire qui ainsi, se renforcent au sein de l'instance de décision.

Le Comité de programmation est également défini comme un espace de débat (cela reste plus ou moins vrai en fonction des GAL). Certains GAL ont su motiver la prise de parole et le débat en fonction :

- ✓ du nombre plus ou moins élevé de dossiers présentés (plus il y a de dossiers, moins il y a de temps pour la parole) ;
- ✓ du nombre de membres au Comité de programmation ;
- ✓ de la présence ou non des porteurs de projet au Comité de programmation : lorsque l'animateur présente, les questions sont moins fréquentes car la présentation est plus institutionnelle. De plus, la présence des porteurs de projets est souvent à l'origine de dynamiques intéressantes, ces derniers se sentant plus investis dans la demande de subventionnement. Enfin, par ce biais, les membres du Comité ont un « contact direct » avec le projet et son porteur, ce qui participe à leur donner une vision plus complète de la programmation ;
- ✓ la mise en place de grille de sélection propre au GAL au-delà des critères d'éligibilité inscrits dans les fiches-actions (plus le filtrage est important, plus le Comité de programmation peut être vécu comme une chambre d'enregistrement)
- ✓ la mise en œuvre d'un système de vote à bulletin secret comme sur le GAL du Cambrésis qui a pu renforcer la formalisation et la liberté de vote de chaque membre du comité de programmation

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des instances de décision introduisant des modes de gouvernance nouveaux sur les territoires ✓ Un partenariat public/privé réussi avec des membres de privés légitimés dans leur posture ✓ Des GAL ayant réussi à faire du Comité une véritable instance de discussion et de codécision ✓ Un partenariat public/privé rapidement accepté, institué et apprécié ✓ Des Comités de programmation apportant très souvent un approfondissement qualitatif aux projets 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une frontière entre le public et le privé parfois peu étanche, dont la conséquence est la présence de membres privés également impliqués dans la vie publique ✓ Une assiduité des membres du Comité de programmation qui a eu du mal à se maintenir tout au long de la période ✓ Un rôle de « relais » auprès des réseaux endossé de manière très aléatoire par les membres du Comité de programmation ✓ Un sentiment de « chambres d'enregistrement » qui peut persister chez certains membres du Comités, lorsqu'une sélection trop forte est opérée en amont

Recommandations

- ✓ Définir les règles d'élection des membres du privé (seulement issus du Conseil de développement du Pays ? quelle représentativité de la stratégie ?) ;
- ✓ Organiser en début de programmation, une réunion de sensibilisation sur le rôle qu'ont à endosser les membres du Comité de programmation, tant en termes de présence aux réunions de sélection, qu'en termes de relais d'information auprès des acteurs qu'ils côtoient, en leur transmettant les éléments de communication sur le programme LEADER
- ✓ Associer de nouveaux membres qui ont manqué sur la programmation (consulaires, société civile organisée) et des experts thématiques de façon ponctuelle ;
- ✓ Définir une Charte des membres du Comité de programmation avec les grands principes du LEADER, le rôle du Comité de programmation et de chacun de ses membres, les règles de renouvellement, etc.
- ✓ Organiser des formations sur développement territorial pour une montée en compétences des membres des Comités de programmation,
- ✓ Elargir les comités techniques aux membres volontaires des Comités de programmation,
- ✓ Demander la présence des porteurs de projet pour au moins répondre aux questions s'ils ne souhaitent pas présenter oralement leur projet.

3. LA GESTION DE LEADER

3.1 Rôle de l'équipe d'animation au niveau local

Une ingénierie limitée dans sa capacité d'action

L'animation territoriale est une clé de voûte de l'innovation dans les territoires ruraux. C'est à travers leur accompagnement et leurs compétences que les animateurs stimulent la mise en place de projets novateurs. Les GAL du Nord-Pas de Calais ont bénéficié d'une animation convaincue de cet effet, mais qui n'a pas eu tous les moyens pour y arriver pleinement.

Ceci s'explique par plusieurs obstacles. D'une part, il est difficile d'accompagner des projets très innovants (nouveaux procédés, nouvelles techniques) lorsque les lignes de financement encadrent très précisément l'éligibilité des projets. En effet, par définition, les projets innovants ne rentrent dans aucune catégorie prédéfinie.

D'autre part, les équipes d'animation ont souffert d'une mise en œuvre délicate liée à une nécessité d'assurer le suivi et la gestion complexe des dossiers LEADER et de programmer dans des délais contraints. Or, l'innovation, quelque soit son expression (organisationnelle, méthodologique, sociale, technique, etc.) demande du temps. L'objectif d'innovation était donc en contradiction avec les règles de programmation établies.

L'ingénierie : indispensable à la bonne mise en œuvre du programme

Tous les entretiens menés, que ce soit auprès des membres des Comités de programmation ou des porteurs de projet, tendent à confirmer l'importance d'une ingénierie compétente et efficace sur les 5 territoires GAL, avec des fonctionnements différents pour la répartition entre animation et gestion.

Si les animateurs regrettent d'avoir été obligés de passer beaucoup (trop) de temps à la gestion, ils sont très reconnus dans leur fonction, tout comme les gestionnaires, pour leur implication et leurs compétences.

Les binômes animation/gestion ont bien fonctionné. La plupart ont mis en place des procédures de suivi afin d'optimiser le temps de chacun et de veiller à un respect des missions initiales. Globalement, ce sont les animateurs qui sont les « VRP » du programme LEADER, rencontrent les porteurs de projet et les aident dans un premier temps sur la constitution de leur dossier. On soulignera d'ailleurs la bonne connaissance des animateurs des dispositifs d'aides publiques disponibles. Ainsi, ils sont à la fois capables d'aider les porteurs de projet à trouver des financements publics et de réorienter les non-éligibles à LEADER sur d'autres guichets. Ils constituent donc une part importante de l'animation territoriale, au-delà même du dispositif LEADER.

On peut distinguer une typologie d'accompagnement des bénéficiaires qui s'adaptent à leur besoin :

- accompagnement de bénéficiaires non-éligibles vers d'autres dispositifs, indiquant que les animateurs LEADER sont identifiés sur le territoire en tant qu'accompagnateurs
- accompagnement très important auprès des bénéficiaires en faible capacité d'ingénierie (particuliers, associations, entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, petites communes rurales)
- accompagnement plus « lointain » lorsque le porteur de projet détient en interne les compétences pour assurer le montage des dossiers (EPCI, villes centres).

De même, la qualité du travail des gestionnaires est mise en avant lors des entretiens. Pour beaucoup, cette aide est précieuse, parce que de proximité et réactive et pallie pour beaucoup les lourdeurs administratives incriminées. Les GAL ont plutôt opté pour une répartition des missions par profil, avec 1 ETP dédié à l'animation et 0,5 à la gestion. Seul le GAL Lys Romane a choisi un mode de fonctionnement différent, avec une entrée territoriale où deux chargés de mission LEADER œuvrent sur l'animation et la gestion sur deux territoires infra. Si ce système leur confère une très bonne connaissance de l'ensemble du cycle de gestion de projets et d'assurer le suivi complet du projet, la monographie indique que ce système a peut-être contribué à réduire la capacité du GAL à mener des projets à des échelles supra-communales.

Surtout, des habitudes de travail conjointes avec les animateurs d'autres structures territoriales (en particulier Pays) ont fait de ces derniers une « porte d'entrée » privilégiée pour LEADER et ont permis de mutualiser certaines actions d'animation. Ce travail partenarial a participé, là aussi, à une rationalisation et une plus grande cohérence de l'animation territoriale comme cela a été le cas par exemple sur le territoire du GAL du Boulonnais où les trois EPCI disposaient de « référents techniques leader ». Ces derniers accompagnaient l'animatrice dans les projets et assuraient la promotion du programme auprès des porteurs sur leur territoire respectif.

Seule déception évoquée par les porteurs de projet, des délais de paiement trop importants et d'une manière générale, des changements de calendrier et de procédures difficiles à gérer, qui ont pu altérer leurs rapports directs avec les équipes d'animation. Cela dit, les équipes des GAL ont peu de marge de manœuvre par rapport à ces deux éléments car ils sont tributaires des modifications initiées par l'Autorité de gestion et des ressources humaines dédiées à LEADER au sein des services de l'Etat (DRAAF et DDTM). Cependant, il faut souligner ici que la région Nord-Pas de Calais se trouve dans la moyenne nationale en ce qui concerne les paiements LEADER au 30 avril 2014⁶.

3.2 Les principaux acteurs du circuit de gestion au niveau régional

Pour la programmation 2007-2014, la DRAAF du Nord-Pas de Calais était Autorité de gestion (AG), les DDTM du Nord et du Pas de Calais, services instructeurs et l'Agence de service et de paiement, l'organisme payeur.

Le rôle et les moyens de l'Autorité de gestion

La DRAAF, en tant qu'Autorité de gestion, était chargée du suivi de la programmation du FEADER et de la mise en œuvre du Document régional de développement rural ainsi que de l'instruction des mesures 421 (coopération) et 431 (animation/gestion). Elle avait un rôle de « service coordinateur » sur les questions réglementaires (évolutions des dispositifs, diffusions des circulaires,...) et techniques (utilisation du logiciel Osiris, puis de Val Osiris). Elle avait également un rôle d'appui à la coopération, qui s'est illustré par la présence pendant 1 an en 2011 de 0.5 ETP dédiés à cette mission (dans le cadre des emplois Balny).

En 2011, d'après le rapport d'évaluation à mi-parcours, la DRAAF du Nord-Pas de Calais disposait d'1,5 ETP sur LEADER pour l'accompagnement technique et réglementaire. Plus concrètement, son rôle a consisté en l'organisation de temps de formations pour les équipes techniques des GAL sur les

⁶ Source : Réunion nationale LEADER du 20 juin 2014 - MAAF.

aspects réglementaires et techniques. Du 02 juin 2010 au 13 mars 2014, la DRAAF a ainsi organisé 9 réunions InterGAL et 3 réunions interrégionales sur les questions de coopération, en partenariat avec les DRAAF de Picardie et de Haute-Normandie et la DRIAAF Ile-de-France. Invitée aux Comités de programmation, la DRAAF a assuré une présence visible tout au long de la programmation sur ces temps de décisions.

Il est à noter que la DRAAF Nord-Pas de Calais a nettement réduit les effectifs sur LEADER dans un contexte de réduction générale d'effectifs (non remplacement des départs) et d'économies budgétaires, pour consacrer, à ce jour 0,25 ETP sur LEADER contre 1,5 auparavant, et ce malgré les urgences de la fin de programmation. La réduction d'effectifs dédiés à LEADER au niveau de la DRAAF a notablement diminué la capacité de suivi du programme par l'Autorité de gestion, ce qui a été regretté par les GAL. Ceci traduit la nécessité de mettre en place des moyens liés à l'animation régionale du programme LEADER qui permettrait d'apporter une réelle lisibilité du programme au niveau régional.

Le rôle et les moyens des services instructeurs

Les services instructeurs quant à eux – surtout DDT et DDTM – semblent avoir disposé de moyens humains hétérogènes selon les départements.

En effet, en début de programmation, les GAL du Pas-de Calais ont été affectés par des délais d'instruction particulièrement importants, liés à l'attribution de moins d'un ETP sur LEADER au sein de la DDTM 62, pour les 3 GAL concernés. Cette situation s'est améliorée grâce à l'ouverture, en 2013, d'un ETP spécifique à LEADER, qui a considérablement amélioré le rythme d'instruction. Aujourd'hui, une harmonie de travail semble avoir été acquise entre les différents échelons.

Pour les GAL situés sur le département du Nord, la situation s'est révélée variable. A la DDT Nord, une seule personne était dédiée à LEADER qui faisait partie d'une de ses missions ce qui a entraîné un retard de programmation et de conventionnement pour le GAL de l'Avesnois. En février 2012, le GAL de l'Avesnois (59) a sollicité une rencontre avec le Sous-Préfet d'arrondissement pour identifier les dysfonctionnements sur le suivi de la programmation (conventions tripartites non éditées et en attente, retard sur les instructions). A partir de 2012, un agent supplémentaire a été affecté à LEADER pour une montée en charge du suivi des dossiers. Le GAL Cambrésis a, quant à lui, été doté d'une personne de la DDTM à mi-temps dès 2010, aucun dysfonctionnement n'est à relever pour le Cambrésis pour les délais d'instruction.

Les DDTM ont assuré un service d'appui de proximité des GAL, se rendant aux Comités techniques, en étant « l'interlocuteur » privilégié des GAL et en réalisant l'instruction réglementaire des dossiers programmés par le GAL.

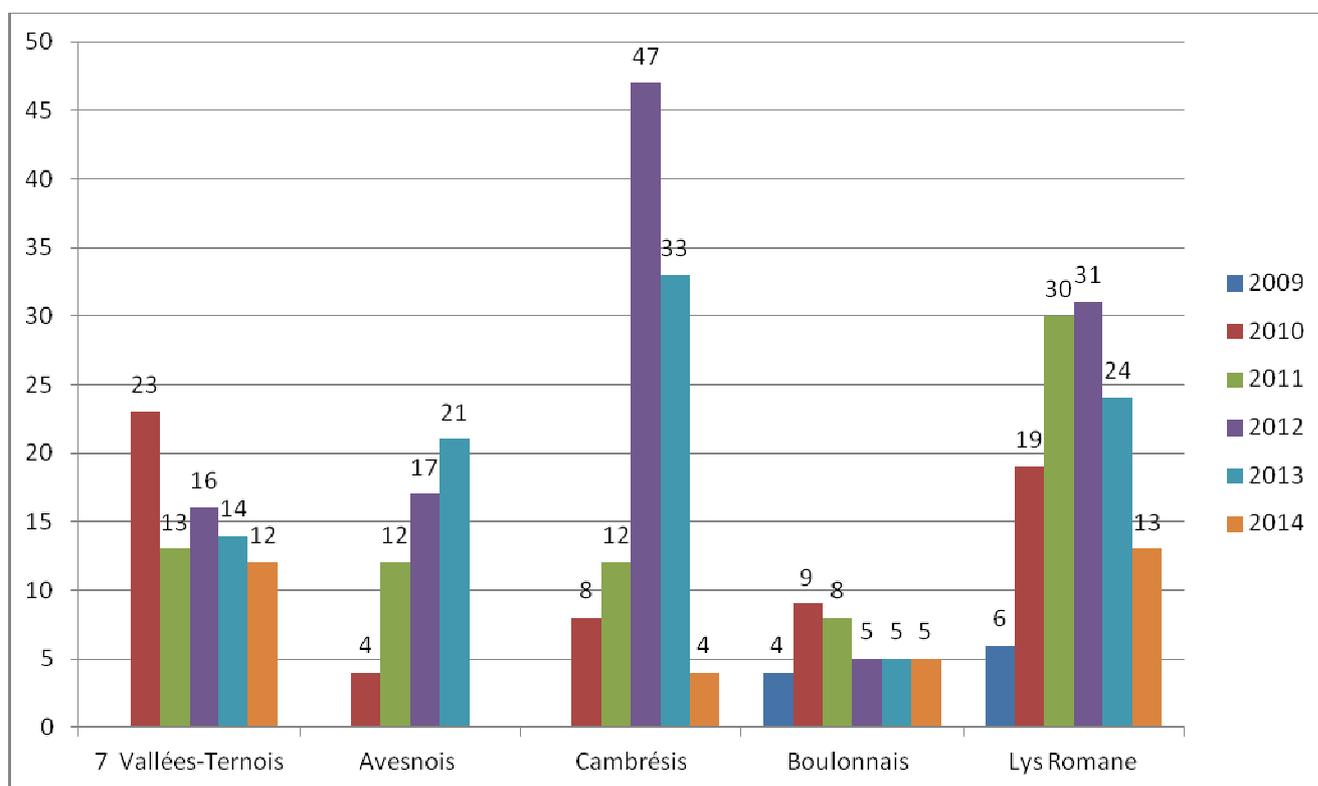
L'ASP (Agence de Services et de Paiement), enfin, intervenait en fin de parcours, au moment de la demande de paiement pour vérifier la validité du dossier et autoriser le paiement.

Des délais d’instruction longs en pratique

Concernant les délais d’instruction et de paiement des dossiers LEADER, les personnes interrogées au sein des services de gestion s’accordent à dire qu’il est difficile d’estimer un temps moyen pour chaque étape, tant il peut varier d’un projet à un autre. Tous relèvent néanmoins une nette amélioration par rapport aux débuts de la programmation et l’attribuent à l’émergence d’habitudes de travail communes, le développement des échanges entre les structures et surtout aux efforts faits en matière de ressources humaines, qui conditionnent pour beaucoup le rythme d’instruction. Cette approche partenariale et la prise de connaissance progressive des exigences administratives ont permis de fluidifier le circuit de gestion et de réduire les délais, même si ce fonctionnement n’est pas encore optimum.

La programmation au niveau régional montre que des projets ont été programmés dès 2009 pour les GAL du Boulonnais (4 projets) et Lys Romane (6 projets) :

FIGURE 29 – PROGRAMMATION DES PROJETS PAR AN ET PAR GAL (HORS ANIMATION/GESTION) – © RCT

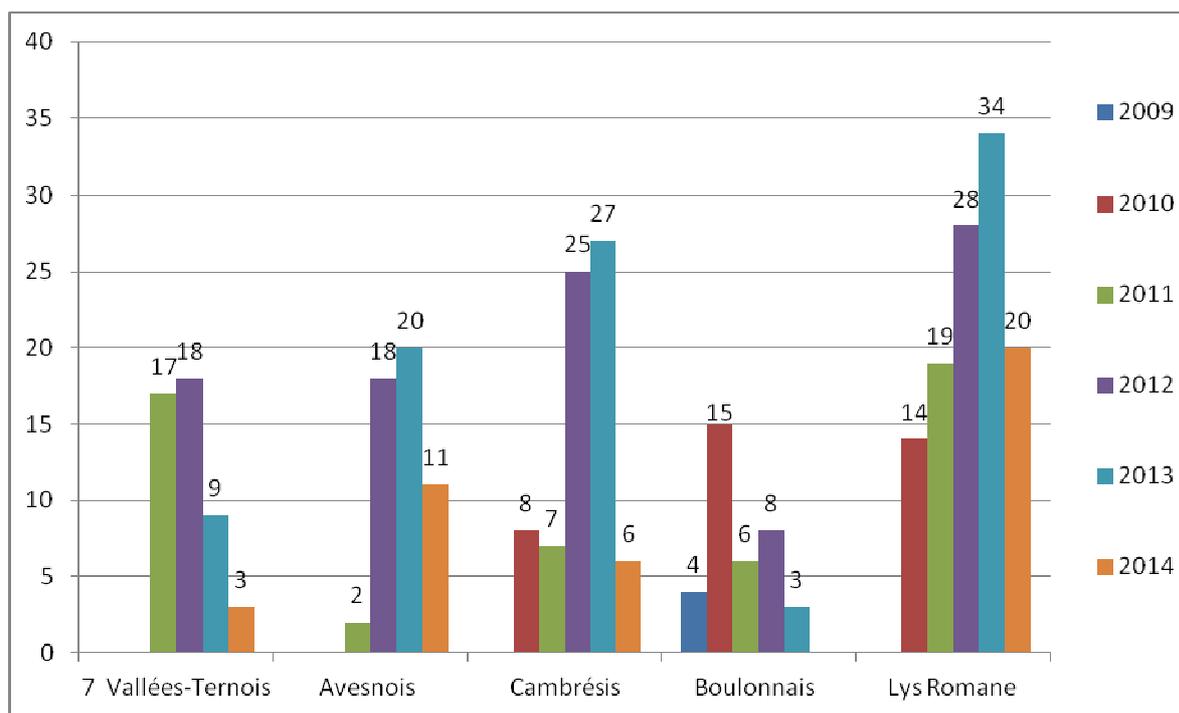


Le temps fort de programmation régional se situe en 2012, soit plutôt en milieu de période, avec 116 projets et 2013, avec 97 projets. On notera la part importante de programmation du GAL Cambrésis sur l’année 2012 avec 47 projets programmés, soit près de 4 fois plus que l’année précédente. Cela s’explique non seulement par la mise en œuvre tardive mais aussi par le temps nécessaire aux territoires pour s’approprier la démarche LEADER, déployée pour la 1^{ère} fois.

En termes d’engagement, on voit un glissement s’opérer avec les 1^{ères} signatures de convention tripartite. Seul le GAL Boulonnais a démarré l’engagement juridique des projets en 2009. Les GAL Lys Romane et du Cambrésis ont démarré en 2010 et les GAL 7 Vallées-Ternois et de l’Avesnois en 2011.

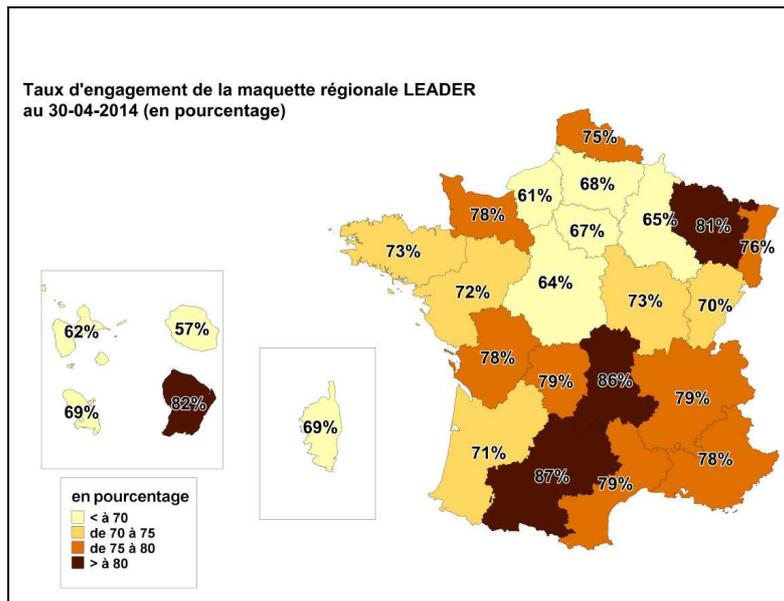
Avant 2012, les conventions qui engageaient juridiquement le bénéficiaire étaient établies par le service instructeur et signées par le dernier, l'Etat et l'ASP. La possibilité donnée aux GAL en 2012 d'éditer ces conventions a pu accélérer le rythme d'engagement du FEADER. Cette tendance peut s'expliquer par le temps nécessaire à l'adaptation et la formation des différents acteurs aux procédures de la démarche LEADER et souligne la nécessité d'anticipation et de formation en amont afin de rendre le programme opérationnel dès le début.

FIGURE 30 – ENGAGEMENT DES PROJETS PAR AN ET PAR GAL (HORS ANIMATION/GESTION) – ©RCT



A l'échelle nationale, la figure 31 montre que le Nord-Pas de Calais se situe dans la fourchette haute du taux d'engagement, avec 75 % au 30 avril 2014. Ce taux suggère, que malgré un bond en avant de la programmation en 2012, les moyens humains mis en place au niveau des services instructeurs étaient corrects pour absorber la montée en puissance de la programmation des GAL.

FIGURE 31 – TAUX D'ENGAGEMENT DES MAQUETTES LEADER AU NIVEAU NATIONAL (30/04/2014) – © MAAF



Il semble important ici de recommander grandement de s'appuyer sur cette montée en compétence de la part des agents déjà en place et de réfléchir très en amont au fonctionnement et à l'articulation du circuit de gestion, afin de ne pas perdre de temps, comme ce fut le cas lors de la dernière programmation. Les habitudes de travail prises avec les services de proximité (DDT et DDTM) devront également être confortées avec les futurs services instructeurs afin d'éviter les mêmes dysfonctionnements en démarrage de programmation.

Suite à la réunion InterGAL du 19 juin 2014, un tableau de synthèse des différentes étapes de la gestion régionale des projets et les leviers à activer a permis de les capitaliser dans le compte-rendu de cette journée disponible en annexes.

Des bonnes relations constatées entre les gal et les services de l'Etat

Globalement et malgré des négociations nécessaires pour faire avancer le programme (différences de lecture des règlements, ouverture des dispositifs, mise en place de montants d'aides plafond et plancher, augmentation des temps agents dédiés à LEADER), les relations entre les GAL, l'Autorité de Gestion et les services instructeurs ont toujours été placées sous le signe du dialogue et de la collaboration. Des temps de rencontres réguliers entre les GAL et les services instructeurs – invités et souvent présents lors des comités techniques et Comités de programmation – ont facilité la « mise en rodage » du circuit de gestion.

L'échelon de proximité est jugé, selon les acteurs interrogés, important pour les GAL et pour les services en charge de l'instruction des dossiers car ils ont « un pied sur le terrain ». Cette proximité s'est établie avec la mise en place de bonnes pratiques (notamment des rencontres régulières entre DDTM et GAL) dans l'objectif de dresser le bilan de l'avancée du programme et de pouvoir en tirer des enseignements pour améliorer les relations et méthodes de travail tout au long de la programmation.

Une DDTM a cependant refusé de faire des retours écrits sur les textes réglementaires. Il a parfois manqué aux GAL cet appui formel pour rendre compte de certaines décisions auprès des porteurs de projet. L'affinage et les évolutions des rôles de chacun dans le circuit de gestion devraient être définis dès les premiers temps de mise en œuvre pour que chaque partie se dote des moyens nécessaires pour les effectuer correctement. Par exemple, identifier la responsabilité de chacun dans la saisie des dossiers dans Osiris devrait être fonctionnel et permettrait d'anticiper les besoins d'alerte et de *reporting* de chacun avec une méthodologie efficace et partagée.

EN RÉSUMÉ

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une animation de qualité parce que réactive et proche des porteurs de projet ✓ animateurs « VRP » du programme LEADER, ils sont une part importante de l'animation territoriale, au-delà même du dispositif LEADER ✓ Bonne répartition du temps et des missions initiales de chacun ✓ Travail des gestionnaires de qualité reconnue ✓ Une animation articulée avec les autres dispositifs d'animation territoriale pour un accompagnement cohérent et approfondi des porteurs de projets ✓ Une ingénierie nécessaire, avec des équipes compétentes et impliquées ✓ Des méthodes de travail communes efficaces mises en œuvre au fur et à mesure de la programmation avec les services instructeurs ✓ Un échelon de proximité à l'échelle départementale ✓ La présence des services instructeurs et de l'Autorité de gestion aux Comités de programmation ✓ Un renforcement des moyens humains dédiés sur le suivi de la programmation à l'échelle de la DDTM 59 pour le GAL de l'Avesnois en 2012 et de la DDTM 62 en 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une place d'intermédiaire pour l'équipe d'animation entre les porteurs de projet et les services instructeurs, parfois difficile à appréhender ✓ Un travail de gestion trop chronophage ✓ Un montage administratif qui « effraie » les porteurs de projets et rendu plus complexe encore par les fluctuations réglementaires en cours de programmation ✓ Des manques de ressources humaines au sein des services instructeurs surtout en début de programmation ✓ La diminution d'effectifs au niveau de la DRAAF pour le suivi de LEADER à partir de 2012 ✓ Des écueils au début de la programmation sur la gestion des dossiers malgré des missions précises définies dans les conventions ✓ La construction « au fil de l'eau » des méthodes de travail commune engendrant un retard au démarrage

Recommandations

- ✓ Maintenir le niveau de compétences de l'animation par des formations professionnelles
- ✓ Maintenir un niveau d'accompagnement technique en lien avec les capacités des acteurs locaux pour maintenir un accès équitable à LEADER
- ✓ Eviter de donner une information trop précise sur des questions techniques aux porteurs de projet car le risque de « diffusion » d'une image négative de LEADER comme étant un dispositif technocratique est fort et favoriser plutôt un discours d'anticipation pour mettre en garde sur les « attentes » du programme
- ✓ Anticiper les étapes, la répartition des tâches et des responsabilités entre les différents échelons (GAL, service instructeur, Autorité de gestion et Agence de services et de paiement) et surtout les modalités de transmission d'informations entre les étapes
- ✓ Anticiper la mise en place du circuit de gestion en associant toutes les parties prenantes impliquées pour élaborer une méthode de travail collective et partagée et évaluer les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre (ex : tester le circuit de gestion prévu avec plusieurs dossiers fictifs mais ayant des contours différents : différentes sources de financement pour anticiper la questions des délais de validation des cofinanceurs, différents types de bénéficiaires...)
- ✓ Anticiper le *turnover* des agents responsables du programme LEADER à tous les échelons en éditant un guide spécifique et fonctionnel du circuit de gestion et mettre en place une boîte à outils accessibles à tous et régulièrement mise à jour
- ✓ Veiller à instaurer un référent technique LEADER au sein de l'Autorité de gestion qui aurait pour missions d'être l'interface des GAL au niveau du Conseil régional et d'accompagner spécifiquement ces derniers sur la mise en œuvre du programme, notamment sur les aspects réglementaires
- ✓ Veiller à organiser, tout au long de la période, des formations sur les aspects réglementaires et techniques de LEADER et des autres fonds européens. Afin de mobiliser largement, un rétro-planning de ces réunions pourra être établi.

4. INNOVATION

4.1 Innovation : des prémices à renforcer

Le travail d'évaluation mené dans chacun des 5 GAL régionaux montre que l'innovation a souffert d'un manque de définition en début de programmation. En effet, *a posteriori*, les acteurs se rendent compte qu'ils ont fonctionné avec des définitions très variées au sein des Comités de programmation, faute de définition commune et préalablement partagée. Pour certains, les projets sont porteurs d'innovation car ils sont nouveaux pour le territoire : nouvelles infrastructures de services à la population (création de garages, d'espaces culturels) et de tourisme (hébergements,

jardins pédagogiques, sentiers de randonnées, ...), nouvelles formes de valorisation du patrimoine (plans de gestion écologique, reconversion de sites, ...); pour d'autres, le caractère innovant s'identifie en fonction des processus de décision, d'organisation ou encore de méthodologie mis en place et de mise en réseau d'acteurs; enfin, l'innovation a été aussi entendue et attendue comme expérimentation technique ou technologique.

Dans le programme LEADER, l'innovation n'apparaît jamais vraiment comme un critère explicite. La notion d'innovation est trop floue et manque donc de définition précise et partagée au niveau du Comité de programmation, instance décisionnelle du GAL. Lors des entretiens, il a été souligné que le poids de l'innovation a évolué en fonction des besoins de consommation des enveloppes, l'acceptation étant beaucoup plus large aujourd'hui dans un souci pragmatique de consommation. Cela ne veut pas dire que les projets financés ne soient pas innovants : ils le sont au regard d'un territoire et donc peuvent parfois paraître peu innovants au niveau du contenu (exemple : la création d'un jardin pédagogique n'est en soi pas une innovation, mais elle l'est pour le territoire qui monte ce projet).

Cette question de l'innovation nécessite surtout de l'aborder en fonction des moyens disponibles. En effet, créer un esprit novateur sur le territoire et développer une culture de l'innovation nécessitent, surtout au démarrage, beaucoup de temps : du temps pour définir le concept, pour réunir les acteurs, se former et se déplacer pour aller à la recherche d'autres expériences, sources d'inspiration, du temps pour lancer les projets, les canaliser, les coordonner, parfois se tromper et recommencer, et enfin, du temps pour capitaliser, formaliser et diffuser les savoir acquis et les enseignements des expérimentations. C'est ce que certains porteurs de projet ont appelé le « *droit aux rêves* », incluant forcément un « *droit à l'erreur* » et un temps de tâtonnement. Or, avec 1,5 équivalent temps plein pour gérer un programme unanimement reconnu pour sa lourdeur administrative et réglementaire, il apparaît difficile de mettre en place cet esprit novateur et de s'attacher constamment à cette culture de l'innovation...

Nom du GAL	Nom et contenu du projet	Caractère innovant
GAL 7 Vallées et Ternois	Réseau médiéval Mise en réseau des 5 sites médiévaux du territoire, soutien à des projets communs	Mise en réseau des acteurs touristiques, mutualisation de démarches et d'opérations de communication, structuration d'une offre plus globale à l'échelle du territoire
GAL Lys Romane	Requalification du terril d'Auchy au Bois Verdissement de l'ancien terril minier	Requalification du patrimoine minier dans une perspective d'amélioration du cadre de vie, apport de techniques/connaissances écologiques spécifiques pour ce milieu atypique (substrat minéral)
GAL Avesnois	Création de 4 chambres d'hôtes à Solre-le-Château Aménagement de 4 chambres et d'espaces de vie sur une exploitation agricole en vue de diversifier l'activité	Diversification des activités économiques d'une exploitation agricole (élevage laitier) vers le secteur touristique, reconversion professionnelle, création d'une nouvelle source de revenus et promotion des productions locales.

	économique.	
GAL Boulonnais	Vert de Terre Projet collectif de vente directe de produits locaux.	Portage collectif d'un groupe diversifié d'agriculteurs pour la construction d'un espace de vente, valorisation des produits agricoles locaux en lien avec le secteur touristique, accompagnement important sur la communication
GAL Cambrésis	Jeu « Mission Cambrésis » Support pédagogique présenté sous la forme d'un plateau de jeu de société. Chaque question a trait à une caractéristique (histoire, culture, gastronomie, etc.) d'une des 116 communes du territoire.	1ère édition d'un support de jeu valorisant le territoire, ce projet a permis de promouvoir l'identité du Cambrésis sous toutes ses facettes. Edité à plusieurs centaines d'exemplaires (500 boites), le jeu a été co-construit avec les acteurs du territoire favorisant ainsi la mise en réseau et l'appropriation et la diffusion du jeu.

4.2 Innovation sur les micro-projets et innovation territoriale (fusion EPCI, nouvelles méthodes de travail)

Les GAL ont, au regard des études individuelles menées sur chacun d'entre eux, atteint principalement l'objectif d'innovation au niveau territorial, en accompagnement la mise en place de nouvelles pratiques ou de nouvelles organisations.

Cela a notamment été le cas pour le GAL de l'Avesnois qui a utilisé la mesure 341 B – Stratégies locales de développement – pour accompagner la fusion des établissements publics de coopération intercommunale. Il a ainsi accompagné un mouvement, certes nécessité par la réforme territoriale mais novateur dans la construction de ces nouveaux partenariats en mettant à disposition les moyens nécessaires à de nouvelles pratiques.

L'innovation se manifeste également dans les nouveaux partenariats créés dans différents secteurs d'activités : tourisme, services, bois-énergie...

Par exemple, le GAL du Cambrésis a pu initier un projet d'une chaufferie bois et d'approvisionnement local en Bois-énergie, système jusqu'alors inexistant sur le territoire et avec des partenaires publics et privés qui ne travaillaient pas ensemble au préalable. Dans un esprit similaire, le GAL 7 Vallées et Ternois à orienter son investissement matériel à destination des énergies vers le Bois-énergie tout en participant à la structuration d'une filière économique autour de cette ressource.

Riches de ces expériences et ces enseignements, les GAL ne manqueront pas de renforcer ce volet dans la prochaine programmation. En effet, une première programmation LEADER est toujours un défi pour un territoire, et l'innovation est l'un des objectifs les plus difficiles à atteindre.

4.3 Des difficultés de financement de l'innovation

Les différents acteurs rencontrés lors des entretiens et des visites de terrain ont souvent souligné les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour faire financer des projets innovants. En effet, les cadres imposés par les formulaires de demande d'aide publique, privilégiant les projets bien identifiés, bien balisés et éprouvés, ou la frilosité des financeurs privés ont freiné des porteurs de projet qui proposaient des actions vraiment novatrices mais non finançables.

Ce frein a notamment concerné les acteurs privés (entrepreneurs, commerçants, agriculteurs) qui n'ont pas pu trouver les financements publics et parfois privés nécessaires à la mise en œuvre de leur projet. De ce fait, les GAL du Nord-Pas de Calais ont peu de résultats en matière d'innovation technologique.

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des approches innovantes en matière de partenariats, de méthodes de travail ou encore de gouvernance ✓ Des équipes techniques « ouvertes » à l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des équipes techniques peu en capacité d'aller vers l'innovation faute de temps et de moyens ; ✓ Un environnement administratif et financier très « cadré » qui laisse peu de place à l'innovation ✓ L'innovation : un concept insuffisamment défini et trop souvent réduit à l'idée de nouveauté

Recommandations

- ✓ Inscrire et définir l'innovation dès le début de la programmation pour en faire un critère de sélection partagé par les membres du Comité de programmation (qu'est-ce que l'innovation pour notre territoire ? quel type d'innovation souhaite-t-on accompagner ? par quel biais ?) ;
- ✓ Créer de l'innovation en la stimulant *via* des appels à projet et expérimenter sur le terrain des idées dans différents domaines ;
- ✓ Favoriser l'innovation, l'encadrer et penser son transfert et sa diffusion (ex : créer un « label » permettant d'identifier l'innovation dans les territoires) ;
- ✓ Créer une culture de l'innovation à l'échelle du territoire (ex : favoriser les lieux comme les clusters ou les pépinières, avec le regroupement d'entrepreneurs, à des étapes correspondant aux étapes de développement d'un projet : création, travail en commun, expérimentation, accélération, communication).

5. COOPÉRATION

5.1 Peu de projets mais des projets de qualité

Les GAL du Nord-Pas de Calais ont tous mené au moins un projet de coopération. Au total, on dénombre 3 dispositifs « de l'idée au projet » (permettant de réaliser un premier déplacement afin de rencontrer le partenaire et de définir les objectifs du projet de coopération). Ces 3 projets de préfiguration ont tous abouti à un projet de coopération transnationale : un avec le Luxembourg sur la promotion du patrimoine médiéval (GAL 7 Vallées-Ternois) et deux avec la Finlande sur les thèmes de la jeunesse (GAL du Cambrésis) et de l'environnement (GAL Lys Romane).

Deux projets de coopération transnationale ont été réalisés sans ce dispositif d'aide au démarrage. Le GAL de l'Avesnois a monté un projet avec un GAL finlandais et un GAL français (GAL Belledonne,

Rhône-Alpes) et le GAL du Boulonnais a développé le projet « Nature tourism » avec plusieurs partenaires (6 au total, dont 1 hors Union européenne).

Enfin, un projet interterritorial (entre GAL français) a été monté, avec le GAL Gâtinais français et le GAL Lys Romane sur la filière cressicole et sa valorisation.

Il est intéressant de noter que, même si les GAL ont tous répondu à la contrainte réglementaire en menant au moins un projet de coopération (et souvent un seul), ils sont allés vers des projets d'envergure et avec des partenaires étrangers, ce qui est à souligner pour des primo-GAL. Ils ont réalisé des actions communes de qualité et se sont investis pour réaliser un projet ambitieux, avec les moyens à disposition et dans les délais impartis. Pour des primo-GAL, cela montre une volonté de participer à un programme européen et de s'inscrire dedans malgré certaines difficultés.

Si le nombre de projets de coopération est relativement faible par rapport à d'autres régions françaises (Auvergne, Rhône-Alpes, Aquitaine), on ne peut que saluer l'effort des 5 GAL de réaliser des projets de coopération transnationale, là où ils auraient pu se limiter à des actions interterritoriales.

La plus-value de ces projets s'exprime surtout en termes d'ouverture du territoire vers d'autres types d'expériences, de mutualisation des moyens pour mettre en place des actions communes (séminaires, supports de communication) et d'échanges de bonnes pratiques autour de problématiques communes.

Par exemple, le projet « Nature tourism » du Gal Boulonnais, a eu pour objectif d'échanger les savoir-faire entre 7 GAL européens. Il organise un réseau de valorisation touristique durable des sites de nature dans les zones rurales européennes. Sept séminaires de trois jours, une communication virtuelle et une couverture médiatique pour le tourisme de nature en Europe mobilisent également les partenaires locaux, capitalisent les bonnes pratiques actuelles du territoire et préparent les futures.

5.2 Les difficultés rencontrées

Lors des évaluations individuelles menées, trois grands freins ont été mis en exergue concernant la coopération :

- ✓ elle est chronophage et le temps disponible au niveau de l'équipe d'animation n'est pas extensible,
- ✓ elle est difficilement valorisable auprès des élus et des acteurs du territoire,
- ✓ les cofinancements ne sont pas évidents à trouver.

La coopération nécessite un temps d'animation et de gestion supplémentaire que les équipes techniques ne sont pas toujours en capacité d'absorber. En effet, les règles n'étant pas les mêmes au niveau de chaque Etat membre, les objectifs et attentes nécessitant un certain nombre d'aller-retour pour être validés, des compétences spécifiques en interne plus ou moins développées ; tout cela a constitué un premier frein à la coopération, notamment dans le cadre de premières programmations. Mais ce n'est pas là le seul point de blocage.

Les élus sont souvent les plus difficiles à impliquer sur les projets de coopération. Dans un contexte de crise économique, ils sont généralement peu enclins à se prêter à ce type d'échanges. Certains parlent même de « voyages » et non pas de « visites d'études ». La coopération n'apparaît souvent pas comme un enjeu prioritaire pour les élus, qui ont d'autres urgences et problématiques (locales) à

gérer. Mais une fois convaincus par les avantages de la coopération pour leur territoire, ils en deviennent les premiers ambassadeurs. Il s'agit donc pour l'équipe d'animation d'arriver à trouver les moyens adéquats pour valoriser les impacts et retombées des projets de coopération.

Enfin, les lignes de cofinancement public ont été difficiles à acquérir au-delà des aides d'Etat liées au dispositif « de l'idée au projet ». Là aussi, la contrainte du cofinancement public a pu être un frein car le temps passé au montage du dossier est autant de temps non dédié au partenariat et à son animation. Or, on sait que les partenariats dans ce cadre nécessitent un temps d'animation et de suivi plus important du fait de la distance et de la dimension interculturelle.

EN RÉSUMÉ

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des expériences de coopération réussies ✓ Des primo-GAL qui ont parfaitement « joué le jeu » de la coopération ✓ Des efforts pour sortir des périmètres connus et échanger avec d'autres régions voire d'autres pays ✓ Des résultats tangibles : mise en réseau, structuration de filière, partage de savoir-faire, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des échanges transnationaux difficiles à mener faute de réglementation commune ✓ Des réticences extérieures persistantes sur la coopération : une démarche de prime abord jugée superflue au regard des urgences des territoires ✓ Des équipes techniques aux moyens trop limités pour prendre en charge l'animation et la gestion poussées que requièrent les projets de coopération
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir au niveau régional le dispositif « de l'idée au projet » qui sert vraiment de levier pour monter un projet de coopération ; ✓ Intégrer dès la candidature la dimension « coopération » pour en faire un volet à part entière de la stratégie ; ✓ Se rapprocher des services de coopération décentralisée des collectivités territoriales pour trouver des partenariats ✓ Identifier localement des porteurs de projet de coopération privés comme pour les GAL de l'Avesnois, du Cambrésis et Lys Romane ✓ Valoriser les projets menés lors de programmation 2009-2014 auprès des élus, des acteurs locaux et des partenaires en des termes concrets et précis (nombre d'acteurs touchés, retombées économiques, innovations, etc.) ; ✓ Favoriser des lignes dédiées « coopération LEADER » pour obtenir des cofinancements publics. 	

6. APPROCHE THÉMATIQUE ET MULTISECTORIELLE : TOURISME, SERVICES ET PATRIMOINE

LEADER est un dispositif qui favorise l'approche transversale de projets très souvent multisectoriels et faisant le lien entre plusieurs enjeux des territoires ruraux.

En région Nord-Pas de Calais, les cinq territoires constitués en GAL se sont ainsi positionnés sur des stratégies relativement larges. Au vu des réalisations et du nombre de projets programmés en région Nord-Pas de Calais au 30 juin 2014, hors mesure 431, les mesures liées au tourisme (313), aux services (321), au patrimoine naturel et culturel (323 D et 323 E) ont été les plus sollicitées.

Au regard des montants de FEADER attribués, la répartition évolue à la marge. Il en ressort que les projets touristiques et les projets de services ont reçu au total une enveloppe financière plus importante au regard du nombre de projets par rapport aux autres mesures sollicitées. Ainsi, les projets touristiques, représentant 24 % des projets programmés au 30 juin 2014 (hors mesure 431), cumulent 27 % des montants FEADER attribués (hors mesure 431). Ces aspects chiffrés sont déclinés dans la partie « Analyse quantitative », il s'agit donc de s'y référer pour voir en quoi ces thématiques ont été les plus prisées par les GAL.

Le tourisme, les services et le patrimoine : le trio gagnant

A elles trois, le tourisme, les services et le patrimoine (naturel et culturel confondus) représentent 83 % des montants FEADER attribués (hors mesure 431). Pour autant, au vu de la transversalité des projets LEADER et l'approche multisectorielle, une très grande diversité de projets ont pu être mis en œuvre grâce à LEADER dans la région Nord-Pas de Calais.

En effet, parmi les mesures spécifiques au tourisme, aux services ou au patrimoine naturel et culturel, les « lignes de séparation » ont pu être poreuses, signe de la transversalité des projets LEADER. Ainsi, un projet touristique peut par exemple répondre à des enjeux liés au patrimoine naturel, à la valorisation de services, au développement économique, etc. en articulation avec la stratégie déterminée. De là, selon « l'entrée » privilégiée, les actions financées revêtent souvent un caractère original.

Les cinq GAL du Nord-Pas de Calais n'ont pas tous systématiquement ouvert l'ensemble de ces mesures. Pour autant, de nombreuses similitudes peuvent se retrouver parmi les projets mis en œuvre au titre de différentes mesures.

6.1 Les projets touristiques : valorisation et attractivité du territoire

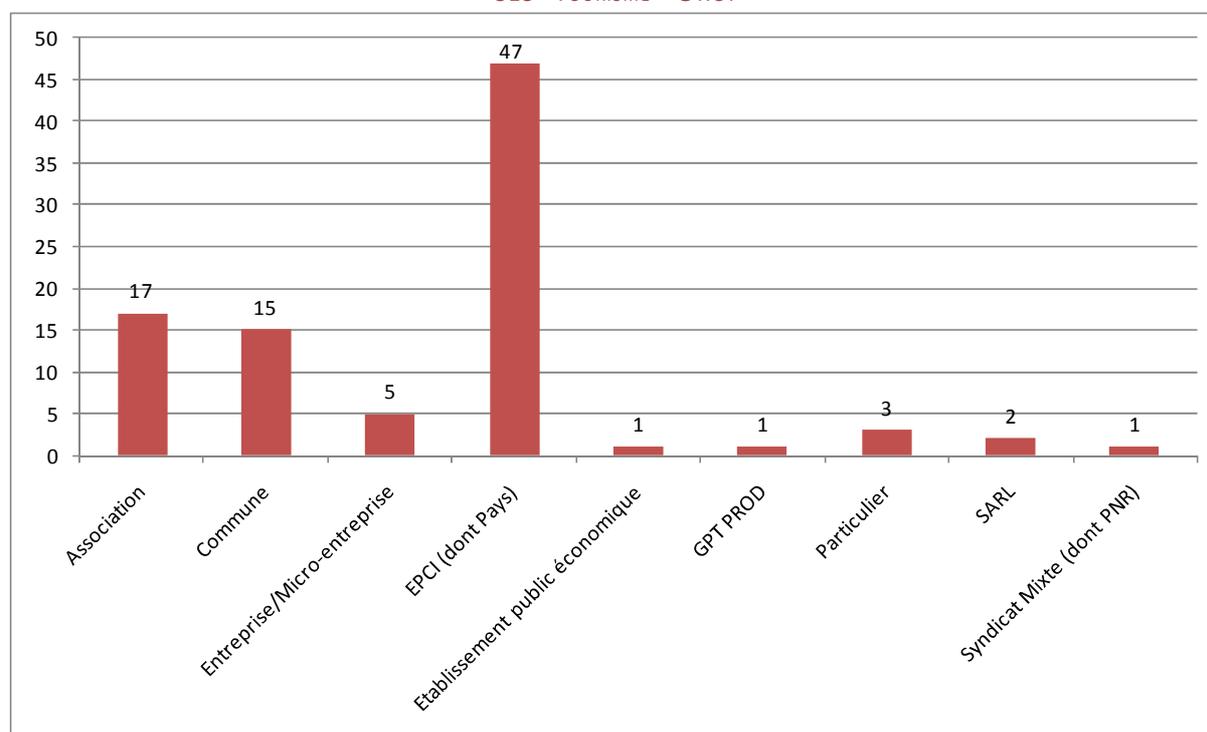
Au niveau régional, les EPCI (dont les Pays) ont été les premiers porteurs de projets au titre de la mesure 313 mais une très large diversité de porteurs de projets privés, en particulier associatifs, ont également pu mettre en œuvre des projets touristiques.

La quasi-totalité des GAL ont assisté des projets au titre de la mesure tourisme, excepté le GAL du Cambrésis. Ces actions s'intègrent dans une volonté actuelle plus globale à l'échelle régionale de faire de l'arrière-pays littoral une zone touristique à part entière en valorisant le patrimoine naturel, culturel et historique de la région. En s'appuyant sur les liaisons ferroviaires facilitant l'accès des territoires, ces derniers entendent ainsi développer une offre touristique de proximité.

Les projets touristiques relèvent en réalité d'une très grande diversité d'actions, menées par des acteurs très différents. Plusieurs types de projets peuvent être soulignés :

- ✓ Le soutien des acteurs de tourisme durable : équipement pour des entreprises, éducation/formation ; investissements permettant de réaliser des économies d'énergie ou d'intégrer les principes du développement durable ;
- ✓ L'amélioration de l'offre touristique : montée en gamme qualitative, diversification et agrotourisme, innovations et hébergements atypiques ;
- ✓ Le développement des activités de loisirs : tourisme de pleine nature, schémas et circuits de randonnées pédestres, VTT et équestres, aménagements de tables d'orientations... ;
- ✓ Opérations de sensibilisation, d'éducation à l'environnement à destination des publics ;
- ✓ Valorisation de savoir-faire traditionnels, d'évènements culturels ;
- ✓ Promotion des activités touristiques à l'échelle des Pays ;
- ✓ Etc.

FIGURE 32 – TYPES DES PORTEURS DE PROJETS SELON LE NOMBRE D' ACTIONS MENEES AU 30 JUIN 2014 AU TITRE DE LA MESURE 313 - TOURISME – ©RCT



Ainsi les projets LEADER au titre de la mesure 313 sont relativement variés, en lien avec de nombreuses autres thématiques : développement économique, valorisation des savoir-faire locaux et des terroirs, mobilités douces, environnement, éducation/sensibilisation, etc.

Il convient par ailleurs de souligner que les GAL ont à la fois pu mettre en œuvre des projets matériels (hébergement/équipement, montée en gamme et modernisation pour une éventuelle labellisation, chemins de randonnées) et des projets immatériels (sensibilisation, programmes d'actions, évènements, promotion touristique et culturelle...), les deux types de projets étant souvent abordés de manière complémentaire pour penser une approche touristique globale.

Bien plus, tout en valorisant les territoires à l'extérieur et en renforçant leur attractivité, ses projets bénéficient également pour la grande majorité d'entre eux aux habitants, en proposant de nouvelles Livrable régional – version finale novembre 2014

activités (chemins de randonnées), en valorisant le développement économique et donc le maintien voire la création d'emplois... Indirectement, les actions touristiques participent ainsi au développement de l'offre de loisir et à l'amélioration du cadre de vie – notamment lorsqu'il a s'agit d'intervention sur le paysage ou le patrimoine naturel.

LEADER a également participé à la mise en réseau des acteurs touristiques comme par exemple sur le territoire du GAL 7 Vallées Ternois où deux structures ont pour la 1^{ère} fois travaillé ensemble pour mettre en place un Contrat de rayonnement touristique, prouvant la capacité de LEADER a créé une interconnaissance forte entre les acteurs du territoire, les conduisant à travailler ensemble sur un projet.

Le tourisme a donc été choisi comme « fil conducteur » pour irriguer de nombreuses thématiques et financer de nombreux projets très diversifiés, rendu possible par la souplesse et l'adaptabilité de LEADER, permettant le financement de projets transversaux.

6.2 Les projets de services : des réponses aux besoins pour les populations

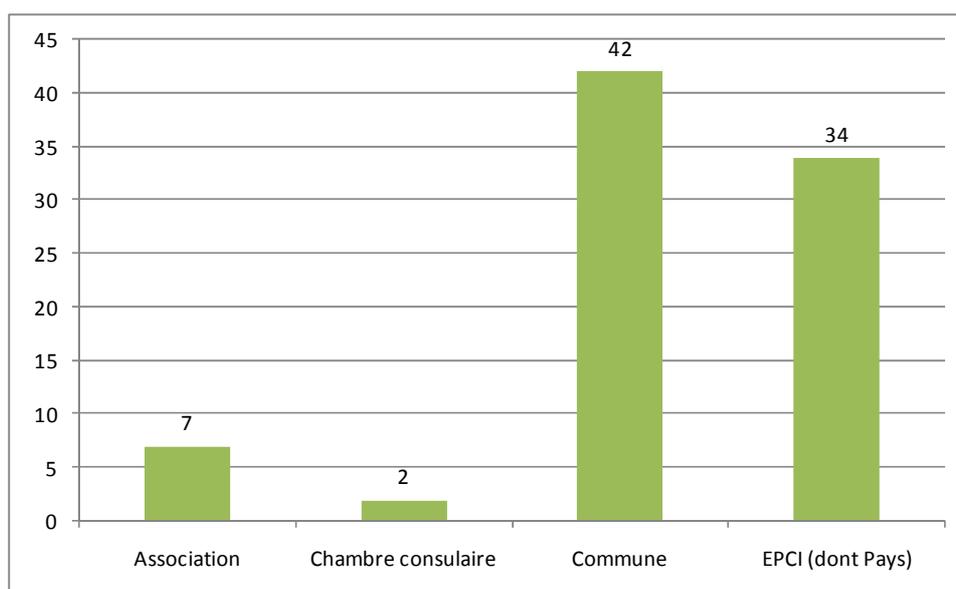
Les projets de services à la population financés dans le cadre de LEADER en Nord-Pas de Calais ont davantage bénéficié aux acteurs publics, communes en tête. Ceci semble tout à fait logique pour le financement de projets de services. Bien que l'échelon communal ne soit pas nécessairement le plus structurant, les territoires ruraux ont néanmoins besoin de maintenir un certain niveau de services de proximité pour les habitants.

Il convient par ailleurs de noter que le GAL du Boulonnais est le seul territoire LEADER à ne pas avoir développé de projets de services dans le cadre de LEADER. Pour autant les actions financées par LEADER sur son territoire sont en lien avec cette thématique, permettant de développer et/ou d'améliorer un service à la population (point de vente collectif de producteurs, valorisation paysagère, itinéraires de randonnées). Cette orientation s'explique par le choix stratégique que le GAL a porté à la thématique tourisme, pour laquelle il a soutenu le plus grand nombre de projets.

Au-delà du financement d'équipements de services, LEADER a pu mettre en œuvre une relative diversité de projets :

- ✓ Construction de services et amélioration qualitative, pour une meilleure prise en compte de l'environnement ;
- ✓ Réhabilitation et modernisation de services en lien avec la culture et les commerces de proximité ;
- ✓ Projets immatériels : animation et sensibilisation, réalisation d'études, d'audits (énergétiques), études de faisabilité...
- ✓ Mise en place d'équipements énergétiques et de travaux d'économie d'énergie

FIGURE 33 – TYPES DES PORTEURS DE PROJETS SELON LE NOMBRE D’ACTIONS MENEES AU 30 JUIN 2014 AU TITRE DE LA MESURE 321 - SERVICES – ©RCT



De nombreux projets « classiques » de services ont pu être financés à l'échelon communal, laissant quelque peu en reste la notion d'innovation (voir précédemment) et la « spécificité » LEADER. Mais au vu du contexte des territoires ruraux et de la diminution des fonds publics, LEADER constitue un outil financier non négligeable pour les communes pour maintenir, développer et améliorer l'offre de services de proximité.

Pour autant, LEADER ne s'est pas uniquement focalisé sur des projets d'équipements et a ainsi pu être un levier pour développer de nouvelles voies innovantes en matière de services. La dimension environnementale a par ailleurs été largement prise en compte dans les projets de services au titre de la mesure 321. Outre l'intégration d'une dimension environnementale au sein des équipements, LEADER s'est concentré sur le développement de la mise en réseau, la sensibilisation et la formation pour intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques, aussi bien à destination des habitants que des acteurs économiques. En cela, il a permis une réelle « montée en gamme » de ce type de projets.

6.3 Les projets de patrimoine naturel et culturel

Patrimoine naturel : vers la transition écologique des territoires ruraux

Les communes, les EPCI et les Pays ont été les principaux porteurs de projets au titre de la mesure 323 D liée à la valorisation du patrimoine naturel. Mais il ne faut pas pour autant négliger les actions portées par des associations, majoritairement des actions de sensibilisation à l'environnement, de par leur champ d'intervention (échelle territoriale, publics-cibles) pouvant jouer le rôle d'un véritable effet levier en matière de pédagogie et de sensibilisation.

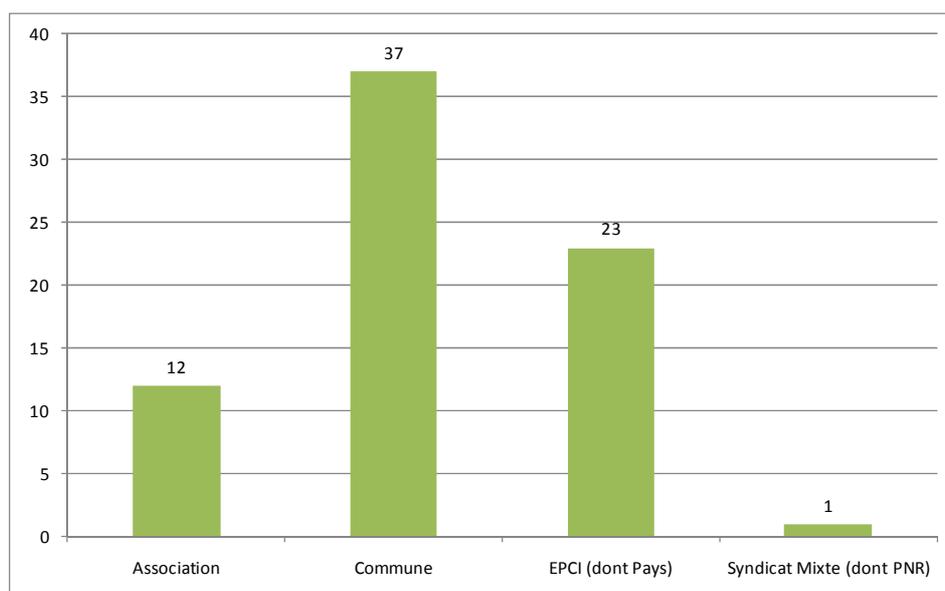
Le GAL Avesnois est le seul territoire LEADER à ne pas avoir monté de projets au titre de cette mesure. En effet, le choix a été fait de ne pas porter des actions spécifiquement environnementales, le PNR investissant déjà grandement cette problématique. Cette répartition semble avoir été d'autant plus judicieuse que les GAL ayant porté conjointement une politique TVB avec le Pays ont souffert d'effets de redondance. Pour autant, l'environnement n'a pas été absent de la

programmation puisque tous les projets ont été examinés au regard de critères environnementaux. De là, si l'environnement peut ne pas être une voie d'entrée directe pour LEADER, il peut être intégré aux exigences de sélection et participer ainsi à la montée en gamme des projets : bâtiment HQE, utilisation de produits non polluants, etc.

Plusieurs types de projets peuvent être soulignés :

- ✓ Des opérations d'aménagement et de « génie environnemental » : mise en place de corridors écologiques, plans d'eau, plantations de haies et talus, aménagement de marais et zones humides, gestion des espaces naturels... ;
- ✓ Des études trame verte et bleue, études paysagères... ;
- ✓ L'acquisition de matériel d'entretien ;
- ✓ Des opérations de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et de valorisation (par exemple mise en place d'un festival, d'un évènement autour de la biodiversité, etc.) ;
- ✓ La requalification d'aménagements pour l'accueil du public, la mise en place de sentiers de randonnée pour promouvoir et valoriser les espaces naturels.

FIGURE 34 – TYPES DES PORTEURS DE PROJETS SELON LE NOMBRE D' ACTIONS MENEES AU 30 JUIN 2014 AU TITRE DE LA MESURE 323D – PATRIMOINE NATUREL – © RCT



Ainsi, un certain nombre d'opérations très diverses ont pu être menées, chaque GAL ayant opté pour une approche particulière pour valoriser son patrimoine naturel, en lien avec les enjeux de son territoire et les activités qui s'y exercent : nature en cœur de village, agriculture et activités économiques, valorisation pédagogique et touristique (sensibilisation des habitants, signalétique et chemins de randonnées...).

Patrimoine culturel : promotion et valorisation du patrimoine bâti

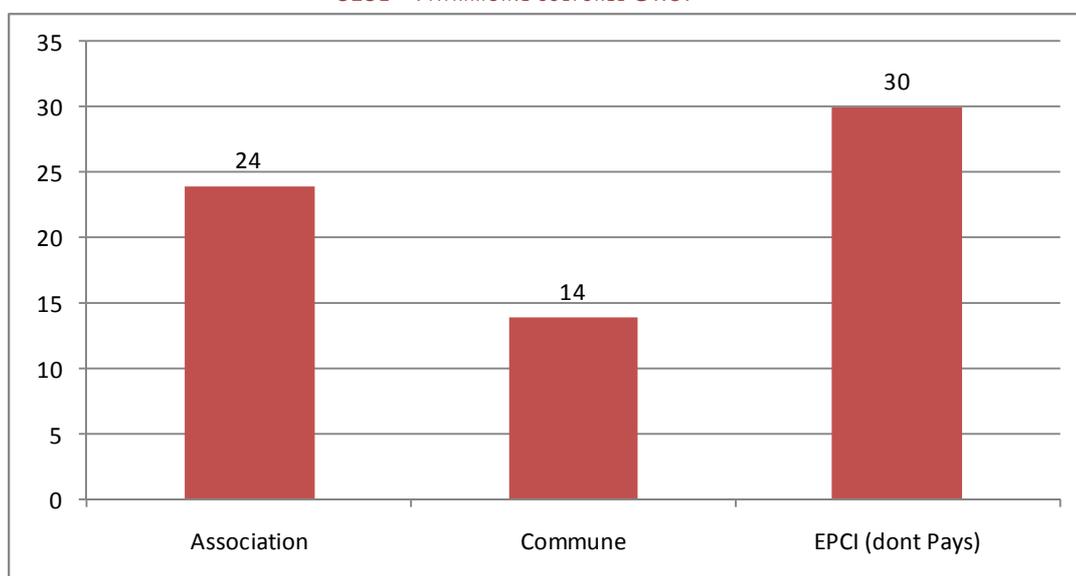
Sur les 68 projets mis en œuvre au titre de la mesure 323 E, la majorité rayonne à l'échelle intercommunale, voire celle du Pays ou du périmètre du GAL, portés par des structures publiques ou des associations.

Il convient par ailleurs d'indiquer que le GAL Lys Romane n'a pas opté pour le choix de cette mesure dans sa stratégie, contrairement à la stratégie qu'il avait porté sous LEADER +. Si cette sortie s'explique par une volonté tout à fait cohérente du GAL de préciser davantage son approche autour du patrimoine naturel, certains porteurs de projets, en attente de la programmation 2007-2013 pour mettre en œuvre leurs projets culturels, ont été quelque peu frustrés.

Comme pour de nombreuses thématiques, les 68 opérations financées au titre du patrimoine culturel sont relativement diversifiées :

- ✓ Evènements culturels et exposition en lien avec les aspects patrimoniaux et l'histoire du territoire, soutien, valorisation et création artistique (théâtre, art contemporain, vidéos...);
- ✓ Sensibilisation, communication et valorisation d'outils culturels ou de savoir-faire traditionnels;
- ✓ Promotion et valorisation du patrimoine bâti et culturel : jeux traditionnels, guides et plaquettes de communication, sentiers d'interprétation, études de valorisation d'un site...

FIGURE 35 – TYPES DES PORTEURS DE PROJETS SELON LE NOMBRE D' ACTIONS MENEES AU 30 JUIN 2014 AU TITRE DE LA MESURE 323E – PATRIMOINE CULTUREL ©RCT



Les GAL ont ainsi financé de nombreux projets immatériels à vocation culturelle et artistique, destinés à la fois aux habitants et à la valorisation touristique du territoire. Toutefois, la valorisation ou la réhabilitation du patrimoine bâti et la mise en place de chemins ou circuits de randonnées autour du patrimoine architectural et culturel ont également constitué une part importante des projets.

Au-delà du patrimoine culturel et de la culture proprement dite, de nombreux projets ont été transversaux en lien avec les loisirs, la valorisation économique (savoir-faire traditionnels), etc.

EN RÉSUMÉ

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des projets liés aux thématiques ciblées dans les stratégies ✓ Des GAL qui ont œuvré pour un 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des thèmes (et des critères d'éligibilité) favorisant les structures publiques : services à la population et patrimoine naturel

<p>développement de l'attractivité de leur territoire</p> <p>✓ Des thèmes liés aux stratégies locales de développement des GAL</p>	<p>✓ Des thématiques parfois entrecroisées au titre de la stratégie rendant peu visible l'action de LEADER qui peut intervenir sur les actions culturelles comme sur une chaufferie bois...</p>
<p>Recommandations</p>	
<p>✓ Centrer davantage les thématiques des stratégies ciblées pour les rendre plus visibles sur le territoire</p> <p>✓ Les thématiques choisies, en lien avec la concentration thématique, devraient interroger les capacités d'action des acteurs locaux au regard des critères de la démarche LEADER (potentiel et capacité du territoire sur l'innovation ? La coopération ? La mise en réseau ? L'approche intégrée et transversale ?)</p>	

7. MISE EN RÉSEAU : UNE APPROCHE À APPROFONDIR

7.1 Mise en réseau à l'échelle régionale : passer de l'informel au formel ?

Lors de la programmation 2007-2013, la mise en réseau des GAL a été faite de deux façons :

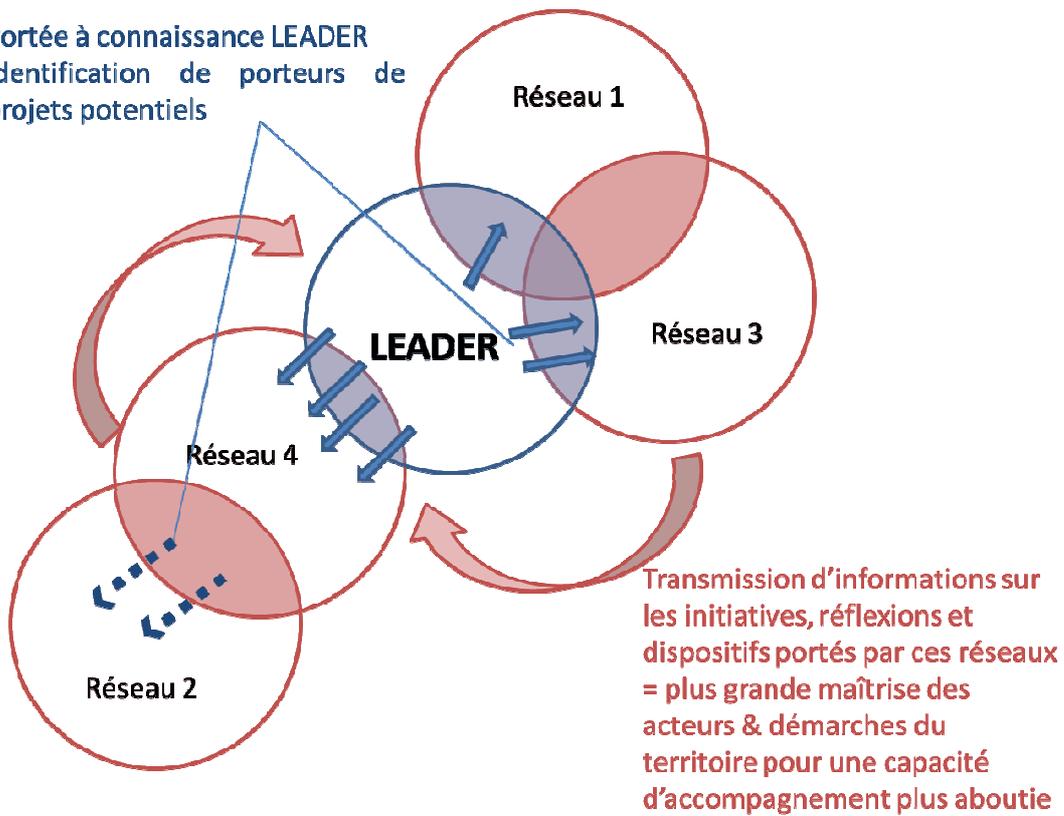
- ▶ De façon formelle : lors des réunions Inter-GAL organisées par l'Autorité de gestion autour des questions réglementaires (2 à 3 réunions par an en moyenne) ;
- ▶ De façon informelle : par les GAL eux-mêmes lorsque le besoin se faisait sentir autour de questions précises.

Plusieurs échelles de mise en réseau peuvent également être identifiées au cours de cette programmation :

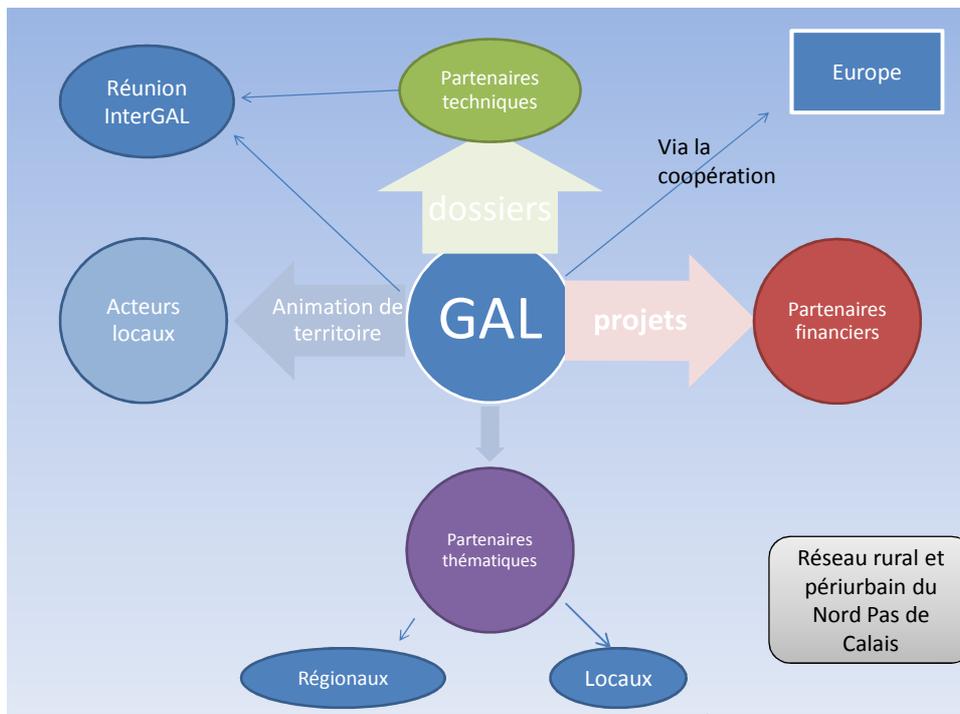
- ▶ Au niveau régional, les GAL s'inscrivent dans un réseau technique complexe, composé des partenaires financiers (CR, CG, CAF, ADEME, etc.), des services instructeurs (DDTM), de l'agence de paiement (ASP) et de l'Autorité de gestion (DRAAF). Comme vu précédemment, l'articulation de ces différents acteurs et leur positionnement dans le circuit de gestion a nécessité plusieurs ajustements pour gagner en efficacité en fin de programmation. Sans doute, une plus grande visibilité de chacun des maillons sur cette cartographie d'ensemble permettra, en prochaine programmation, d'intégrer plus facilement les rôles et responsabilités de chacun et fluidifier les processus d'échanges et de transmission. En somme, il s'agira de s'approprier plus profondément cette notion de « réseau administratif ».
- ▶ Au niveau local, chaque GAL anime lui-même un réseau d'acteurs à travers les projets qu'il accompagne et via le Comité de programmation qui comprend des élus et des membres de la société civile. A ce spectre immédiat d'acteurs gravitant autour de LEADER s'ajoute un ensemble d'acteurs (têtes de réseau associatif, consulaires, dispositifs d'animation territoriale, etc.) jouant souvent un rôle déterminant pour relayer l'information auprès de leurs propres réseaux. Il est essentiel que ce que l'on peut appeler le « réseau LEADER » – constitué des acteurs interagissant immédiatement dans la programmation – opère des croisements avec les autres réseaux territoriaux afin non seulement de présenter une plus grande visibilité auprès des acteurs locaux mais aussi d'en faire des points d'appui au dispositif LEADER.

FIGURE 36 – LA MISE EN RESEAU LOCALE DU PROGRAMME LEADER – © RCT

Portée à connaissance LEADER
 Identification de porteurs de
 projets potentiels



Ainsi, l'actuelle mise en réseau « vécue » par les GAL pourrait être représentée comme suit⁷ :



⁷ Schématisation issue de l'atelier inter-GAL du 19 juin 2014
 Livrable régional – version finale novembre 2014

Au regard de ces deux échelons, il semble avoir manqué un chaînon « Inter-GAL » sur des enjeux thématiques qui aurait permis de valoriser les actions des GAL au niveau régional et favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les GAL.

La DRAAF co-pilotait, avec la Région, le Réseau rural et péri-urbain (RRP) du Nord-Pas de Calais. Toutefois, le réseau rural n'a pas joué de rôle primordial notamment en début et au cours de la programmation puisqu'il a été lancé après la constitution des GAL. C'est d'ailleurs pour cela que des réunions techniques entre animateurs se sont mises en place pour pouvoir échanger sur les difficultés rencontrées en début de programmation.

Ce Réseau a pu accompagner les GAL sur la coopération, notamment le GAL Cambrésis pour la recherche de partenaire et organisé deux rencontres Interrégionales qui ont été jugées intéressantes en termes d'échanges d'expériences entre les GAL du Nord-Pas de Calais, de Picardie, d'Ile-de-France et de Haute-Normandie (pour la 2^{nde} session). Le projet de coopération entre le GAL Lys-Romane et le GAL Gâtinais français est d'ailleurs né d'une de ces journées de rencontres. Ce type d'événements a marqué la vie des GAL et a manqué en fréquence toute au long de la période de programmation. Mais les GAL n'ont pas participé aux activités du réseau rural régional et cela apparaît comme un manque. En effet, les stratégies des GAL mais aussi la mise en place différentielle du RRP et du groupe des GAL sur les questions réglementaires ont joué dans la création de deux mondes « parallèles » qui ont coexisté tout au long de la programmation en mettant en place leur propre mode de fonctionnement. De plus, le fait que le RRP n'ait travaillé qu'une seule thématique, les circuits courts alimentaires, a restreint l'implication des GAL dans le RRP. Le réseau rural n'a pas été l'outil utilisé pour relier les GAL entre eux. Afin de favoriser la rencontre, la DRAAF aurait peut-être pu faire connaître les actions du RRP aux services instructeurs des deux DDTM ce qui aurait permis de créer des ponts et des liens plus forts au niveau régional. Elle aurait aussi pu mieux informer le RRP des actions Leader.

Cela démontre, pour l'actuelle programmation, un fonctionnement en relatif « vase clos » des GAL. Afin de créer l'émulation et l'innovation dont les territoires ruraux ont besoin et que la démarche LEADER promeut, une intégration plus forte des GAL au sein d'un futur Réseau rural régional est à souhaiter, sur les thématiques liées à leur stratégie, afin qu'ils puissent diffuser leurs expériences et s'enrichir des compétences et expertises disponibles à l'extérieur de leur territoire.

De même, la mise en place d'un groupe formel Inter-GAL régional est à préconiser pour permettre aux GAL d'échanger sur les questions de fonctionnement, de gouvernance, d'échanges d'expériences, etc.

7.2 La mise en réseau au sein des projets de territoire : aller plus loin pour faire émerger des projets co-construits

La mise en réseau des acteurs et structures du territoire a été un chantier diversement pris en charge selon les GAL. Ainsi, sur certaines thématiques, des efforts de partenariat ont été demandés en Comité technique ou de programmation, notamment sur la thématique culturelle. D'autres GAL ont adossé leurs projets à des réseaux préexistants ce qui a pu les renforcer sans toutefois en structurer de nouveaux. A l'image du GAL Avesnois, LEADER a pu participer à la structuration d'un réseau d'acteurs autour du développement économique. Enfin, le GAL 7 Vallées et Ternois a quant à lui fait de la mise en réseau et la structuration de filière, le véritable fer de lance de sa programmation

LEADER, à l'origine des travaux de coopération entre les offices du tourisme des deux Pays ainsi que de la mise en réseau des acteurs de la filière Bois (agriculteurs, collectivités, entreprises).

Il semble ainsi que ce soit la prochaine étape des GAL : renforcer la mise en réseau des acteurs, après les avoir identifiés et avoir travaillé avec eux sur cette programmation.

Aujourd'hui, il semble donc que des premiers jalons soient posés : l'identification des acteurs, l'appropriation d'habitudes de travail communes, etc. Pour la future programmation, il faudrait aller plus loin en développant la mise en réseau des acteurs sur le territoire, dans un objectif de transversalité, de partage des pratiques et de structuration des projets de développement territorial. Pour les GAL ayant particulièrement avancé sur cette thématique, il s'agira de renforcer la formalisation des filières et réseaux émergents, d'envisager des liens avec d'autres acteurs, structures et thématiques afin de faire émerger des projets plus transversaux, et/ou d'intervenir sur de nouveaux secteurs.

EN RÉSUMÉ

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des réseaux créés ou renforcés au niveau des GAL ✓ Des partenariats nouveaux créés ✓ Une interconnaissance des acteurs améliorée dans les territoires ✓ Une mise en réseau informelle des GAL importante, indiquant une volonté de travailler ensemble et créant un système d'entraide apprécié 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une mise en réseau formelle jugée insuffisante par les acteurs sur les questions thématiques ✓ Une mise en réseau des acteurs privés qui reste timide
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la mise en réseau des bénéficiaires privés pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et d'expériences, et sortir les acteurs privés, notamment les « nouveaux installés » d'une forme d'isolement (ex : travailler sur la commercialisation, la gestion d'une entreprise, ...); ✓ Renforcer la mise en réseau des acteurs locaux lors de la prochaine programmation pour permettre une plus grande coordination des actions, une meilleure diffusion des initiatives portées par LEADER et du programme lui-même ; ✓ S'appuyer sur des réseaux existants lors de la candidature pour apporter une plus-value à la concertation ; ✓ A l'échelon local, identifier puis engager des partenariats avec les réseaux locaux en lien avec la stratégie (associations, réseaux professionnels, etc.) ; ✓ Renforcer l'intégration des GAL au sein du Réseau rural régional en favorisant des thèmes de travail fédérateurs ; 	

- ✓ Développer des outils de partage et des temps d'échanges inter-GAL, à la fois entre les équipes en charge de la mise en œuvre technique du programme mais aussi entre les porteurs politiques ;
- ✓ Pour l'Autorité de gestion, assurer la coordination et la structuration d'un réseau interGAL.

8. LA COMMUNICATION

La communication sur le programme LEADER au sein des territoires et à l'extérieur a été le point faible sur cette programmation et peut être replacée dans une difficulté relativement partagée par l'ensemble des GAL français, de mettre en place des actions destinées à « faire connaître » LEADER mais aussi à « aller chercher » les porteurs de projets les plus éloignés du dispositif.

Les GAL se sont tous dotés d'au moins, une page Internet qui permet aux internautes d'avoir accès à une information générale sur LEADER, aux dispositifs d'aides et parfois, à des exemples de réalisations comme le GAL 7 Vallées Ternois :

- Page [LEADER sur le site du Pays du Cambrésis](#)
- Page [LEADER sur le Parc naturel régional de l'Avesnois](#)
- Page [LEADER sur le site du Pays des 7 Vallées](#)
- Page [LEADER sur le site du Pays de la Lys Romane](#)
- Page [LEADER sur le site de la Communauté d'agglomération du Boulonnais](#)

Notons que le GAL du Cambrésis a une page dédiée au jeu pédagogique « [Mission Cambrésis](#) », au projet de coopération avec la Finlande, la valorisation des circuits courts et à réaliser différents dossiers de presse tout au long du programme.

Si certaines bonnes pratiques (guide du porteur de projet, dossier de presse, utilisation de supports de communication existants pour communiquer sur LEADER (lettre d'informations du Pays, site, etc.)) peuvent être mises en avant, la portée de ces outils interroge et ne permet pas forcément une identification du LEADER comme programme européen améliorant la qualité de vie des habitants au quotidien dans les zones rurales. Les supports ont plutôt été à destination des bénéficiaires potentiels pour expliquer la démarche et apporter des informations sur les fiches-mesures disponibles. Mais au-delà, les habitants sont très peu ciblés, et de là touchés par la sensibilisation autour de LEADER, ce qui peut être considéré comme dommageable dans la mesure où LEADER donne à voir, de manière privilégiée et concrète, l'action de l'Europe sur les territoires. Se limiter à l'apposition des logos réglementaires ne peut être considéré comme suffisant pour rendre visible les fonds européens auprès des habitants.

Les atouts, les bonnes pratiques	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des supports réalisés dans chaque GAL pour le lancement du programme ✓ Des pratiques de valorisation diverses : rapports annuels, plaquettes, présentations de projets réalisés en Comité de programmation, Educ'tour 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une visibilité encore très faible de LEADER au niveau des territoires ✓ Des plans de communication réduits ou non mis en œuvre complètement ✓ Une mise à jour régulière des supports de communication
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Penser dès la candidature à établir un plan de communication général pour valoriser LEADER auprès de différents publics, en distinguant une communication à destination des bénéficiaires potentiels, présentant les orientations stratégiques du GAL et les conditions d'éligibilité et une communication à destination du grand public pour lui donner une plus grande visibilité des projets financés par le dispositif ; ✓ Mettre les bénéficiaires en capacité de valoriser les financements européens lorsqu'ils sont amenés à présenter leur projet (à leurs usagers, leurs consommateurs, leurs bénévoles, etc.) ; ✓ Formaliser un « kit de communication » à destination des acteurs relais que peuvent être les membres du Comité de programmation mais aussi les réseaux locaux et les autres dispositifs d'animation territoriale. 	

Enseignements et préconisations pour la prochaine programmation 2014-2020

L'ensemble de l'analyse permet, en croisant différents critères d'appréhender la programmation LEADER avec une typologie qui a pour but de dresser les portraits des « systèmes » de GAL en présence sur le territoire et d'en tirer des préconisations.

Cet exercice a pour but de modéliser les organisations des GAL et leur mise en œuvre, et donc en est une version simplifiée. Gageons qu'elle permettra de faciliter les choix de « modèles » pour la prochaine programmation.

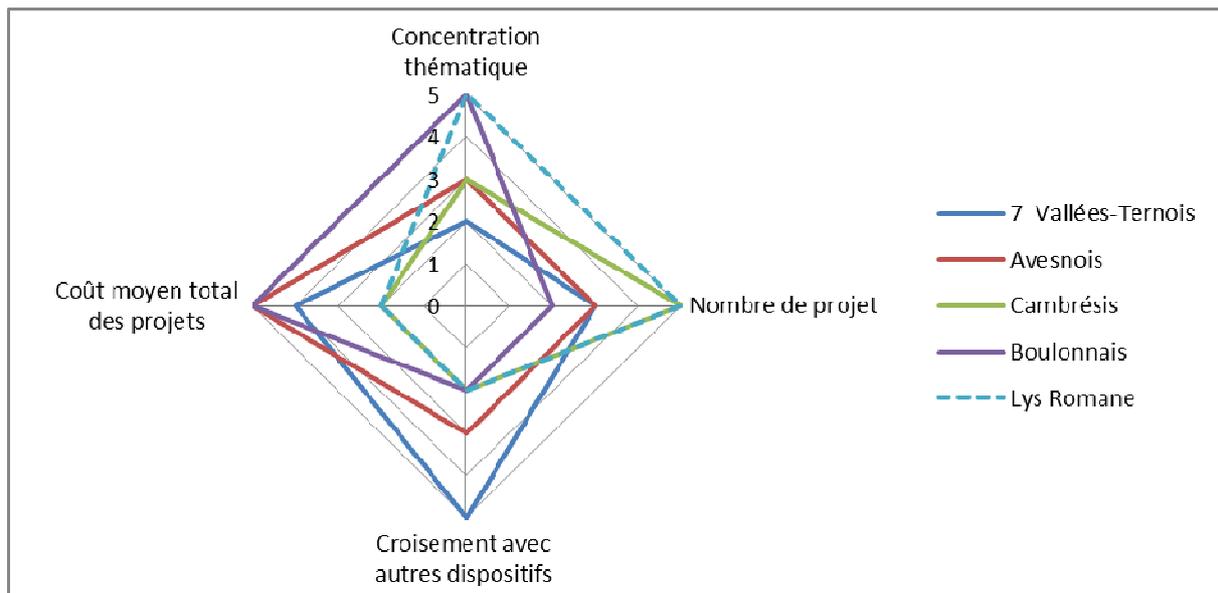
Les modèles sont tirés d'une analyse croisant 4 critères :

- Le degré de concentration thématique
- Le coût moyen total des projets
- Le nombre de projet
- Le croisement avec d'autres dispositifs d'aides publics, comptabilisé à partir du pourcentage des cofinancements publics obtenus (hors autofinancement public)

Chaque GAL a été positionné sur 4 critères, avec des référencements allant de 1 (large) à 5 (ciblée) pour la concentration thématique. Le nombre de projet a été divisé en fourchette (1 = 0-25 ; 2 = 25-50 ; 3 = 50-75 ; 4 = 75-100 ; 5 = 100-125) tout comme le coût moyen des projets (1 = 0-14 000 € ; 2 = 14-28 000 € ; 3 = 28-42 000 € ; 4 = 42-56 000 € ; 5 = 56-70 000 €) et le croisement avec d'autres dispositifs (1 = 0-20% ; 2 = 20-40% ; 3 = 40-60% ; 4 = 60-80% ; 5 = 80-100%).

Les résultats donnent la figure suivante :

FIGURE 37 – MODELISATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES GAL – ©RCT



Le croisement de ces critères fait apparaître des points de convergence et de divergence entre les GAL.

Concentration thématique et nombre de projets :

Ainsi, si les GAL Boulonnais et Lys Romane ont une concentration thématique forte, ils ont également et respectivement, le plus faible et le plus grand nombre de projets programmés. Cela indiquerait que la concentration thématique n'implique pas un nombre réduit de projet. C'est l'entrée thématique et le type de bénéficiaires et d'actions visés qui augurent un nombre plus ou moins important de projets programmés. Le plus important reste de jauger et anticiper ce nombre pour mettre en place les moyens d'animation, de suivi et de gestion nécessaires. En effet, les deux GAL n'avaient pas le même fonctionnement en termes de ressources humaines, avec un GAL Lys Romane qui s'appuyait sur deux animateurs, en charge de l'animation et de la gestion sur des territoires infra, tandis que le GAL Boulonnais s'est appuyé sur une animation LEADER, articulée aux autres missions d'animations territoriales locales.

Sans préjuger d'une organisation meilleure qu'une autre, c'est surtout la capacité d'animation du territoire et ses missions qui doivent être établies en fonction des objectifs de la stratégie.

Articulation avec les autres dispositifs de développement territorial :

Le GAL 7 Vallées Ternois se distingue largement avec un fort taux de cofinancement public (hors autofinancement public) et une concentration thématique large, avec un axe transversal : le développement économique durable. Cela signifie que les objectifs du GAL et des collectivités territoriales ont, dès la candidature ou pendant la période de programmation, convergé pour répondre à des enjeux communs. A l'inverse, le GAL Boulonnais, ayant une concentration thématique forte autour du tourisme, a peu mobilisé de fonds publics *via* des politiques territoriales ou sectorielles hormis pour l'action 5 sur la promotion des activités touristiques. Ce constat amène à s'interroger sur le lien entre concentration thématique et accès aux fonds publics nationaux (obligatoire pour le secteur privé pour bénéficier du FEADER). LEADER a pour pilier une stratégie locale de développement ciblée, or, *a priori*, si cette priorité ciblée, issue d'une démarche ascendante, est « absente » des politiques régionales et départementales mises en place, l'accès à des cofinancements publics est rendue difficile.

Là encore, lors de l'élaboration de la stratégie, le GAL devra s'assurer de la possibilité d'accéder à des cofinancements publics nationaux, notamment auprès de la Région et du Département. Si les enjeux identifiés par les acteurs locaux lors de la concertation ne convergent pas vers ceux des cofinanciers potentiels, il s'agira pour le GAL de s'assurer de la capacité locale d'assumer cet apport de dépenses publiques, en proposant la mise en place de dispositifs spécifiques par les collectivités locales afin de financer des projets privés. Cette articulation est de fait moins prégnante lorsque les bénéficiaires sont des entités publiques.

Pour un effet levier financier important :

Grâce au programme LEADER, les territoires bénéficient d'enveloppe financière modérée (1 170 000 euros pour 6 ans de mise en œuvre). C'est une belle opportunité de financements supplémentaires pour les acteurs locaux.

Cet effet levier apparaît plus ou moins important en fonction de deux critères : le coût élevé des projets (en moyenne) et le croisement fort avec d'autres dispositifs financiers. Ainsi, le GAL Avesnois se distingue avec un coût moyen des projets élevé (plus de 64 000 € pour une moyenne régionale autour de 36 000€) et un croisement avec des fonds publics importants (Etat, Région, Département et autres financeurs publics). Ce travail d'articulation a été fait *via* une mise en réseau locale dynamique pour financer les projets privés. De plus, le projet de territoire du GAL allait vers des projets d'envergure (aménagement de locaux, achat de matériel, chaufferie-bois, ...). Avec 54 projets, le GAL de l'Avesnois a donc permis un effet levier fort du FEADER sur des projets majoritairement privés. Fort est de constater que de plus, ce GAL a vu sa stratégie se concentrer en cours de programmation vers l'accompagnement des micro-entreprises du territoire, comme un axe très fort pour les membres du Comité de programmation. Ainsi, cet axe a bénéficié d'un transfert d'enveloppe, d'une animation renforcée via une mise en réseau et a permis de financer des projets d'envergure financière importante (plus de 30 000 € de dépenses).

Pour une plus grande visibilité des réalisations du programme Leader ?

En fonction de la concentration thématique, plusieurs constats et préconisations apparaissent. Avec une concentration thématique forte, on constate, si ce n'est un nombre réduit de projet, une identification *a priori* plus facile de LEADER en tant que levier sur un thème précis. Pour autant, si cette visibilité est plus facilement accessible avec une concentration thématique forte, elle doit être favorisée par un plan de communication permettant de donner à voir, à différents publics et selon différents supports, le programme LEADER et ses réalisations. A l'inverse, il semble qu'une concentration thématique faible, même avec un fil conducteur « valeur ajoutée LEADER » accentue un effet de dilution de la mise en œuvre de LEADER sur un territoire. En effet, les résultats du dispositif étant rattachés à différents domaines (tourisme, développement économique, environnement, etc.), il est plus difficile de faire le lien entre les projets financés et de voir « une cohérence d'ensemble ».

Afin de donner à voir les réalisations du programme LEADER, un véritable plan de communication fondé sur les 6 ans de programmation est à préconiser fortement avec :

- Différentes cibles : bénéficiaires, élus, habitants
- Différents messages : « Des financements pour vos projets », « Faites-vous aider et accompagner par les fonds européens », « L'Europe améliore votre quotidien »...
- Des supports adaptés : campagne de promotion, plaquette, site internet, événements, réseaux sociaux...

De plus, il semble que la visibilité du LEADER soit renforcée grâce à la présence des animateurs et animatrices sur le terrain qui sont les premiers vecteurs de diffusion du programme. Les Comités de programmation sont aussi des leviers de diffusion et de promotion à activer peut-être plus fortement à l'avenir pour renforcer le déploiement de LEADER sur l'ensemble du territoire et auprès d'un nombre important d'acteurs. Les modalités à employer pour allier efficacité et pertinence devraient être discutées avec les membres des Comités pour définir avec eux ce rôle d'ambassadeurs.

Pour conclure, l'évaluation de la mise en œuvre du programme LEADER en Nord-Pas de Calais révèle des atouts pour chacun des 5 territoires GAL, mais également des points de vigilance, souvent à relier

à une 1^{ère} programmation. Ainsi, les marges d'amélioration sont des pistes solides pour les candidatures 2014-2020.

Annexes

Trame des entretiens avec les équipes techniques et les Présidents des Comités de programmation

Thèmes		Questions évaluatives
Eléments de cadrage	Périmètre du GAL	Comment a été constitué le territoire du GAL ? Le périmètre était-il déjà existant (Pays/PNR, SCoT, ...) ? Le périmètre a-t-il évolué en cours de programmation ? Pour quelles raisons ? Ce périmètre paraît-il pertinent ? Pourquoi ?
Modalités de gouvernance et de mise en œuvre	Mise en œuvre des partenariats	Quelles instances de gouvernance mises en place (Comité de programmation, etc.) pour la mise en œuvre du programme ? Quelle valeur ajoutée observée de ce PPP ? Quelle dynamique partenariale avec les autres acteurs du territoire (services de l'Etat, Région, Département, consulaires, etc.) ? Comment s'illustrent-ils ? Quelle plus-value observée de ce/ces partenariats ?
	Ingénierie et animation territoriale	Quel rôle et missions de l'ingénierie territoriale ? Quelle répartition du temps et des tâches entre animation et gestion ? Place de la coopération ? Quelle articulation avec l'équipe de la structure porteuse ? Quelle concurrence/complémentarité avec une autre animation territoriale ? Quel soutien ?
	Mobilisation des porteurs de projets, instruction et gestion des dossiers	Quelles bonnes pratiques/ difficultés dans la mobilisation des porteurs de projets ? Les procédures d'instruction et les circuits de gestion des dossiers sont-ils cohérents et efficaces au regard des objectifs affichés dans les documents internes ? Quels délais moyens de traitement des dossiers ? Quels éventuels freins/leviers pour améliorer la gestion des dossiers ? Quelles modalités de cofinancement ? Quelles difficultés/bonnes pratiques pour le favoriser ?
	Mise en réseau	Quelle efficacité de la mise en réseau (au sein des projets programmés, au sein du GAL, entre le GAL et ses partenaires, à l'échelle de la région,...) ?
Stratégie du GAL et réalisation du programme	Pertinence de la stratégie définie	Comment la stratégie du GAL a-t-elle été définie (concertation, candidature, etc.) ? Quels points forts/faibles rétrospectivement ? Quelles ont été les axes identifiés ? Quelle adéquation avec les enjeux du territoire ? Quelle pertinence ? Est-elle suffisamment ciblée ?
	Mise en œuvre de la stratégie et articulation avec les autres dispositifs/politiques existants	Quelles difficultés/bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la stratégie (contraintes, ciblage,...) ? Pour quelles raisons ? Quelle coordination/complémentarité avec les politiques sectorielles et territoriales existantes ? avec les autres dispositifs FEADER (guichet unique) et les autres fonds mobilisés par le GAL ? avec la stratégie des Pays/PNR ?
	Avancement financier et projets financés (cf. tableau des réalisations)	Quel est le taux de programmation, d'engagement et de paiement du programme ? Quel montant moyen de projet ? Nombre d'actions réalisées ? Quel montant FEADER moyen accordé ? Quelle typologie des porteurs de projets ? Quels cofinanceurs mobilisés ?

	Effets de la stratégie et des projets financés sur le territoire	<p>Quelle efficacité de la stratégie définie par le GAL ? Quels rapports entre les projets financés et les objectifs de la stratégie LEADER ? Quels résultats de la mise en œuvre? Quel effet levier du LEADER ?</p> <p>Quels effets directs et induits, à long et court terme, des projets financés ?</p> <p>Quelle efficacité, au regard de l'argent investi ? Comment aurait-on pu faire mieux ?</p> <p>Quels facteurs d'amélioration ?</p> <p>D'autres politiques territoriales/sectorielles permettent-elles de répondre plus facilement aux objectifs de la stratégie du GAL ?</p>
	Focus sur la coopération et l'innovation	<p>Quels avantages/inconvénients de la coopération (effets sur le territoire, freins, plus-value,...) ?</p> <p>En quoi la démarche LEADER a-t-elle favorisé l'innovation en termes d'organisation, de démarche collective, de projets multisectoriels, ou encore d'intégration des politiques publiques ?</p>
	Plus-value du programme LEADER	<p>Existe-t-il une plus-value du programme LEADER ? Quels constats par rapport à la plus-value annoncée dans le dossier de candidature du GAL? Par rapport aux 7 fondamentaux de la démarche ? Quelle plus-value LEADER au regard des différentes dimensions territoriale, financière, et liée à la mise en œuvre (approche transversale, mise en réseau...)? Quels projets emblématiques illustrent plus particulièrement la plus-value LEADER ?</p>
Questions spécifiques : échelle régionale ?	Pilotage régional	Quelle plus-value de ce pilotage? Quelles améliorations éventuelles à apporter dans le cadre de la prochaine programmation?
	Mise en réseau régionale	Quelle perception de la mise en réseau au niveau régional? Quels acteurs impliqués? Quelle plus-value? Quelles améliorations? Quelle place du Réseau rural régional et péri-urbain?
	Futur	Quels besoins en termes de mise en réseau pour les GAL?

Trame d'entretien avec les binômes publics et privés du Comité de programmation

Evaluation finale collective du programme LEADER des 5 GAL du Nord-Pas de Calais

*Entretien avec les membres du Comité de Programmation du GAL
GAL XXX – collège public ou privé*

Rappel de la stratégie en introduction de la séance avec les axes stratégiques

Le Comité de programmation

- ✓ Quelle est, pour vous, la valeur ajoutée du Comité de programmation ?
- ✓ Quelle est votre vision du partenariat public/privé ? Quels en sont les apports ? Quel regard y portez-vous en comparaison avec d'autres dispositifs de développement territorial ?
- ✓ La composition du CP vous paraît-elle en accord avec la stratégie ?
- ✓ Que pensez-vous de la sélection des projets ? Aborde-t-elle toutes les dimensions pour un projet Leader (innovation, lien avec la stratégie ciblée, mise en réseau...) ?

La stratégie du Programme

- ✓ Avez-vous participé à l'élaboration de la stratégie en début de programmation lors de la candidature ?
- ✓ Qu'est ce qui a selon vous, motivé le choix de cette priorité ciblée autour de ces axes stratégiques ?
- ✓ Selon vous, la stratégie du GAL correspondait-elle aux enjeux du territoire ? y a-t-il des évolutions nécessaires en cours de programmation ? si oui, pourquoi ? et comment s'est passée la réorientation de la stratégie ?
- ✓ La sélection des projets a-t-elle contribué à la mise en œuvre de la stratégie envisagée ? complètement ? partiellement ?
- ✓ Selon vous, le territoire doit-il cibler une priorité en particulier pour la future programmation ? Si oui, laquelle ? Quels seraient les thèmes prioritaires ?

L'impact et les résultats du programme

- ✓ Quelle vision avez-vous sur l'impact du programme Leader pour le territoire ? Quels sont les principaux apports ? (à court terme et plus moyen terme ?)
- ✓ Avez-vous connaissance des retombées des projets (création / maintien d'emploi, développement de l'activité, amélioration des conditions de travail) qui ont été financés (donner des exemples)
- ✓ Quel "plus" apporte Leader en comparaison avec les autres démarches de développement territorial ?

- ✓ **Quels sont selon vous les thèmes les plus emblématiques du Leader actuel? Avez-vous en tête des projets emblématiques ?**
- ✓ **Faudrait-il prévoir des modalités particulières pour favoriser les petits porteurs de projet ?**
- ✓ **Pensez-vous que certaines actions seraient à mener pour élargir les porteurs de projet potentiels ?**
- ✓ **Quelles sont selon vous, les principales difficultés du programme Leader ?**
- ✓ **Quelles seraient les améliorations à apporter pour une meilleure mise en œuvre ?**

Fiches capitalisation des projets emblématiques des stratégies GAL 7 Vallées Ternois

Mise en tourisme de la filière pêche

CONTEXTE

Le Pays des 7 Vallées et celui du Ternois bénéficient d'un même paysage vallonné et sculpté par de nombreuses rivières, réputées pour leur richesse piscicoles (espèces salmonidés en particulier). La Ternoise, notamment, constitue un linéaire de pêche particulièrement appréciée par les associations d'amateurs, faisant l'objet d'un accord de réciprocité entre les licenciés. 2 parcours « No Kill » (impliquant la remise du poisson à l'eau) existent déjà.

Parallèlement, des opérations de restauration écologique sur la faune aquatique (retrait ou facilitation des obstacles) ont été menées et commencent à porter leurs fruits : peu à peu le nombre et la variété de poissons augmentent et l'on voit ces derniers remonter plus en amont les rivières.

PRINCIPAUX THEMES TRAITES :

Pêche – tourisme – hébergement – milieux aquatiques – préservation – loisir

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

Inscrite dans la mesure 6 (Tourisme) de la stratégie du GAL, le projet visait à :

- Définir une politique partenariale du développement de loisir pêche sur le territoire
- Favoriser des retombées économiques sur ce secteur
- Mettre en avant la Ternoise en tant que « paysage vitrine »
- Développer des partenariats avec les hébergements touristiques afin de créer un réseau d'hébergements spécifiques sur le territoire

PRESENTATION RESUMEE

Dans une perspective de développement touristique, plusieurs acteurs ont souhaité mener une action commune pour développer la filière de la pêche en tant qu'activité touristique et faire connaître les sites du territoire à l'échelle départementale voire régionale.

Cette initiative a ainsi été co-pilotée et financée par la Fédération du Pas de Calais pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques ainsi que l'Office du Tourisme des 7 Vallées et l'association Ternois Tourisme qui ont chacun investi à hauteur de 10% des fonds. L'implication de la Fédération départementale s'est trouvée motivée par la cohérence hydrographique du bassin versant inscrit sur le territoire des deux Pays, voyant en celui-ci un réel enjeu de préservation et de valorisation à l'échelle du département. L'implication locale a également été un élément décisif dans sa volonté de soutenir financièrement ces initiatives.

Le projet s'est concrétisé par :

- La création d'un dépliant grand public informant sur les lieux de pêche et la réglementation, traduit en anglais et en néerlandais (80 000 exemplaires)
- La création d'un dépliant à destination des hébergeurs informant sur ce qu'est le « Label pêche »
- Plusieurs Educ'tour à destination des hébergeurs, de la presse et des institutionnels
- Des séances d'animation gratuite durant l'été
- La mise en place de vente de cartes en ligne par l'Office du tourisme des 7 Vallées

Une réflexion similaire est à venir sur la rivière de la Canche et l'Authie.

COUT DU PROJET :

Coût total: 19 900€ (ensemble des actions)

Montant FEADER attribué : 3 980 € (30%)

Fédération départementale de pêche : 1 990 € (10%)

Office du tourisme des 7 Vallées et Ternois Tourisme: 1 990 € (10%)

RESULTATS

- 5 hébergeurs ayant engagé des démarches de labellisation (contre 1 seul avant la campagne d'information) qui seraient les premiers du Pas-de-Calais à être labélisés
- 30 hébergeurs intéressés après avoir réalisé les aménagements nécessaires
- Des « parcours passion » en cours de labellisation

PLUS-VALUE LEADER

LEADER a renforcé la mise en réseau, essentielle à de tels projets, en rapprochant les deux structures touristiques des Pays (2010, Convention de partenariat). En plus d'un aspect financier déterminant, cette démarche menée en collaboration a permis de convaincre la Fédération départementale de pêche d'investir dans un projet démontrant une forte implication locale.

Pour en savoir plus :

Nom du contact : Géraldine PINSON

Structure / organisation : Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Téléphone : 03.91.92.18.53

E-mail : contact@peche62.fr

Site : <http://www.peche62.fr/-Peche-en-riviere-la-Ternoise-.html>

Réseau médiéval

CONTEXTE

Plusieurs sites médiévaux sont implantés sur le territoire et fonctionnaient, jusqu'à lors, en autonomie en termes de fonctionnement et d'ouverture au public :

- Le site historique du Veil Hesdin
- Le centre historique médiéval d'Azincourt
- Le Donjon de Bours
- Le château de Fressin

En début de programmation, le GAL a été sollicité pour le financement de plusieurs projets en lien avec la mise en valeur touristique de ces sites historiques médiévaux. L'aide LEADER s'est conditionnée alors par une coordination de ces projets jusque-là isolés, en partenariat avec le Conseil général.

Les premières réunions de travail collectif ont ainsi été assurées par le Département puis reprise par le GAL à partir de 2010.

PRINCIPAUX THEMES TRAITES :

Tourisme-Patrimoine historique- mise en réseau

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

A courts termes :

- Mettre en réseau un large ensemble d'acteurs
- Développer l'attractivité des sites historiques en élargissant le rayonnement touristique
- Développer des itinéraires cohérents et articulant l'ensemble des sites

A plus longs termes :

- Impliquer un plus large spectre d'acteurs afin de proposer une offre touristique complète intégrant hébergement-restauration- visites de sites
- Attirer davantage de publics étrangers (notamment anglais) et scolaires
- Développer ce réseau à l'échelle départementale (objectif du Conseil général)

PRESENTATION RESUMEE

Un important travail de mise en réseau des sites et acteurs touristiques en lien avec le patrimoine médiéval a été mené, habitués jusque-là à travailler séparément. Ainsi, il s'agissait d'impliquer les professionnels du tourisme mais aussi les collectivités et les associations afin d'optimiser et mutualiser les actions. Ce partenariat multiple engendre une coopération complexe mais qui gagne en efficacité.

Plusieurs projets ont vu le jour :

- Des actions de communication :
 - Communication autour du réseau : mise en place d'une lettre d'information à destination des partenaires du réseau (700 exemplaires)

- Exposition interactive via des bornes tactiles et le choix d'une charte graphique commune aux 2 Pays – en cours
- Voyage d'étude en Pays Cathare et au Luxembourg dans le cadre d'un travail de coopération autour de la valorisation des sites touristiques et la mise en réseau
- Événementiel avec communication commune – à venir
- Un plan d'actions commun à l'échelle des deux Pays porté par les Communautés de Communes partenaires
- Des actions d'animation portées par le Pays du Ternois

COUT DU PROJET :

Coût total: 61 421€ (ensemble des actions)

Montant FEADER attribué : 28 781 € (55% sur le plan d'actions et 30% sur l'animation)

EPCI (X3) : 9 112.62 € (22% sur le plan d'actions)

Conseil général: 9 319.73 € (22.5% sur le plan d'actions)

Conseil régional : 10 000 € (50% sur l'animation)

Pays : 4 000 € (20% sur l'animation)

RESULTATS

- Création d'un 1/3 ETP pour l'animation
- Mise en articulation des 4 projets proposés par les sites touristiques
- Gain en complémentarité et en diffusion de la communication

PLUS-VALUE LEADER

La mise en réseau et le travail d'animation ont été réellement impulsés par le GAL.
Peu de projets auraient vu le jour sans LEADER.

ENSEIGNEMENTS

Cette mise en réseau multi-acteur a été parfois complexe à mener, en particulier du fait d'un fort différentiel de professionnalisation des acteurs sur les sites touristiques. De là, l'implication et le rythme de chacun n'a pas pu être le même pour tous ce qui a pu ralentir la démarche.

Pour en savoir plus :

Nom du contact : Zélie DUFFROY

Structure / organisation : Pays du Ternois

Téléphone : 03 21 04 08 23

E-mail : zelie.duffroy@paysduternois.eu

Création de 4 chambres d'hôtes à Solre-le-Château

CONTEXTE

François Bonamy, exploitant en agriculture biologique (élevage laitier), à Solre-le-Château souhaitait diversifier son activité pour créer une source de revenus supplémentaire. En effet, sa compagne étant en reconversion professionnelle, le développement d'une activité liée à l'exploitation semblait approprié. Ils ont décidé de s'orienter vers l'accueil à la ferme avec la construction de 4 chambres d'hôtes, pouvant être réunies en gîte, dans un bâtiment attenant à leur habitation.

Le projet « La Ferme au Charmes » a débuté en 2009 avec un 1^{er} rendez-vous au CAUE pour des conseils sur l'aménagement du bâtiment. Une 1^{ère} demande de financement est faite à l'ARPAM (dispositif de diversification agricole ouvert au niveau régional) mais le dossier est refusé. En 2010, François Bonamy contacte l'animateur du GAL de l'Avesnois pour lui présenter son projet. Dès lors, le projet est jugé éligible et l'accompagnement par l'animateur démarre. En parallèle, des contacts sont pris auprès du Conseil général du Nord qui propose des aides dans le cadre de sa politique d'hébergement touristique durable. Les critères sont très stricts et exigeants, mais l'apport d'un cofinancement public est nécessaire pour bénéficier du LEADER. Une étude de marché est lancée pour répondre aux critères du CG 59 et révèle que la moitié des nuitées dans la région sont liées à des événements familiaux (mariages, anniversaires, etc) et que les randonneurs sont également un public important des chambres d'hôtes. Le maillage d'hébergement en Avesnois présentant encore des manques, tout était réuni pour démarrer !

PRINCIPAUX THEMES TRAITES

Tourisme – Diversification agricole.

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

Les objectifs, en lien avec la stratégie du GAL (développement économique local et aide à la diversification des exploitations agricoles vers des activités d'agrotourisme), étaient :

- Créer un emploi via une nouvelle activité
- Rénover un bâtiment existant en préservant et en valorisant ce patrimoine
- Valorisation de ressources locales
- S'intégrer à un projet de territoire

PRESENTATION RESUMEE (MAXIMUM 150 MOTS)

Avec l'aide d'un architecte, quatre chambres et plusieurs parties communes ont été rénovées. Les travaux ont été faits en intérieur et à l'extérieur (bardage bois). Les travaux ont été réalisés par des entrepreneurs et lorsque cela était possible par le bénéficiaire qui a veillé à utiliser des matériaux locaux, notamment la pierre bleue de l'Avesnois. Les critères d'attribution des aides du CG 59, couplés à ceux du programme LEADER, étaient très complets et ont eu un effet levier sur la qualité et la montée en gamme du projet (accessibilité PMR, environnement, etc).

Le montage du projet a été relativement long (plus de deux ans) et la location des chambres a commencé en septembre 2013.

La Ferme aux Charmes présente de nombreux atouts :

- Proximité de Maubeuge
- Proximité de la frontière belge
- Proximité de sites touristiques
- Valorisation des produits locaux au petit-déjeuner et en « table » d'hôtes
- Visite de l'exploitation agricole

COUT DU PROJET :

Coût total TTC : 278 330,22 €

Montant FEADER attribué : 49 802,50 €

Financement du Conseil général du Nord : 40 747,50 €

Autofinancement privé : 187 780,22 €

RESULTATS

Après un an d'ouverture, les quatre chambres se louent environ 50 € par nuit et par personne et la Ferme aux Charmes a accueilli 90 nuitées, soit un taux de remplissage de 30 %, ce qui est un bon résultat par rapport au business plan initial. Le couple s'est professionnalisé sur l'accueil de touristes en s'inscrivant dans des réseaux (PNR, CDT) et en suivant des formations (Label « Accueil paysan »). Un emploi a été créé pour la gestion de cette nouvelle activité (chambres et table d'hôtes). Et une personne intervient 10 heures par semaine sur les chambres d'hôtes et la traite des animaux.

PLUS-VALUE LEADER

La valeur ajoutée de LEADER s'exprime en plusieurs points :

- apport financier, d'autant que devant l'ampleur du projet, le GAL a validé l'ouverture du plafond d'aide de la fiche dispositif 5 « Soutenir la profession agricole dans la voie de la diversification et de la valorisation des ressources locales » (de 15 000 € à 50 000€ d'aide FEADER maximum)
- apport d'une mise en réseau à travers le GAL et le PNR
- apport d'un accompagnement technique supplémentaire du PNR de l'Avesnois sur l'installation de deux chaudières bois-énergie (hors LEADER)
- apport d'une aide pour monter le dossier de demande de financements européens

ENSEIGNEMENTS

De la patience et de la persévérance sont nécessaires pour monter ce type de dossier. Un accompagnement est indispensable pour avoir accès aux financements et monter des dossiers correctement, sans perdre de temps. Une assise financière solide est nécessaire car l'avance de trésorerie est importante. Dans le cas présent, c'est l'activité de la ferme qui finance en partie le projet, couplé à un emprunt.

Pour en savoir plus :

Nom du contact : François Bonamy

Structure / organisation : La Ferme aux Charmes

Téléphone : 09 81 95 33 87

E-mail : contact@la-ferme-aux-charmes.fr

Site : <http://www.la-ferme-aux-charmes.fr/>

Modernisation d'un commerce de proximité à Solre-le-Château

CONTEXTE

A Solre-le-Château, commune comptant plus de 1 700 habitants, M. Guesdon gère un magasin d'alimentation générale, sous la bannière « Cocci Market ». Très impliqué depuis quelques années sur des démarches de développement durable (système de récupération de piles, suppression des sacs plastiques...), le magasin est labellisé « éco-citoyen » grâce à une charte signée en 2009.

PRINCIPAUX THEMES TRAITES

Développement économique local – Environnement.

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

Le projet financé via le programme LEADER visait l'acquisition d'un véhicule électrique pour réaliser les livraisons à domicile. Celui-ci est lié à l'axe de la stratégie favorisant l'aide aux microentreprises. L'objectif était d'améliorer les conditions de livraison, l'image de l'entreprise avec un véhicule propre, de valoriser les pratiques de développement durable et de réduire les coûts de structure.

PRESENTATION RESUMEE

M. Guesdon a découvert le dispositif [ACES](#), le contrat régional pour l'Artisanat, le commerce, les entreprises et les services grâce à un encart dans une brochure du Conseil régional. Suite à un courrier pour savoir si son projet pouvait être financé, il a reçu une réponse positive. Il a alors été accompagné par un chargé de mission de la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui a monté le dossier ACES et qui, étant membre du Comité de programmation du GAL de l'Avesnois, a articulé cette demande avec le dispositif d'aide aux microentreprises LEADER (Action 3 : Accompagner le développement et la valorisation des ressources et savoir-faire du territoire).

COUT DU PROJET :

Coût total : 20 809 € TTC

Montant FEADER attribué : 3 903,70 €

Subvention du Conseil régional – Dispositif ACES : 6 580 €

Autofinancement privé : 10 325,30 €

RESULTATS

M. Guesdon réalise un parcours de 20 à 40 km par semaine avec son véhicule pour livrer des commandes à domicile sur le périmètre cantonal. Ainsi, il observe une réduction des coûts liés à ses déplacements, en comparaison avec son ancien véhicule (gasoil). Il a été le 1^{er} équipé localement en véhicule électrique. Pour l'instant, aucune promotion

particulière n'est faite sur cet usage, mais les clients sont réceptifs et enthousiastes quand ils en sont informés.

PLUS-VALUE LEADER

LEADER est un bonus. Cela permet d'améliorer concrètement les conditions de travail quotidiennes (véhicule moins bruyant et moins polluant). L'acquisition de ce type de véhicule n'aurait pas été possible sans LEADER. C'est un véritable « plus » pour l'économie locale car on est accompagné et reconnu par le territoire dans sa démarche. Cela permet de se sentir impliqué dans un projet plus large.

ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont de plusieurs types. Tout d'abord, sans l'accompagnement technique dont il a bénéficié, M. Guesdon n'aurait pas monté seul le dossier de demande de subventions LEADER. De plus, la gestion administrative et les différences de temporalités rendent la gestion de projets trop lourde pour de petits entrepreneurs. L'idéal serait d'avoir un formulaire unique de demande pour l'ensemble des financeurs. Enfin, l'accompagnement est capital et exigeant en termes de compétences. L'articulation entre la CCI et l'équipe technique du GAL a été très fonctionnelle à ce niveau-là.

Pour en savoir plus :

Nom du contact : Aurélien Cir, animateur du programme LEADER

Structure : GAL du Parc naturel régional de l'Avesnois

Téléphone : 03.27.77.51.60.

E-mail : aurelien.cir@parc-naturel-avesnois.com

Création d'un parcours canoë-kayak sur l'Escaut

CONTEXTE

La commune de Noyelles-sur-Escaut, intégrée dans le Pays du Cambrésis, présente un patrimoine naturel autour de l'Escaut intéressant qu'elle a souhaité valoriser.

Elle a ainsi créé un parcours canoë en boucle sur les cours d'eau de la commune (la rivière Escaut et la partie canal). La pratique du Canoë permet de mettre en place des parcours de sensibilisation et de préservation de l'environnement qui répondent aux objectifs opérationnels identifiés dans le Plan climat énergie territorial et le Schéma de Trame verte et bleue portés par le Pays.

Ce projet permet de développer une offre de loisirs, de sensibiliser les habitants à leur patrimoine naturel et de découvrir un autre moyen de transport. Les associations du territoire peuvent utiliser ce support pour des animations nature ou la pratique de loisirs.



PRINCIPAUX THEMES TRAITES

Patrimoine culturel – Développement des activités touristiques – Attractivité du territoire-
Cadre de vie

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

- Développer son attractivité par l'aménagement de ses espaces de loisirs et la valorisation de son patrimoine
- Sensibiliser les habitants sur un autre mode de transport/de loisirs ;
- Sensibiliser la population à son patrimoine naturel (en lien avec la TVB)
- Mettre en place des animations nature en lien avec la pratique du canoë.

PRESENTATION RESUMEE

Le projet soutenu par LEADER a consisté en :

- La création d'un parcours aller sur l'Escaut,
- La création d'un parcours retour sur le canal,
- L'aménagement d'un ponton de départ, de passage de la rivière au canal et d'arrivée,
- La création et l'installation de panneaux pédagogiques tout au long du parcours.

COÛT DU PROJET (2 PHASES)

Coût total (préciser HT ou TTC) : 110 115.20 € HT

Montant FEADER attribué : 39 512.88 €

Autofinancement de la commune : 70 602.32 €

RESULTATS

D'une part, le projet a permis de soutenir l'association du Club canoë-kayak de Cambrai qui utilise ces équipements pour développer leur activité. D'autre part, le parcours canoë a permis de valoriser les berges de l'Escaut, de faire connaître les espaces floristiques et faunistiques présentes sur ce périmètre et d'améliorer le cadre de vie des habitants de Noyelles-sur-Escaut avec un aménagement des berges et du canal. Ce projet initié depuis une vingtaine d'année a pu être réalisé grâce aux fonds LEADER. Sans ce dispositif ce projet n'aurait pas vu le jour.

Enfin, il a permis de créer un emploi municipal pour une personne, chargée du planning d'utilisation du parcours et de la location de canoë.

PLUS-VALUE LEADER

Ce projet est innovant car il consiste à sensibiliser les habitants de Noyelles-sur-Escaut et de la Communauté d'Agglomération de Cambrai sur leur environnement naturel mais surtout de mettre en place des animations « nature » sur la thématique de l'eau fluviale.

LEADER a apporté la reconnaissance de la dimension territoriale et structurante du projet. De plus, le fait d'afficher l'aide de l'Europe montre la légitimité du projet. Le financement du projet par les aides européennes participe à une sorte de « labellisation » et est gage localement d'une qualité du projet.

Enfin, LEADER aide l'innovation car, pour la première fois sur le territoire du Cambrésis, la Commune de Noyelles-sur-Escaut relaie de façon opérationnelle, les objectifs de sensibilisation à l'environnement que s'est fixé le Pays du Cambrésis et aussi la volonté de développer l'éco-citoyenneté en Région Nord-Pas de Calais.

A cet égard, grâce au dynamisme de la municipalité et au financement LEADER le long du parcours un « pont canal » datant du XIXe Siècle se situant sur le parcours cofinancé est dans un état dégradé. La VNF s'est engagée à rénover prochainement cette infrastructure pour la sécurité de tous.

ENSEIGNEMENTS

Les financements publics tendent à se réduire, il est aujourd'hui indispensable pour les petites communes de moins de 2 000 habitants de recourir aux fonds européens présents dans les territoires et disponibles d'y accéder pour porter des projets qui répondent à un projet de territoire.

Pour la commune, le montage de plusieurs dossiers LEADER a permis une montée en compétences de l'équipe municipale sur les fonds européens et sur l'ingénierie financière.

ET AUSSI ...

Le programme LEADER a également permis, sur la commune de Noyelles-sur-Escaut, de :

- Restaurer et valoriser 6 Casemates (voutes sous-terraines utilisées pendant la guerre 14-18 pour entreposer les munitions et les denrées alimentaires) en entrée de village, développant ainsi l'identité de la commune et les supports d'animation culturelle,

- Aménager un sentier pédestre autour de l'étang communal, notamment via l'installation d'un ponton-observatoire des sources « résurgentes » et d'une passerelle,
- Planter 3,4 km de haies d'essences locales,
- Acheter des canoës et des kayaks et les mettre à disposition de l'association.

L'ensemble de ces actions ont permis de structurer une offre de loisirs fort appréciée par les habitants à l'échelle de la CAC et même au-delà.

Ces projets ont été également l'occasion de créer 3 emplois d'avenir pour nettoyer les espaces naturels et les entretenir et d'un emploi d'avenir pour l'accueil des pratiquants de canoë-kayak.

Le poste d'animateur de l'association a également été conforté grâce au surplus d'activités découlant de ce projet.

Pour en savoir plus :

Nom du contact : M. LOYEZ, Maire de Noyelles-sur-Escaut
Structure / organisation : Commune de Noyelles-sur-Escaut
Téléphone : 03 27 37 52 21
Site internet : <http://www.noyelles-sur-escaut.fr>

Méthodologie : le partenariat avec un EPCI

CONTEXTE

La Communauté de Communes du Pays du Solesmois et le GAL du Pays du Cambrésis se sont rencontrés et ont échangé pour mettre en place des modalités de travail communes afin de favoriser le déploiement de LEADER sur le territoire de l'EPCI. La volonté partagée d'accompagner les très petites entreprises locales a été un des vecteurs de cette collaboration.

PRINCIPAUX THEMES TRAITES

Développement des activités économiques locales – Attractivité du territoire

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

- Développer la diffusion de LEADER à l'échelle intercommunale
- Favoriser les micro-entrepreneurs en lien avec la Fiche action 2 du programme LEADER
- Maintien de l'emploi en milieu rural

PRESENTATION RESUMEE (MAXIMUM 150 MOTS)

Le chargé de mission Développement économique de la CCPS s'est positionné en tant qu'intermédiaire local du programme LEADER. A chaque rencontre de porteurs de projet, il s'assurait de la possibilité ou non de proposer le projet à l'équipe d'animation du GAL. Ensuite, celle-ci prenait le relai lorsque le projet remplissait les conditions d'éligibilité pour le programme LEADER.

APPORT DU LEADER (FICHES ACTIONS 1 ET 2):

Coût total des projets financés via LEADER : 641 395.75 €

Montant FEADER total attribué : 107 839.55 €

RESULTATS

Cette méthode de travail a permis d'accompagner 8 projets de microentreprises sur les 16 menés à l'échelle du GAL sur la programmation :

- Modernisation d'une charcuterie à Solesmes
- Création d'un garage automobile à Saulzoir
- Création d'une micro-filature artisanale de fibres textiles animales à Saulzoir
- Création d'une chaudronnerie à



Bermerain

- Achat de deux fours et d'une chambre pousse à Solesmes
- Modernisation d'une boulangerie à Saint-Python
- Show-Room à Vendegies-sur-Ecaillon
- Création d'un centre de contrôle technique à Saulzoir

PLUS-VALUE LEADER

Le programme LEADER a permis au GAL et à la CCPS de travailler ensemble, en montant un partenariat innovant et fonctionnel. Il a également permis de venir en soutien à un cofinancement intercommunal en développant de nouvelles activités ou en maintenant celle existante en milieu rural.

LEADER a également permis de venir en complément d'un cofinancement de l'intercommunalité afin de réhabiliter une ancienne friche industrielle sur le territoire.

ENSEIGNEMENTS

Ce partenariat a permis de réaliser un gain de temps dans la programmation puisque l'interface intercommunale mise en œuvre par le chargé de mission « Développement » économique jouait à la fois un rôle de filtre dans l'orientation des projets vers le GAL et de moteur pour faire émerger des projets éligibles au programme LEADER.

ET AUSSI ...

Le programme LEADER a également permis de :

- Favoriser un développement des zones rurales et d'améliorer l'offre de services
- Initier de nouvelles activités, facteurs de dynamisme du territoire et étendre l'offre commerciale
- Maintenir la clientèle et d'attirer de nouveaux clients

Ces projets ont été également l'occasion de créer une dizaine d'emplois et de maintenir différentes activités en milieu rural.

Pour en savoir plus :

Nom du contact : Jean François DRUON - Responsable du service
Structure / organisation : Communauté de Communes du Pays du Solesmois
Téléphone : 03 27 70 74 30
Adresse courriel : jf.druon@ccpays-solesmois.fr
Site internet : <http://www.ccpays-solesmois.fr/>

GAL du Pays du Boulonnais

Aménagement d'un sentier dans la forêt de La Capelle-les-Boulogne

CONTEXTE

Le projet a été porté par l'Office National des Forêts, lié à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais par une convention de partenariat. Il s'agissait de valoriser les activités de loisirs et le patrimoine naturel du secteur de La Capelle-les-Boulogne, principale entrée sur la forêt domaniale de Boulogne-sur-Mer, qui accueille près de 450 000 visiteurs par an. Le site connaissait cependant un faible niveau d'équipement et une assez forte dégradation qui avait suscité son éviction de la carte de randonnée du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Plusieurs aménagements ont été réalisés pour renforcer la qualité de l'accueil sur le site ainsi que réaménager et sécuriser les chemins de randonnée. Ces travaux ont été réalisés à l'intention des touristes, des excursionnistes et des populations locales envieuses de pratiquer des activités de nature dans le respect du patrimoine naturel et du développement durable.

Le projet a été programmé dès le début de LEADER en 2010 et a été réalisé entre le printemps 2010 et septembre 2011.

PRINCIPAUX THEMES TRAITES

Tourisme – Développement durable – Valorisation des paysages et du cadre de vie.

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

L'objectif du projet est de développer un tourisme durable tout en favorisant la protection et la valorisation des écosystèmes (via des activités sportives et ludiques de pleine nature).

Le projet a donc été programmé au titre de l'axe 5 de la stratégie du GAL sur le développement touristique et de la mesure 313 du PRDH (Programme de développement Rural Hexagonal) sur le tourisme vert. Dans la mesure où il consiste à réaménager un sentier forestier, il répond également à l'axe 6 sur les itinérances. Cependant, le projet a mis en place une signalétique et un dispositif d'information et de sensibilisation à l'environnement qui relève bien de la promotion, de l'information touristique ainsi que de la sensibilisation autour des randonnées et voies de circulation douces (axe 5).

PRESENTATION RESUMEE

Le projet de la Capelle-les-Boulogne est une opération de grande ampleur qui a nécessité plusieurs étapes :

- Une étude de faisabilité technico-juridique avant le début des travaux
- Des travaux multiples et complexes respectant les principes du développement durable (mobilier en bois, utilisation d'un géotextile et d'un platelage en bois rainuré).

Excepté quelques problèmes techniques lors des travaux, le projet s'est déroulé sans aucune complication. Les partenaires (la CAB et l'ONF, liés par une convention de partenariat, le Conseil Général, sollicité sur les travaux concernant la voirie départementale, et l'équipe

LEADER) se sont associés de manière efficace et consensuelle. Des échanges réguliers ont eu lieu entre l'ONF et le GAL. Les délais d'instruction et de paiement n'ont pas été ressentis comme pénalisants par le porteur de projet.

Le projet a également fait l'objet de mécénats de la part d'Ikéo pour les plantations et du Crédit Agricole.

COÛT DU PROJET

Coût total : 147 300,47€ TTC

Montant FEADER attribué : 82 035,70 €

Autres sources de financement public : 66 285,21 € de la part de l'Office National des Forêts

RESULTATS

Plusieurs aménagements ont été réalisés en matière de :

- sécurisation : création de trois chicanes par exemple pour séparer les usages du site, élagage des arbres morts...
- aménagements paysagers du sentier pédestre : empierrement, terrassement, platelage pour permettre l'accès sur les zones humides et la découverte de l'écologie d'une petite mare forestière...
- valorisation des sentiers VTT et équestres, en coopération avec le centre hippique voisin : ouverture de tronçons de randonnée, aménagement de passages pour traverser les fossés et des zones humides...
- aménagement des aires d'accueil : point de départ des randonnées, aire de pique-nique, parking...
- information et sensibilisation à l'environnement : fléchages FFRP (fédération française de randonnée pédestre), sentier botanique, information au niveau du centre-bourg, panneau de sensibilisation sur l'écosystème des mares forestières...

Le projet représentait un budget important qui impliquait des réalisations de grande ampleur. Le rayonnement du projet touche majoritairement l'échelle communale (cadre de vie des habitants) et limitrophes. Cependant, en tant que porte d'entrée majeure de la forêt, le site pourrait créer de la valeur ajoutée à une échelle plus grande, via l'attraction d'un tourisme vert et familial. Un suivi réalisé par l'ONF permettra de mesurer si la fréquentation augmente grâce aux aménagements. Actuellement, le réaménagement du site semble susciter l'engouement des usagers.

La dimension pédagogique du projet a été pensée en complémentarité avec les activités scolaires et périscolaires, notamment dans le cadre de la dernière réforme des programmes. Cependant, l'école communale n'a pas encore formulé de demande.

PLUS-VALUE LEADER

LEADER a apporté un soutien financier important au projet (55% du coût du projet). De plus, il a permis une véritable plus-value méthodologique en associant des partenaires et en garantissant le suivi régulier et attentif de la structure porteuse.

Enfin, LEADER a pu contribuer à enrichir le projet de base. Par exemple, la liaison réalisée entre la forêt et le centre du village a permis d'orienter les usagers vers la forêt depuis le village mais aussi d'amener les usagers du site vers le village. Cette liaison présente un potentiel pour dynamiser l'activité (notamment des commerces et des services) dans le

village, en attirant les visiteurs, en particulier le week-end. Une véritable dynamique peut ainsi être créée entre le patrimoine naturel et les lieux de vie locaux ce qui est dans l'esprit de stratégie locale de développement LEADER.

ENSEIGNEMENTS

Le projet a été une réussite. Il a permis un aménagement complet et attractif du site qui a le potentiel d'influer sur le territoire environnant. Le travail en partenariat avec l'Office National des Forêts a été positif et a permis au projet d'avancer. Du fait du bon déroulement de ce partenariat, de nouvelles perspectives de réaménagement de sentier sont prévues par l'ONF.

Pour en savoir plus :

Nom du contact : Frederic VINCQ

Structure / organisation : ONF

Téléphone : 06.87.98.55.34 /03.21.30.62.99

E-mail : frederic.vincq@onf.fr

[Lien hypertexte vers fiche détaillée ou autre ressource concernant l'action](#)

Réhabilitation d'un corps de ferme en petit hôtel « Le Samoria » à Audinghen



CONTEXTE

M. et Mme HAINSWORTH, propriétaires de la brasserie « Le Samoria », à Audinghen, ont souhaité diversifier leur activité en aménageant un hôtel 3 étoiles d'une capacité de 9 chambres dans un ancien corps de ferme adjacent à la brasserie et limitrophe à la Maison du Grand Site. Près du site du Gris-Nez, au sein du Site des 2 Caps labellisé Grand Site de France et situé sur un sentier de randonnée pédestre emblématique, l'hôtel « Le Samoria » complète l'offre d'hébergement liée au tourisme vert sur le territoire. Le projet fixe des objectifs environnementaux et sociaux de réhabilitation ambitieux. Ainsi, les travaux ont utilisé des éco-matériaux et l'une des chambres est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le projet a été mené entre mars 2012 et mars 2013.

PRINCIPAUX THEMES TRAITES

Tourisme durable – Patrimoine bâti

OBJECTIFS VISES ET LIENS AVEC LA STRATEGIE CIBLEE DU GAL

Le projet répond à l'axe 5 de la stratégie du GAL sur le développement touristique et à la mesure 313 du PRDH (Programme de Développement Rural Hexagonal) sur le tourisme vert. Il permet de renforcer l'offre d'hébergement touristique et d'encourager la visite des sites naturels et des chemins d'itinérances sur le territoire.

Le porteur de projet considère que LEADER est un dispositif adapté à l'offre touristique car le programme présente une flexibilité qui permet de s'adapter au mieux à la demande locale. Il propose de défendre un tourisme authentique adapté aux atouts de la région, ce qui correspond bien à la logique territoriale et locale de LEADER.

PRESENTATION RESUMEE

Le projet a été orienté vers LEADER par une chargée de mission du Conseil Général, au titre de la politique « Créer, rénover son hébergement touristique en Pas-de Calais. Le GAL a modifié sa fiche-action pour programmer le projet qui, en sa qualité de petit hôtel, n'était initialement pas éligible. Les critères d'éligibilité du Conseil Général ont permis au projet d'être intégré directement dans LEADER.

L'aide LEADER a été appliquée sur l'aménagement des neuf chambres tandis que la subvention du Conseil Général couvrait l'ensemble du projet.

Certains aspects des travaux ont été réalisés par le porteur lui-même (carrelage, peinture). LEADER a concentré ses subventions sur les autres dépenses, dans une logique très qualitative (revêtement des sols, chauffage).

M. Hainsworth considère que le réseau et le circuit de gestion ont bien fonctionné. Il a apprécié la transmission directe de l'information entre le co-financeur (le Conseil Général du Pas-de-Calais) et l'équipe LEADER, Cependant, il souligne la longueur de la procédure et suggère de mettre en place un système d'acompte pour assurer des avances de trésorerie aux porteurs et permettre l'accélération du processus.

COUT DU PROJET

Coût total : 254.430,18 € HT

Montant FEADER attribué : 20 000 €

Autres sources de financement public : 16 191 € de la part du Conseil Général

Autofinancement privé: 215 797,70 €

RESULTATS

L'hôtel Samoria a largement atteint ses objectifs initiaux : il a obtenu 3 étoiles (au lieu de deux visées) et a pu accéder au label « Tourisme et Handicap » grâce aux investissements opérés pour respecter la réglementation PMR. L'objectif des porteurs de projets était également de s'inscrire dans une dynamique de développement territorial global, en favorisant un tourisme de pleine nature convivial (par opposition au tourisme de masse). L'hôtel est un véritable point de départ pour les touristes qui souhaitent découvrir le patrimoine naturel du Boulonnais.

De plus, le projet remplit 8/10 critères du Conseil Général sur le plan écologique, ce qui l'inscrit dans le respect et la valorisation de son environnement (aménagements paysagers réalisés à l'entrée de l'hôtel, utilisation d'éco-matériaux comme le bois).

PLUS-VALUE LEADER

La subvention LEADER sur ce projet a été assez faible. Cependant, elle a été utilisée de façon complémentaire avec les dispositifs du Conseil Général et a permis d'améliorer la qualité de certains investissements. Le porteur de projets déclare que LEADER lui a permis d'aller plus loin dans le confort de l'hôtel (carrelage et chauffage) et ainsi d'obtenir une étoile supplémentaire. LEADER a donc permis de favoriser la montée en gamme du projet (types de produits utilisés, esthétique...).

De plus, LEADER a permis au porteur de projet de bénéficier d'un double accompagnement : à la fois par la chargée de mission départementale et par l'animatrice LEADER.

ENSEIGNEMENTS

L'accompagnement a permis une montée en qualité du projet et l'atteinte des principaux objectifs des porteurs de projet. Toutefois, le porteur a regretté la lenteur de la procédure et l'inadaptation du montage de dossier aux contraintes de travail des porteurs de projets (activité de pleine saison en tant que restaurateur). Le porteur de projet estime qu'une plus grande flexibilité du circuit de gestion devrait être encouragée. En effet, le porteur a rencontré des problèmes d'instruction et de financement. D'abord, le porteur s'est trouvé contraint au moment des travaux car il n'a pas pu modifier les postes de dépenses par rapport aux postes fixés dans sa convention d'attribution d'aides. De plus, en raison de l'absence d'une pièce justificative, le porteur a dû complètement reprendre le montage de son dossier, ce qui a été particulièrement contraignant.

Il estime donc qu'il est essentiel de bénéficier d'un accompagnement ainsi que de mener une réflexion en amont sur le projet et la manière de le présenter afin de réussir son projet LEADER. Pour l'avenir, il suggère aussi que le dispositif puisse prendre en compte des problématiques comme l'accueil hors saison, l'accueil des seniors ou de la clientèle métropolitaine (Lille, Bruxelles).

Pour en savoir plus :

Nom du contact : Tim Hainsworth

Structure / organisation : Hôtel Le Samoria - 200 route du Musée - 62 179 Audinghen

Téléphone : 03 21 30 86 15

<http://lesamoria.fr/>

[Lien hypertexte vers fiche détaillée ou autre ressource concernant l'action](#)

Compte-rendu de la journée InterGAL du 19 juin 2014

Journée interGAL

19 juin 2014

Siège du Conseil régional du Nord-Pas de Calais

Dans le cadre de l'évaluation collective des 5 Groupes d'action locale LEADER du Nord-Pas de Calais, une journée d'échanges et de réflexions avec les partenaires techniques et financiers des GAL a été organisée afin de dresser le bilan de la période passée et d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

L'atelier de réflexion InterGAL s'est tenu au siège de la Région Nord-Pas de Calais le jeudi 19 juin 2014 de 10h à 13h.

STRUCTURES PRESENTES

Les structures suivantes ont été représentées :

- Les 5 GAL du Nord-Pas de Calais faisant l'objet de l'évaluation
- La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer du Nord et du Pas de Calais
- L'Agence de services et de paiement
- La Région Nord-Pas de Calais
- Les Département du Nord et du Pas-de Calais

L'animation a été assurée par le bureau d'études RCT, représenté par Julia Manaquin et Laure Le Gall.

Introduction

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA SEANCE

Les objectifs assignés à ce temps de travail collectif étaient les suivants :

- Faire travailler sur les participants en fonction de leur place dans la mise en œuvre de la programmation
- Analyser la mise en œuvre de LEADER sur la période de programmation passée
- Partager les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du programme, notamment autour des questions de mise en réseau et de circuit de gestion

Les objectifs de ce travail en sous-groupe étaient :

- Identifier chronologiquement les étapes du circuit de gestion d'un dossier LEADER et entrevoir l'articulation entre les différentes structures de gestion (GAL, services de l'Etat, ASP).
- Relever les bonnes pratiques et les freins éventuels qui ont pu impacter l'instruction des dossiers de subvention et de paiement.
- Mettre en lumière d'éventuels écarts entre les délais théoriques, mentionnés dans les conventions LEADER, et les délais effectifs et analyser les sources de blocages.

Légende du tableau de synthèse (p.3) :

-  Etape concernant le GAL
-  Etape concernant les services de l'Etat (DDT, DDTM, DRAAF)
-  Etape concernant l'Agence de service et de paiement



Bonne pratique



Recommandation

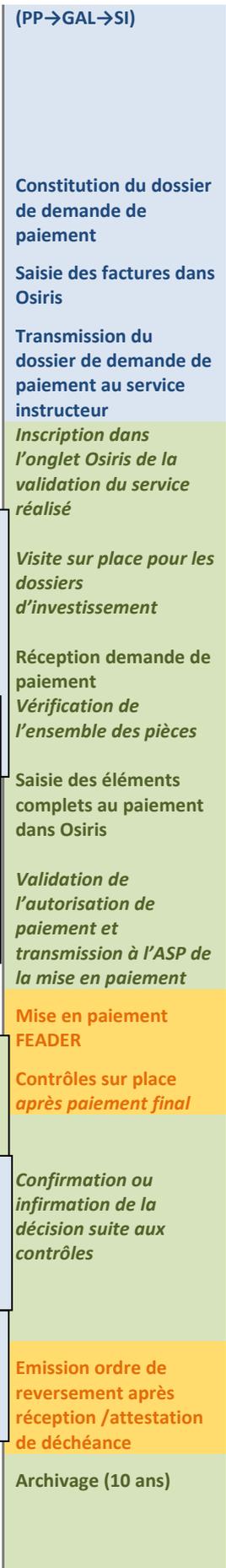
Concernant les délais d'instruction et de paiement, les acteurs présents s'accordent à dire qu'il est difficile d'estimer un temps moyen pour chaque étape, tant il peut varier d'un projet à un autre. Tous relèvent néanmoins une nette amélioration par rapport aux débuts de la programmation et l'attribuent à l'émergence d'habitudes de travail communes et le développement des échanges entre les structures. Cette approche partenariale et la prise de connaissance progressive des exigences administrative ont permis de fluidifier le circuit de gestion et de réduire les délais, même si ce fonctionnement n'est pas encore optimum.

Les participants recommandent grandement de s'appuyer sur cette montée en compétence de la part des agents déjà en place et de réfléchir très en amont au fonctionnement et à l'articulation du circuit de gestion, afin de ne pas perdre du temps, comme ce fut le cas lors de la dernière programmation.

Etapas concomitantes

Etape du circuit de gestion	Les leviers & bonnes pratiques	Les freins et blocages
<p>Réception des demandes de dossiers Vérification Saisie dans Osiris</p> <p>Transmission du dossier complet au service référent Edition accusé de réception Envoi au PP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des pratiques, partage d'outils - Approfondissement des projets (implication de l'animateur dans le contenu des projets) - Transmission du dossier au gestionnaire par l'animateur pour instruction et complétude - Intégration du porteur de projets (PP) à la stratégie - Organisation interne au GAL efficace - Mise en place d'un formulaire type pour chaque dossier - Au cours de la programmation, précisions éditées sur la procédure à suivre 	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation de s'adapter fortement à chaque PP - Inadaptation du circuit de gestion, appelant à une adaptation « sur le terrain » par l'équipe technique du GAL - Le critère de respect des dates et de la chronologie peut susciter des blocages de dossiers - Augmentation des exigences dans le traitement des dossiers, créer des retards mal compris par les PP → « mauvaise image » pour les GAL - Pour les GAL, complexité des obligations et points réglementaires incontournables - Apparition trop tardive, obligeant les équipes techniques à revoir leurs méthodes de travail → ralentissement des procédures
<p>Instruction réglementaire du dossier complet Saisie onglet instruction Osiris</p> <p>Transmission du rapport d'instruction</p> <p>Edition de la convention d'attribution de l'aide Engagement comptable Edition convention attributive</p>	<p>2013, renforcement des ressources humaines de la DDT Pas de Calais</p> <p>Suggestion : Mettre en place une ingénierie dédiée suffisante et opérationnelle dès le début du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'origine, boîte à outils (documents et textes en vigueur) sur le site de la DRAAF 	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation d'instruire sur Osiris avant le Comité de programmation → problème de coordination des calendriers - La complétude des dossiers impose parfois plusieurs allers retours → impact sur le paiement - Outil devenu inaccessible aux personnes extérieures à la DRAAF. Il n'existe plus aucune plateforme permettant d'échanger les documents de référence - Inefficacité du circuit de signature de la convention <p>Suggestion : permettre une signature par le préfet de Département pour supprimer l'échelon DRAAF</p>
<p>Signature de la convention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reformulation/allègement des courriers types 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de clarté du courrier de demande de signature adressée

Comité de programmation



- Complexité des pièces à fournir lors de la signature de la convention par les PP
- La préinstruction menée par les GAL permet aux gestionnaires d'avoir la main sur les dossiers et les factures → bonne connaissance des éléments à fournir

aux PP

- Nouveau formulaire de demande de paiement : intervient en fin de programmation, est moins lisible et plus lourd administrativement
- Processus de paiement dissocié trop long pour beaucoup de PP, notamment des petites structures

↓
Suggestion : paiement par ligne dédiée

- « toute cette énergie pour si peu de financement ! ». C'est en tout cas souvent l'avis des élus

GRUPE 2 : L'ARTICULATION ENTRE LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENTS DEPARTEMENTAUX, REGIONAUX ET EUROPEENS

Cet atelier avait pour objectifs :

- d'analyser l'articulation entre les fonds publics disponibles et leur utilisation dans le cadre des programmations LEADER
- de partager les connaissances sur les financements

Les participants ont mis en avant :

- la **place centrale** des animateurs territoriaux qui connaissent très bien les dispositifs d'aides
- la principale difficulté a été celle des **délais très longs** du versement des contres-parties publiques (allongeant d'autant le versement du FEADER qui est payé en dernier et sur justificatif des paiements des subventions nationales) – le problème est particulièrement criant pour les aides FISAC sur les projets de porteurs privés
- l'importance de **maintenir un échelon de proximité** dans l'instruction des dossiers et le suivi de la gestion
- le **manque de relais territoriaux** de la Région au cours de l'actuelle programmation. il est indiqué que la Région a lancé une étude sur la structuration de l'ingénierie régionale
- la **difficulté d'avoir des cofinancements** sur certains axes des stratégies établies par les GAL, dans une démarche ascendante répondant à des enjeux locaux
- le GAL 7 Vallées-Ternois a souligné la **très forte présence du Conseil général** au sein de son Comité technique, qui est très appréciée par les acteurs locaux et permet une bonne transmission de l'information

Degré de connaissance des dispositifs de financement :

Les participants devaient indiquer les dispositifs par financeurs (Europe, Etat, Région, Département du Nord et Département du Pas de Calais), puis les GAL étaient invités à indiquer s'ils avaient sollicité ce fonds au cours de la programmation ou s'ils auraient souhaité le faire ou ne le connaissaient pas.

Dispositifs cités	L'ont sollicité	Auraient souhaité le solliciter / ne connaissaient pas ce dispositif
EUROPE		
FEAMP		1 GAL
Etat		
DETR	5 GAL	
FISAC	3 GAL	2 GAL
CAF	4 GAL	
CARSAT	2 GAL	3 GAL
Réserve parlementaire	4 GAL	1 GAL
FDE	1 GAL	2 GAL
ADEME	3 GAL	
FDACR	3 GAL	1 GAL
FRAMEE (Etat-Région)	2 GAL	
DDR	2 GAL	2 GAL
REGION (dont fonds européens en tant que guichet)		
INTERREG A, B, C	2 GAL	

FEDER	2 GAL	
Contrat de Pays	4 GAL	
FLIP	1 GAL	2 GAL
ARPAM	2 GAL	
Contrat ACES	4 GAL	
Contrat de rayonnement touristique	1 GAL	1 GAL
AMI	1 GAL	
Direction de l'environnement Appel à projets Forêt-bois, bâtiment HQE	2 GAL	
Direction de l'environnement zones humides, TVB	3 GAL	
FRAMEE	4 GAL	
PLDE	1 GAL	2 GAL
Département du Nord		
Politique de boisement	1 GAL	
Politique hébergement touristique durable	1 GAL	
Culture et insertion	2 GAL	
Département du Pas de Calais		
INTERREG Deux mers		2 GAL
FODEL	1 GAL	2 GAL
IMM		2 GAL
FSE		1 GAL
Oxygène 62	3 GAL	
Aides hébergements touristiques	1 GAL	2 GAL
Contractualisation	3 GAL	
Direction de la culture	2 GAL	
FARDA	3 GAL	

On constate que, globalement, les chargés de mission LEADER ont une bonne connaissance des dispositifs disponibles, à part dans certains cas. Il s'agit donc plutôt d'un besoin d'articulation entre tous les cofinanceurs sur les délais et les circuits de gestion : d'où la préconisation d'un service de proximité régional permettant de fluidifier ces circuits de gestion et de mettre de la souplesse dans la partie administrative de LEADER. Lors de la programmation 2007-2013, ce manque d'articulation, d'interconnaissance et de souplesse a pu mettre en péril certains porteurs de projet, privés notamment (avance de trésorerie trop importante, emprunts tampons, caducité des conventions à cause des retards de paiement des contres-parties nationales).

Face à ces constats, certaines propositions ont été faites pour l'avenir :

- établir un échelon de proximité infrarégionale qui jouerait le rôle d'interface entre les différents dispositifs (cf. fiche bonne pratique : les Maisons du développement local du Département du Pas de Calais)
- avoir un référent LEADER au niveau de la Région, qui connaisse à la fois le circuit de gestion propre à LEADER et les autres financements régionaux (cf. fiche préconisation)
- avoir des lignes dédiées LEADER développées par les cofinanceurs pour les petits porteurs de projet privés (- de 10 000 € de FEADER par exemple)
- avoir un service référent et instructeur réuni au sein d'un même service ou d'une même unité pour assurer la circulation de l'information et maintenir un service de proximité
- mettre en place une convention de paiement associée entre l'Agence de service et de paiement et les principaux cofinanceurs publics
- avoir une lignée dédiée pour la coopération car ce sont des projets fastidieux à monter malgré tout l'intérêt de leur mise en œuvre pour les territoires
- former, au démarrage et tout au long de la période, les équipes LEADER aux autres fonds européens : FEDER/FSE et FEP.

ON RETIENT POUR UN LEADER EFFICACE DANS SA MISE EN ŒUVRE DEMAIN :

Souplesse dans la
procédure de gestion

Proximité
des échelons

Interlocuteur référent
LEADER

Lignes dédiées pour la
coopération et les projets
privés nécessitant moins de
10 000 € de FEADER

RETOUR EN PLENIERE : LA MISE EN RESEAU DES GAL

Après un retour des deux ateliers menés en parallèle, la question de la mise en réseau des GAL sur la période de programmation 2007-2013 est abordée.

Lors de la programmation 2007-2013, la mise en réseau des GAL a été faite de deux façons :

- de façon formelle : lors des réunions InterGAL organisées par l'Autorité de gestion autour des questions réglementaires

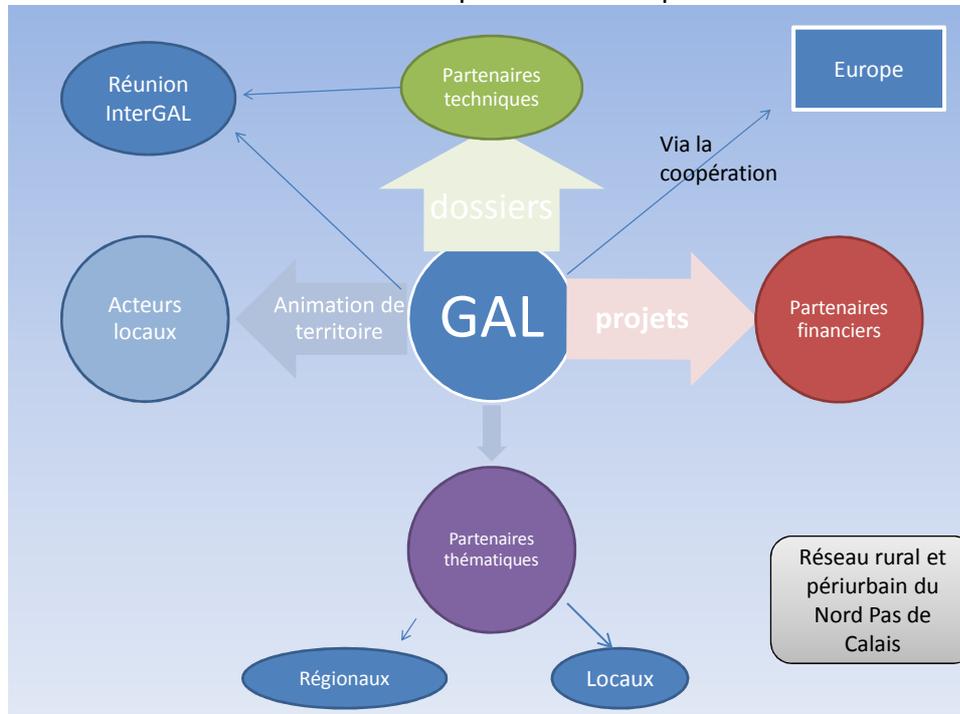
- de façon informelle : par les GAL eux-mêmes lorsque le besoin se faisait sentir autour de questions précises

Au niveau régional, il résulte que les GAL se situent dans un réseau technique, composé des partenaires financiers (CR, CG, CAF, ADEME, etc), des services instructeurs (DDTM), de l'agence de paiement (ASP) et de l'Autorité de gestion (DRAAF).

Au niveau local, chaque GAL anime lui-même un réseau d'acteurs locaux à travers les projets qu'il accompagne et via le comité de programmation qui comprend des élus et des membres de la société civile.

Il a manqué un chaînon « InterGAL » sur des enjeux thématiques qui aurait permis de valoriser les actions des GAL au niveau régional et favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les GAL.

L'actuelle mise en réseau des GAL pourrait être représentée comme suit :



Cela démontre, pour l'actuelle programmation, un fonctionnement en relatif « vase clos » des GAL. Afin de créer l'émulation et l'innovation dont les territoires ruraux ont besoin et que la démarche LEADER promeut, une intégration plus forte des GAL au sein d'un futur réseau rural régional est à souhaiter, sur les thématiques liées à leur stratégie afin qu'ils puissent diffuser leurs expériences et s'enrichir des compétences et expertises disponibles à l'extérieur de leur territoire.

De même, la mise en place d'un groupe formel InterGAL régional est à préconiser pour permettre aux GAL d'échanger sur les questions de fonctionnement, de gouvernance, d'échanges d'expériences, etc.

PARTICIPANTS

Damien ENDERLIN	Animateur LEADER GAL Cambrésis	d.enderlin@paysducambresis.fr
David MAILLARD	Animateur LEADER GAL 7 Vallées et Ternois	d.maillard@paysdes7vallées.fr
Véronique GREBERT	Gestionnaire LEADER GAL 7 Vallées et Ternois	Vero.grebert@paysdes7vallées.fr
Mélissa ATATRI	Animatrice LEADER GAL Boulonnais	Melissa.atatri@cc-desvressamer.fr
Raphaële SCHMITT	Technicienne DTTM 62	Raphaelle.schmitt@pas-de-calais.gouv.fr
Anne-Catherine MICHEL	Chargée de mission Europe CG 62	Michel.anne-marie@cg62.fr
Sabine COUROUBLE	Direction Europe et International, chef de mission coopération internationale CG62	Courouble.sabine@cg62.fr
Aurélien CIR	Chargé de mission LEADER	Aurelien.cir@parc-naturel-avesnois.com
Philippe BEAUMONT	Service instructeur / Appui DDTM 59	Philippe.beaumont@nord.gouv.fr
Léo JOSSET	Instruction LEADER DDTM 59	Leo.josset@nord.gouv.fr
Sophie GUIDEZ	Chargée de mission Région	s.guidez@nordpasdecalais.fr
Vincent PROVOST	ASP	Vincent.provost@asp-public.fr
Emelie FURNE	Chargée de mission FEADER, DRAFF	Emilie.furne@agriculture.gouv.fr
Caroline TROUVE	Adjointe au chef de la délégation	Caroline.trouve@nord.gouv.fr
Alexis LEBRAS	Animateur LEADER GAL Lys Romane	leader@cc-artois-lys.fr
Isabelle DARMON		Darmon.isabelle@cg62.fr

Le bureau d'études RCT, prestataire en charge de la réalisation de l'évaluation, a assuré l'animation :

MANAQUIN	Julia	Chef de projet, expert LEADER et fonds européens
LE GALL	Laure	Consultante

Ensemble des projets financés dans le cadre de LEADER pour la période de programmation 2007-2013

Nom du GAL	Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Axe de la stratégie du GAL
GAL 7 VALLEES-TERNOIS				
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Radinghem	Restauration et mise en valeur de la sépulture du Sergent de Monnecove	Restauration et mise en valeur d'un élément patrimonial important du village	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Animation et gestion du programme LEADER 2009	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER 7 Vallées-Ternois	8 - Coordination, évaluation, capitalisation, transfert
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Equipement pour le programme LEADER du GAL 7 Vallées-Ternois	Equipement informatique pour le programme LEADER du GAL 7 Vallées-Ternois	8 - Coordination, évaluation, capitalisation, transfert
GAL 7 Vallées Ternois	CPIE Val d'Authie	Préservation de la biodiversité commune par la gestion des espèces invasives	Etude sur les espèces invasives et communication sur des préconisations de gestion à l'échelle 7 Vallées-Ternois	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel
GAL 7 Vallées Ternois	Espace Nature des 7 Vallées	Valorisation pédagogique et touristique	Amélioration et modernisation d'un site pédagogique de sensibilisation à l'environnement	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Beaurainville	Valorisation patrimoine naturel marais	Création d'un sentier de découverte de la biodiversité et des fonctionnalités d'un marais	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel
GAL 7 Vallées Ternois	Office de Tourisme Intercommunal de Fruges	Etude patrimoniale et Aménagements du site du château féodal de Fressin	Etude patrimoniale et Aménagements du site du château féodal de Fressin	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Pays des 7 Vallées	Action de sensibilisation et de promotion du territoire: "Le jeu des 7 Vallées"	Création d'un jeu permettant de faire la promotion des patrimoines et savoir-faire du Pays des 7 Vallées	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Maison du Bois	Valorisation de la filière Bois 7 Vallées-Ternois: édition d'un annuaire des acteurs liés à la filière	Edition d'un annuaire permettant de faire la promotion des entreprises et acteurs de la filière bois du territoire de la Maison du Bois	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Saint-Pol sur Ternoise	Fête médiévale	Organisation d'un évènement valorisant un site historique	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes du Saint-Polois	Promotion-Communication Fête Médiévale	Promotion intercommunale d'un évènement valorisant un site historique	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Association A Petits PAS	Chaufferie en bois déchiqueté d'un site pédagogique et écotouristique	Mise en place d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour plusieurs bâtiments associatifs	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires

GAL 7 Vallées Ternois	Les jardins de Séricourt	Modernisation locaux d'accueil	Modernisation des locaux d'accueil d'un site touristique remarquable	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Animation et gestion du programme LEADER 2010	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER 7 Vallées-Ternois	8 - Coordination, évaluation, capitalisation, transfert
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Mouriez	Valorisation quillier ancien	Restauration et valorisation d'un quillier ancien, patrimoine identitaire du village	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	SARL Bollengier Dhollande	Création commerce multi services	Equiper et matériel dans le cadre d'une création d'un commerce multi-services en zone rurale	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	Office Territorial des Sports et des Jeunes des 7 Vallées	Pédale douce	Acquisition de Vélos à Assistance Electrique et création de parcours thématiques	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	L'Embardée	Les Festives	Promotion et communication d'un festival de théâtre en milieu rural	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Entreprise GERON Rémy	Acquisition d'une fendeuse bois horizontale dans le but de conforter la filière locale	Equiper et matériel d'une entreprise artisanale de la filière bois	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	Office de Tourisme des 7 Vallées	Promotion de l'offre touristique du Pays des 7 Vallées	Mise en place d'actions de promotion touristique dont certaines communes avec Ternois Tourisme	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Ternois Tourisme	Renforcement des atouts touristiques et de la promotion d'un tourisme durable	Mise en place d'actions de promotion touristique dont certaines communes avec l'Office de Tourisme des 7 Vallées	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Géomuche	Communication et frais liés à la mise en place de Géocaching (chasse au trésor par GPS) sur le Pays du Ternois	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Actions de communication d'événementiels « Pays du Ternois » à caractère patrimonial et touristique	Actions de communication d'événementiels « Pays du Ternois » à caractère patrimonial et touristique	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	CPIE Val d'Authie	Agrodiv' : la biodiversité au cœur de l'agriculture	Programme d'actions partenariales sur les liens entre Biodiversité et Agriculture	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel

GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de communes du Pernois	Poste chef de projet valorisation du Donjon de Bours	Ingénierie pour le projet de valorisation du Donjon de Bours	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Brochure de communication sur l'agriculture et les produits de terroir	Brochure de communication sur l'agriculture et les produits de terroir à l'échelle du Pays du Ternois	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	CPIE Val d'Authie	Aménagement touristique de découverte nature et de pratiques sportives sur les fleuves Authie et Canche	Aménagement touristique de découverte nature et de pratiques sportives (canoë-kayak) sur les fleuves Authie et Canche	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Animation et gestion du programme LEADER 2011	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER 7 Vallées-Ternois	8 - Coordination, évaluation, capitalisation, transfert
GAL 7 Vallées Ternois	ETS VERT PAYSAGE	Acquisition d'un tracteur et d'un équipement forestier	Équipement et matériel d'une entreprise artisanale de la filière bois	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	SARL Serge DONNEGER ET FILS	Modernisation de l'outil de travail et amélioration de la productivité	Équipement et matériel d'une entreprise artisanale de la filière bois	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	Office de Tourisme des 7 Vallées	Refonte du site Internet et Audiovidéoguidage patrimonial	Refonte du site Internet de l'Office de Tourisme et mise en place d'un audiovidéoguide à Hesdin	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes Canche Ternoise	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le développement du Centre Historique Médiéval d'Azincourt	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le développement du Centre Historique Médiéval d'Azincourt	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Association EUREKA	Aménagement d'un local favorisant le maintien et le développement de l'activité	Modernisation des locaux d'une association d'insertion	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	Commune d'Auxi-le-Château	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la structuration du domaine des boucles de l'Authie	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la structuration du domaine des boucles de l'Authie (Village Vacances)	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Office de Tourisme Intercommunal de Fruges	Valoriser le patrimoine littéraire lié à l'écrivain Georges Bernanos et les arts sacrés et contemporains dans les lieux patrimoniaux	Évènementiel valorisant le patrimoine culturel du village de Fressin et particulièrement l'écrivain G. Bernanos	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Commune d'Aix-en-Issart	Couverture et mise en valeur du quillier municipal	Valorisation et amélioration d'un quillier	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel

GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Questionnaire (quiz), Découvrez le Pays du Ternois!	Jeu de sensibilisation aux patrimoines et savoir faire du Pays du Ternois	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes du Pays d'Heuchin	Inventaire du patrimoine bâti	Inventaire du patrimoine bâti à l'échelle du Pays du Ternois	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes du Pernois	Inventaire du patrimoine bâti	Inventaire du patrimoine bâti à l'échelle du Pays du Ternois	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes de la Région de Frévent	Inventaire du patrimoine bâti	Inventaire du patrimoine bâti à l'échelle du Pays du Ternois	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes de l'Auxillois	Inventaire du patrimoine bâti	Inventaire du patrimoine bâti à l'échelle du Pays du Ternois	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Animation et gestion du programme LEADER 2012	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER 7 Vallées-Ternois	8 - Coordination, évaluation, capitalisation, transfert
GAL 7 Vallées Ternois	Comité Cantonal de Développement du Canton de Le Parcq	Connaître et faire connaître le patrimoine historique du Canton de Le Parcq	Ingénierie, équipement et communication pour la mise en place d'un programme de valorisation du patrimoine de la seconde guerre mondiale	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	SARL BOISAGRI	Acquisition d'un broyeur pour plaquettes forestières et bocagères	Équipement d'une entreprise sociétaire d'une coopérative d'approvisionnement local en plaquettes bois-énergie	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes Canche Ternoise	Valorisation des sentiers de randonnée pédestre	Création et modernisation de sentiers de randonnée pédestre	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Stratégie de rénovation du patrimoine et de l'éclairage public du Pays du Ternois	Mise en place d'un partenariat avec le Fédération Départementale de l'Energie et le Pays du Ternois	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Initiation d'un processus de coopération transnationale	Frais liés à l'organisation des premiers échanges avec les GAL luxembourgeois	7 - Coopération interterritoriale et transnationale
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Boisjean	Mise en valeur du patrimoine paysager de la commune	Opération de plantations et de sensibilisation à la biodiversité	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel
GAL 7 Vallées Ternois	CPIE Val d'Authie	Un arbre, des arbres, Une forêt	Actions partenariales de sensibilisation aux enjeux forestiers	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel
GAL 7 Vallées Ternois	Office de Tourisme des 7 Vallées	A la découverte du patrimoine rural du Pays des 7 Vallées	Création de circuits touristiques de découverte du patrimoine rural et agricole	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Animation et gestion du programme LEADER 2013	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER 7 Vallées-Ternois	8 - Coordination, évaluation, capitalisation, transfert
GAL 7 Vallées Ternois	Commune d'Auchy-les-Hesdin	Remise en état d'une microcentrale hydroélectrique	Remise en état d'une microcentrale hydroélectrique sur le site de l'ancienne filature	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires

GAL 7 Vallées Ternois	CPIE Val d'Authie	Renforcement de la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue	Animation d'un programme de plantations et de sensibilisations Trame Verte et Bleue à l'échelle du Pays du Ternois	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de communes du Saint-Polois	Étude portant sur la reconversion du site de l'Abbaye de Belval	Etude touristique, culturelle, sociale et économique sur le devenir de l'Abbaye de Belval	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Animation du Réseau Médiéval 7 Vallées-Ternois	Ingénierie pour l'animation d'un réseau de 4 sites médiévaux	7 - Coopération interterritoriale et transnationale
GAL 7 Vallées Ternois	Office Territorial des Sports et des Jeunes des 7 Vallées	Valorisation de l'identité culturelle régionale: Les Jeux traditionnels du nord	Acquisition et communication sur les jeux traditionnels du territoire	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Guide: "Construire et rénover avec les artisans du Pays du Ternois"	Edition d'un guide de sensibilisation aux économies d'énergie et de promotion des entreprises du Pays du Ternois	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Conchy-sur-Canche	Construction d'un espace culturel polyvalent - Installation de panneaux photovoltaïques	Installation de panneaux photovoltaïques sur une salle polyvalente	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires
GAL 7 Vallées Ternois	SARL L'Egouttoir	Diversification de l'activité et optimisation de la productivité	Equipement matériel d'une entreprise artisanale de la filière bois	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de communes Val de Canche et d'Authie	Aménagement d'un sentier de randonnée pour Personnes à Mobilité Réduite	Aménagement d'un sentier de randonnée pour Personnes à Mobilité Réduite	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de Communes de l'Hesdinois	Création d'un sentier équestre en forêt d'Hesdin	Création d'un sentier équestre en forêt d'Hesdin	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Pays du Ternois	Assises du tourisme rural et durable	Création d'un évènement de mise en réseau des acteurs touristiques	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de communes du Pernois	Mise en place du réseau médiéval 7 Vallées-Ternois et coopération avec le Luxembourg	Mise en place d'un programme d'actions de mise en réseau de 4 sites médiévaux et de coopération avec le Luxembourg	7 - Coopération interterritoriale et transnationale
GAL 7 Vallées Ternois	Association AILES	Villages Durables et Désirables de l'Auxilois	Animation d'un projet de plantations Trame Verte et Bleue à l'échelle d'une EPCI	1 - Améliorer et valoriser le patrimoine naturel
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Conchy-sur-Canche	Construction d'un espace culturel polyvalent - Chaufferie bois et d'un réseau de chaleur	Création d'un réseau de chaleur Bois énergie communal	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires
GAL 7 Vallées Ternois	GAL 7 Vallées-Ternois	Animation et gestion du programme LEADER 2014	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER 7 Vallées-Ternois	8 - Coordination, évaluation, capitalisation, transfert
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Saint-Pol sur Ternoise	Numérisation du cinéma Le Regency	Numérisation du cinéma Le Regency	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Willencourt	Aménagement paysager et valorisation patrimoniale des abords de l'Authie	Aménagement paysager et valorisation patrimoniale des abords de l'Authie	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel

GAL 7 Vallées Ternois	Commune d'Hesdin	Interprétation du patrimoine historique de la ville d'Hesdin	Phase 2 de la mise en place du circuit audiovisuel guidé à Hesdin	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Association Energéthic	Programme d'accompagnement à la concrétisation de projets d'investissements citoyens dans la production d'électricité renouvelable	Soutien à une association favorisant la production d'énergies renouvelables	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires
GAL 7 Vallées Ternois	Communauté de communes Val de Canche et d'Authie	Développement des activités nautiques	Diversification des activités de la base de canoë-kayak de Beaurainville	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique	Mise en tourisme de la filière pêche en rivière sur les 7 Vallées et le Ternois	Programme de mise en réseau et de promotion pour la mise en tourisme de la pêche en rivière	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Association des Amis du Site Historique du Vieil-Hesdin	"Voyage dans le temps"	Création d'un circuit de découverte du patrimoine historique de l'ancienne ville d'Hesdin	2 - Améliorer et valoriser le patrimoine culturel
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Œuf-en-Ternois	Réhabilitation thermique de la salle multi-activités	Réhabilitation thermique de la salle multi-activités	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires
GAL 7 Vallées Ternois	Commune de Nuncq-Hautecôte	Installation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur Bois Energie	Installation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur Bois Energie communal	3 - Développer une expertise et des pratiques exemplaires
GAL 7 Vallées Ternois	Association Access Auto 62	Création d'un garage solidaire en milieu rural	Investissements liés à la création d'un garage solidaire	5 - Encourager l'expérimentation et l'innovation : augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation
GAL 7 Vallées Ternois	Association Ternois Tourisme	Ambassadeurs de territoire et Outils Web	Actions de mise en réseau et de professionnalisation des acteurs touristiques	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL 7 Vallées Ternois	Association Abbaye de Belval	Organisation d'un festival de la fleur: « Belval et Fleur Emoi »	Organisation d'un événementiel de grande envergure à l'Abbaye de Belval	6 - Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme
GAL DE L'AVESNOIS				
GAL Avesnois	Parc Naturel Régional de l'Avesnois	Animation du programme Leader 2009 – 2010	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER Avesnois	8 - Animer la stratégie de développement du GAL
GAL Avesnois	Ecomusée de l'Avesnois	Labyrinthe bocager	étude pour l'aménagement d'un labyrinthe bocager (vocation ludique et pédagogique) dans le jardin de la Maison du Bocage (Ecomusée de Sains du Nord)	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	Ecomusée de l'Avesnois	L'écomusée fête ses 30 ans	Exposition participative qui retrace 30 ans d'histoire de l'Ecomusée de l'Avesnois	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle

GAL Avesnois	La chambre d'eau	Campagne vidéo	Événementiel culturel sous forme de résidences d'artistes dans des lieux atypiques du territoire (granges, musées, chez l'habitant...)	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Communauté de communes Action Fourmies et environs	Optimisation et réorganisation des structures Intercommunales	Etude des scénarii de fusion de la Communauté de Communes Action Fourmies et Environs et Du Guide du Pays de Trélon (fiscalité, compétences...)	1 - Soutenir l'émergence de stratégies locales de développement durable à l'échelle des EPCI
GAL Avesnois	Commune de Sains du Nord	Jardins d'exception de la commune de Sains du Nord	Mise en place de jardins thématiques pour valoriser les ressources naturelles locales sur la commune de Sains du Nord	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Les Avesnoiseries	De fil en aiguille	Spectacle son et lumière sur le milieu ouvrier et textile dans l'Avesnois du XIXème siècle(150 habitants du territoire jouent la comédie, écrivent le spectacle, réalisent les costumes...)	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Epi'Nature	Epi nature	Agrandissement et modernisation d'un commerce de produits Bio sur la commune d'Orsinval	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Commune de Sains du Nord	Chaufferie bois Sains du Nord	Etude d'amélioration d'un réseau de chaleur collectif (chaudière collective au Bois de Sains du Nord)	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable
GAL Avesnois	Les Avesnoiseries	Le chevalier des mouches	Spectacle son et lumière à Avesnes/ Helpe sur un événement historique du territoire (300 habitants du territoire jouent la comédie, écrivent le spectacle, réalisent les costumes...)	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Communauté de commune du Pays de Mormal et Maroilles (2C2M)	Etude environnementale	Etude portée par la Communauté de Communes Mormal et Maroilles afin de réaliser des aménagements environnementaux (gestion déchets...)	1 - Soutenir l'émergence de stratégies locales de développement durable à l'échelle des EPCI
GAL Avesnois	La Chambre d'eau	Etude action 2001-2011 "10 ans de résidences en territoire"	Etude qui analyse l'impact de 10 ans d'action culturelle par l'Association La Chambre d'Eau en territoire rural	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	La chanson en lumière	Chante-Grange	Festival de musique - des artistes nationalement reconnus viennent se produire dans des granges du territoire (concerts chez les habitants)	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois	Ingénierie d'appui à la fusion des 3 communautés de communes (CCPA, CCVSTH, CCR2H)	Etude sur les scénarii de rapprochement et de fusion des EPCI (incidences fiscales, compétences, enjeux...)	1 - Soutenir l'émergence de stratégies locales de développement durable à l'échelle des EPCI

GAL Avesnois	Communauté de communes du Quercitain	Faire de la fusion de la 2C2M de la CCB et de la CCQ un outil de développement local	Etude sur les scénarii de rapprochement et de fusion des EPCI (incidences fiscales, compétences, enjeux...)	1 - Soutenir l'émergence de stratégies locales de développement durable à l'échelle des EPCI
GAL Avesnois	La Chambre d'eau	Campagne vidéo 2 / 2011-2012	Événementiel culturel sous forme de résidences d'artistes dans des lieux atypiques du territoire (granges, musées, chez l'habitant...)	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Ferrière la petite Terre art et tradition	Quand la céramique s'offre un jardin	Aménagement du jardin (fours, jardin pédagogique, zone de travail...) à l'arrière du Musée de la Poterie de Ferrière la Petite	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	Parc Naturel Régional de l'Avesnois	Animation du programme Leader 2010 – 2011	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER Avesnois	8 - Animer la stratégie de développement du GAL
GAL Avesnois	Les Mangeurs de Pain	Les Mangeurs de Pain	Création d'une boulangerie Bio sur la commune de Féron (acquisition mobilier, pétrins, four, matériels...)	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Communauté de Communes Action Fourmies et environs	Réhabilitation d'une grange ancienne pour la création d'une boulangerie bio sur la commune de Féron	Réhabilitation d'une grange ancienne par la Communauté de Communes Action Fourmies et Environs pour la création d'une boulangerie bio sur la commune de Féron	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable
GAL Avesnois	Savoir vert des agriculteurs	Education au Développement Durable en Avesnois	Création de mallettes pédagogiques spécifiques au territoire Avesnois pour les Agriculteurs du Réseau Le Savoir Vert.	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	SARL Carpentier Frères	Marchés fermiers en Avesnois	Vente de produits de terroir sur les marchés locaux - Acquisition de matériel de vente (camionnette, barnum, remorque, vitrine réfrigérée...)	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Théâtre du Bimberlot	Théâtre forain en Avesnois	Théâtre mobile - Achat d'un chapiteau et de gradins pour des représentations théâtrales sur les communes rurales du territoire.	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Mme Valérie Krieger Comblez	Hébergement touristique insolite en Avesnois	Hébergement touristique insolite sous forme de roulotte sur la commune de Prisches	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Communauté de Communes du Bavaisis	Les pierres du Bavaisis nous racontent leur histoire	Réalisation d'un documentaire de 52 minutes sur une ressource locale (La Pierre Bleue de l'Avesnois)	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	Communauté de Communes du Bavaisis	Bleu comme le bleu de nos pierres	Programmation culturelle sur le thème de la pierre bleue (ateliers de sculpture...)	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle

GAL Avesnois	SARL Helbecque Eddy	La Fine Dorée	Acquisition d'un four à économie d'énergie pour la boulangerie d'Ohain	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Mme Fayola Laurence	Modernisation, mise aux normes et en accessibilité d'un commerce de proximité à Felleries	Modernisation, mise aux normes et en accessibilité d'un commerce de proximité à Felleries	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Parc Naturel Régional de l'Avesnois	M Tourisme en Avesnois	Application pour smartphone (parcours ludiques) qui valorise des sites touristiques du territoire	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	Sepmeries	Réhabilitation d'un commerce de proximité sur la commune de Sepmeries	Multiservices rural - Réhabilitation d'un commerce de proximité sur la commune de Sepmeries	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable
GAL Avesnois	Scènes de Méninges en Avesnois	Légendes et contes	Ateliers d'insertion pour la création d'un spectacle sur des légendes de l'Avesnois	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Bijouterie Martin Lavaquerie	Modernisation et mise en accessibilité d'une bijouterie à Avesnes/ Helpe	Modernisation et mise en accessibilité d'une bijouterie à Avesnes/ Helpe	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	M, Bonami François	Création de 4 chambres paysannes à Solre le Château	Création d'un gîte à la Ferme à Solre le Château	5 - Soutenir la profession agricole dans la voie de la diversification et de la valorisation des ressources locales
GAL Avesnois	Office de tourisme de Le Quesnoy	Balades nocturnes	Découverte guidée et nocturne des fortifications de Vauban à Le Quesnoy	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Mr Guesdon	Modernisation d'un commerce de proximité à Solre le Château	Modernisation d'un commerce de proximité à Solre le Château (achat d'un véhicule électrique pour des livraisons en milieu rural)	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	La Chambre d'eau	Coopération Belledonne, Avesnois, Ravakka	Projet de coopération sur les pratiques culturelles en milieu rural	7 - Favoriser la coopération interterritoriale et transnationale
GAL Avesnois	Parc Naturel Régional de l'Avesnois	Animation du programme Leader 2011 - 2012	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER Avesnois	8 - Animer la stratégie de développement du GAL
GAL Avesnois	SARL Lagano	Développement du salon de coiffure	Modernisation d'un salon de coiffure à Avesnes sur Helpe (commerce rural)	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire

GAL Avesnois	Génération Acoustique	Cuivres en Nord	Spectacle de cuivres (artistes internationaux) sur la commune d'Anor	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre	Mise en œuvre d'une étude sur la valorisation du patrimoine industriel de l'Avesnois	Mise en œuvre d'une étude sur la valorisation du patrimoine industriel de l'Avesnois	1 - Soutenir l'émergence de stratégies locales de développement durable à l'échelle des EPCI
GAL Avesnois	Communauté de communes Guide du Pays de Trélon	Sauvegarde et développement du café de Baives	Sauvegarde et développement du café de Baives - projet porté par la Communauté de Communes Guide du pays de Trélon	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable
GAL Avesnois	Restaurant Le Lautrec	Acquisition d'un four à économie d'énergie	Acquisition d'un four à économie d'énergie par le restaurant classé restaurateur de l'Avesnois - Le Lautrec	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	Transports Pottiez	Modernisation et développement d'une activité de transport professionnel en milieu rural	Véhicule électrique pour des livraisons en milieu rural	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	M, Dussart	La Ch'tite Fringale	Modernisation d'un restaurant sur la commune de Doullers	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois	Mise en place d'un plan stratégique de redynamisation économique	Mise en place d'un plan stratégique de redynamisation économique du territoire sur les communautés de communes Action Fourmies et Environs et Guide du Pays de Trélon	1 - Soutenir l'émergence de stratégies locales de développement durable à l'échelle des EPCI
GAL Avesnois	Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois	La foire aux mouches 2013	Création d'un événementiel commercial intercommunal	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable
GAL Avesnois	Garage Vincent Justice	Modernisation et développement d'un garage automobile à Avesnelles	Modernisation et développement d'un garage automobile à Avesnelles	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois	Deuxième année de passage à l'échelon intercommunal d'un événementiel du territoire	Création d'un événementiel commercial intercommunal	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable
GAL Avesnois	SARL Jacquet	Développement d'une activité de carrosserie en milieu rural	Développement d'une activité de carrosserie à Larouillies	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	Les Avesnoiseries	Village théâtre à Flaumont Waudrechies	Spectacle son et lumière sur un événement historique du territoire (300 habitants du territoire jouent la comédie, écrivent le spectacle, réalisent les costumes...)	6 - Favoriser l'appropriation du territoire par la population via l'action culturelle
GAL Avesnois	Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois	Espace test agricole	Acquisition de matériel pour l'Espace test agricole de Sains du Nord	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable

GAL Avesnois	Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre	Acquisition d'un four au musée vivant de la poterie	Acquisition d'un four au musée vivant de la poterie	2 - Améliorer les services pour générer un développement économique durable
GAL Avesnois	SARL L'AFFUT	Le Pavé de sars	Acquisition d'un four à économie d'énergie par le restaurant classé restaurateur de l'Avesnois	4 - Soutenir les porteurs de projets de tourisme durable
GAL Avesnois	Terre de liens NPDC	Mise en place d'une stratégie territoriale sur le foncier agricole pour favoriser l'accès à la terre aux porteurs de projets en agriculture biologique	Mise en place d'une stratégie territoriale sur le foncier agricole pour favoriser l'accès à la terre aux porteurs de projets en agriculture biologique	1 - Soutenir l'émergence de stratégies locales de développement durable à l'échelle des EPCI
GAL Avesnois	BAILLEUX Alain	Développement de la brasserie "Au Baron"	Développement d'une activité de brasserie à Gussignies	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	SA Dedeystere	Développement de l'imprimerie	Développement d'une activité d'imprimeur à Fourmies	3 - Accompagner le développement et la valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
GAL Avesnois	La Chambre d'eau	Coopération Belledonne, Avesnois, Ravakka 2	Projet de coopération sur les pratiques culturelles en milieu rural	7 - Favoriser la coopération interterritoriale et transnationale
GAL Avesnois	Parc Naturel Régional de l'Avesnois	Animation du programme Leader 2013	Animation, gestion et communication pour le programme LEADER Avesnois	8 - Animer la stratégie de développement du GAL

GAL DU PAYS DU CAMBRÉSIS

GAL Cambrésis	Ville de Caudry	Couponing sous forme de journal	projet abandonné	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Commune de Masnières	Bicentenaire du canal de Saint-Quentin	Dans le cadre des festivités organisées autour du bi-centenaire de la construction du Canal de St Quentin, par les territoires du Cambrésis, du Vermandois et du Saint-Quentinois, des conférences naviguées sur les communes de Proville, de Masnières de Banteux ont été proposées aux habitants, par les communes traversées par le Canal. L'objet de ces conférences était de présenter l'histoire du Canal de Saint Quentin, tout en naviguant dessus, grâce à une péniche qui circulera de Cambrai à Saint Quentin, en réalisant des rotations sur chaque portion communale	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique

GAL Cambrésis	Commune de Banteux	Bicentenaire du canal de Saint-Quentin	Dans le cadre des festivités organisées autour du bi-centenaire de la construction du Canal de St Quentin, par les territoires du Cambrésis, du Vermandois et du Saint-Quentinois, des conférences naviguées sur les communes de Proville, de Masnières de Banteux ont été proposées aux habitants, par les communes traversées par le Canal. L'objet de ces conférences était de présenter l'histoire du Canal de Saint Quentin, tout en naviguant dessus, grâce à une péniche qui circulera de Cambrai à Saint Quentin, en réalisant des rotations sur chaque portion communale	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Proville	Bicentenaire du canal de Saint-Quentin	Dans le cadre des festivités organisées autour du bi-centenaire de la construction du Canal de St Quentin, par les territoires du Cambrésis, du Vermandois et du Saint-Quentinois, des conférences naviguées sur les communes de Proville, de Masnières de Banteux ont été proposées aux habitants, par les communes traversées par le Canal. L'objet de ces conférences était de présenter l'histoire du Canal de Saint Quentin, tout en naviguant dessus, grâce à une péniche qui circulera de Cambrai à Saint Quentin, en réalisant des rotations sur chaque portion communale	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Bertry	Foire gastronomique	Fete locale permettant de mettre en valeur les produits gastronomiques locaux	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Office de tourisme du Cambrésis	Organisation des assises des chemins de randonnée et du patrimoine rural	événement lié à l'organisation des assises sur les chemins de randonnées en milieu rural	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Plan de communication	Plan de communication permettant de mettre en œuvre le programme	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local

GAL Cambrésis	Association Arts en Cambrésis	Opération « Écho-Logique » avec un plasticien brésilien	Cette résidence d'artiste vise à la création d'une œuvre collective naturelle à partir d'éléments naturels (feuilles, pierres, terre,...) choisis et prélevés par les membres des groupes de travail. Utilisation d'une collection d'art contemporain, pour des animations culturelles conduites par des artistes ayant des œuvres dans ladite collection.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Neuville-Saint- Rémy	Plantation de haies	projet de création d'un corridor écologique entre plusieurs communes de l'agglomération	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Étude sur l'économie sociale et solidaire sur le Pays du Cambrésis	étude liée à la thématique de l'ESS	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Guide des circuits courts	Le Pays a initié une thématique nouvelle sur les circuits courts sur le territoire. Ce projet a permis de recenser une quarantaine d'agriculteur permettant de mettre en relation le client et l'agriculteur en vente directe sans intermédiaire.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Plaquette de communication autour du GRP du Pays Solesmois	Plaquette permettant de situer les randonnées du Pays Solesmois	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Forum éco construction	1er forum du genre sur le territoire. Ce projet a permis de mettre en relation les clients potentiels et les entreprises du Cambrésis et d'encourager les habitants à construire durablement leur logement	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Galope Rosado Manuel	Acquisition de nouveaux équipements de boulangerie à Escaudoevres	Equipement innovant sur un four pâtissier et un laver batterie permettant de réduire considérablement sa consommation d'eau et d'électricité	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Stage circuits courts	Stage sur les circuits courts permettant la réalisation du guide du même nom	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Boucle de GR du Pays du Cambrésis	Projet lié au grande randonnée du territoire	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et

GAL Cambrésis	Association Action	Jeu éco construction	Projet de société fabriqué par des jeunes du territoire afin de sensibiliser sur le développement durable	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Thierry PROUST	Modernisation d'une charcuterie à Solesmes	Projet permettant de moderniser un commerce en centre bourg grâce à une nouvelle vitrine réfrigérée économe en énergie	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	4C	Via Septemtriones Templi	projet de valorisation des chemins de randonnées sur le territoire du caudrésis et du catésis	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Sailly-lez- Cambrai	Plantation de haies	projet de création d'un corridor écologique entre plusieurs communes de l'agglomération	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Stratégie de communication du plan climat territorial 2012/2014	Projet permettant de communiquer sur la stratégie du Plan Climat territorial du Cambrésis	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Réalisation d'un diagnostic des services à la population	étude sur les services à la population	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Boulangerie- pâtisserie Rifflart	Acquisition d'un ensemble comptoir réfrigéré à Masnieres	projet permettant l'acquisition d'une nouvelle vitrine réfrigérée afin de réduire les consommations d'énergie de la boulangerie	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural

GAL Cambrésis	Commune de Noyelles-sur-Escaut	Audits énergétiques	Audit sur 3 bâtiments communaux	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Association Saint-Jacques en Boulangerie	Réhabilitation des chemins historiques de Saint-Jacques de Compostelle du Nord	Projet qui a pour objet la création de signalétique et balisage de chemins de randonnée de Compostelle	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	SIAT Val du Riot	Festi'val de la nature « Naturiades »	Projet lié au Naturiade	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Association la commune libre du corbeau confrérie de la cacoule	Fête de la cacoule	Projet permettant de mettre en valeur le produit gastronomique de la "cacoule" durant la fête du même nom	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Partenariat Franco Finlandais	Projet de coopération avec la Finlande	Fiche 8 - Diffuser et échanger les pratiques et expériences
GAL Cambrésis	Commune de Marcoing	Fête de l'endive	Fete locale permettant de mettre en valeur le produit de l'endive et de la pomme de terre	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	4C	Spectacle sur le thème des déchets	Spectacle ludique permettant de sensibiliser les plus jeunes au tri sélectif	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Commune de Proville	Audit énergétique	Audit de bâtiments communaux	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations

				d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	4C	Sorties nature à la découverte du milieu aquatique	Sortie organisée par la Communauté de Communes afin de découvrir la faune et la flore locale	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Commune de Crèvecœur-sur-l'Escaut	Aménagement d'un plan d'eau	Projet permettant la création d'une mare	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Orlando BOTTARELLI	Création d'un garage automobile à Saulzoir	Création d'un garage sur la commune de Saulzoir permettant de répondre aux besoins	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	SAS Filature de la Vallée des Saules	Création d'une micro-filature artisanale de fibres textiles animales à Saulzoir	Projet permettant la création d'une micro filature ayant pour but de transformer la laine en vrac en pelotte de laine. Projet innovant car unique en France	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	SDM Acier	Création d'une chaudronnerie à Bermerain	Installation d'une chaudronnerie en milieu rural	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	Bernard LEVEAUX	Acquisition de matériel de transport	Projet permettant de développer l'activité de l'entrepreneur	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Plan de communication 2011-2013	Projet lié à la communication pour le développement du programme LEADER	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Association Re-actifs	La maison Wilfred Owen en devenir	Ce projet a pour objectif de faire de la maison Owen, un lieu d'expression de l'identité collective et approprié par les habitants. Un artiste travaillera pendant 6 mois avec les habitants à la réalisation d'une œuvre littéraire collective qui sera restituée au plus large public sur le site de la maison Owen.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Villers-en-Cauchies	Plantation de haies	projet de création d'un corridor écologique entre plusieurs communes de l'agglomération	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	4C	Carte touristique culturelle	Carte permettant de mettre en avant les atouts culturels du Caudrésis-Catésis	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique

GAL Cambrésis	Commune de Le Cateau- Cambrésis	Démarche qualité commerce	Le projet d'audit qualité commerce a été réalisé dans la ville du Cateau né d'une réflexion partagée entre la ville de Caudry, l'UCAC et la CCI Grand-Hainaut.	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Commune de Fontaine- Notre Dame	Plantation de haies	projet de création d'un corridor écologique entre plusieurs communes de l'agglomération	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Cambrésis Ressources	Point info famille	L'association porteur de projet représente un ensemble de 15 associations sur le territoire du domaine socioéducatif. L'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic en vue de démontrer la pertinence d'une extension du « Point Info Famille » sur le territoire du Cambrésis.	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Ville de Caudry	Démarche qualité commerce	Le projet d'audit qualité commerce a été réalisé dans la ville du Cateau né d'une réflexion partagée entre la ville de Caudry, l'UCAC et la CCI Grand-Hainaut.	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	SARL Le relais de l'Echauguette	Restaurant le relais de l'Echauguette	Projet permettant l'installation et la création d'un restaurant de type traditionnel	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	Association Les Abeilles de l'Ecaillon	Promotion de l'apiculture en Cambrésis	Développement de l'apiculture sur le territoire grâce à l'acquisition de matériels spécifiques	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Communauté de communes La Vacquerie	Signalétique commerciale	Projet de signalétique permettant de localiser plus facilement la zone d'activité	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	VP Loisirs	Le Cateau accueille le Cambrésis	La thématique jeunesse, constitue aussi un enjeu prioritaire pour le conseil de développement, avec la création d'un groupe de travail «culture-jeunesse». Le projet éducatif du porteur de projet valorise la découverte, les échanges et le partage de temps forts.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	CAC	La CAC s'affiche	La médiathèque d'agglomération propose au jeune public de l'agglomération une opération de grande envergure autour de l'image et de l'écrit : les scrib'arts du Cambrésis. Cinq artistes sont invités à exposer des œuvres originales.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique

GAL Cambrésis	CCOC	Les Mâts d'Eco Cagnes	Il s'agit pour l'artiste résident de s'engager dans une démarche artistique et environnementale. L'objectif est de travailler à partir d'objets apportés à la déchetterie. C'est un travail de destruction, reconstruction intéressant, l'idée est de redonner vie aux symboles de notre société de consommation que sont les déchets. L'ambition, au travers de cette résidence-mission d'artiste, est de contribuer à changer le regard des habitants sur l'art contemporain ou de leur faire découvrir. L'objectif est de montrer aux habitants que leurs communes rurales s'engagent dans des projets innovants et créatifs.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Rieux-en-Cambrésis	Signalétique commerciale	Projet lié de la signalétique permettant de localiser les services de la commune	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	CODES du Cambrésis –	Forum d'initiatives d'économies solidaires du Cambrésis	Le projet repose sur une mise en exergue et une information auprès des habitants du Cambrésis des démarches d'économie solidaires réalisées dans le Cambrésis, à l'occasion des 10 ans du CODES. Ce projet cadre avec la stratégie du programme Leader en Cambrésis en ce qui concerne la communication et la sensibilisation des habitants du territoire aux offres de services proposées dans le cadre de l'ESS.	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Stratégie d'éducation et de sensibilisation durable sur le territoire de la CCPS	Projet permettant de sensibiliser les habitants du Solesmois à la préservation de l'environnement et du développement durable par différentes actions menées	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	CDE	Mission d'accompagnement pour l'élaboration de la candidature Leader	Projet lié à l'élaboration de la candidature leader 2007/2013	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Mr Mazy	Étude de faisabilité de méthanisation	Etude liée à la faisabilité ou non d'une unité de méthanisation pour un agriculteur.	Fiche 6 - Sensibiliser les agriculteurs à la valorisation des déchets par la méthanisation
GAL Cambrésis	CDE	Animatrice Leader de février à avril 2009	Animation pour le programme LEADER Cambrésis	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	SARL Le Fournil d'Honnecourt	Achat de matériel : véhicule électrique et pétrin	Acquisition d'équipement innovant permettant le développement de ce commerce en milieu rural	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural

GAL Cambrésis	Association Wilfred Owen France	La Nuit d'Ors	Ce projet consiste à réaliser une pièce de théâtre « la nuit d'ors » de Xavier Hanotte qui décrit la dernière nuit d'Owen avant sa mort, dans la maison forestière, maison où il écrivit la dernière lettre à sa mère et qui met un point définitif à son œuvre. Il s'agit à la fois de donner un coup de projecteur sur l'histoire locale en mettant en valeur le site de la maison forestière et de faire connaître l'œuvre d'Owen à travers un écrivain contemporain. C'est aussi la réalisation d'une pièce qui pourra s'exporter dans le Cambrésis et au-delà, et le point de départ d'une action culturelle autour de la maison forestière.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Chambre d'Agriculture NPDC	Accompagnement d'un groupe d'agriculteurs sur la thématique des circuits courts dans le Cambrésis	Porté par la chambre d'agriculture ce projet a permis d'accompagner les agriculteurs afin de développer la thématique des circuits courts	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Accueil d'une résidence d'artiste	Dans le cadre du développement de la culture en milieu rural, l'intercommunalité a souhaité accueillir une résidence d'artiste sur son territoire	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Patrimoines inattendus en Pays Solesmois	Le projet met fortement en avant un axe de développement s'appuyant sur la mise en valeur des richesses architecturales, paysagères et patrimoniales. L'ambition, au travers de cette résidence d'artiste est de contribuer à changer le regard des habitants du Pays solesmois sur leur paysage, leur patrimoine,....	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Fonctionnement du programme Leader 2009-2010-2011	Projet lié au fonctionnement du GAL	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Commune de Noyelles-sur- Escaut	Plantation de haies	Projet de création d'un corridor écologique entre plusieurs communes de l'agglomération	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Chambre d'Agriculture NPDC	Accompagnement d'un groupe d'agriculteurs sur la thématique des circuits courts dans le Cambrésis pour la construction d'une charte régissant l'utilisation de l'identifiant « saveurs en Cambrésis » et de sa promotion	Porté par la chambre d'agriculture ce projet a permis de communiquer sur l'identifiant "saveurs en Cambrésis" permettant de développer la thématique des circuits courts	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Commune de Mazinghien	Exposition de postes anciens	Projet lié à une muséographie de postes de radio ancien permettant de retracer l'histoire de ces postes	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique

GAL Cambrésis	CPIE Val d'Authie	Éducation à l'environnement pour les acteurs du territoire		Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	CPIE Villes de l'Artois	Festival de la biodiversité et sensibilisation à la biodiversité	Projet qui sensibilise les animateurs du territoire afin qu'ils soient acteurs de la réalisation et de la continuité du Festival de la Biodiversité afin que cet évènement devienne une action annuelle sur le territoire sur un site valorisant la biodiversité	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	CPIE Villes de l'Artois	Sensibilisation trajet domicile école	Ce projet innovant qui consiste à sensibiliser les parents du Pays du Cambrésis à leur impact sur l'environnement vis-à-vis de leurs modes de transports mais surtout chose originale de mettre en place des animations pour leurs enfants sur cette thématique dans le cadre de semaine nationale voire Européenne et de la pérenniser. Partenaires divers : Les associations locales, les collectivités, le conseil régional, les associations de parents d'élèves.	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	CPIE Villes de l'Artois	Mise en place d'un réseau d'acteurs de l'environnement, du développement durable et de l'éducation	Le projet du CPIE villes de l'Artois consiste à mettre en place un réseau d'acteurs de l'environnement sur le territoire rentre dans le cadre des préconisations du schéma de la Trame Verte et Bleue et de celles du Plan Climat Territorial réalisés sur le territoire.	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Cambrésis Ressources	Finlande	Projet lié à la coopération avec la Finlande. Cette sous partie avait pour but de développer l'écocitoyenneté des jeunes participants	Fiche 8 - Diffuser et échanger les pratiques et expériences
GAL Cambrésis	Commune de Bertry	Dynamisation du commerce	Projet permettant de développer l'activité commerciale en milieu rural par l'installation d'une sonorisation dans les rues commerçantes	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	La Framboisine	Achat de deux fours et d'une chambre pousse à Solesmes	Développement de l'activité grâce à l'acquisition de deux fours et d'une chambre pousse	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Pays du Cambrésis – Gestion Leader 2012	Projet lié à la gestion du programme en 2012	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local

GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Promouvoir la prévention des déchets en Pays Solesmois	Projet permettant de sensibiliser les habitants du Solesmois à la préservation de l'environnement et du développement durable par différentes actions menées	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Gestion Leader 2010	Projet lié à la gestion du programme en 2010	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Gestion Leader 2011	Projet lié à la gestion du programme en 2011	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Gestion Leader 2013	Projet lié à la gestion du programme en 2013	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Gestion Leader 2014	Projet lié à la gestion du programme en 2014	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Les Scènes du Haut Escaut	Village sensible – Tambours battants	Projet présentant une résidence d'artiste à l'extérieur, dans la rue, au contact de la population. Ce projet permet de faire se rencontrer l'art, la culture via une équipe artistique et la population du territoire. C'est une nouvelle forme pour permettre l'accès de tous à la culture.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Scènes du Haut Escaut	Troub'Harmonie	Le projet vise à mettre en place sur une année un programme de répétitions entre la fanfare professionnelle Trouba Ch'ti Orchestre et trois harmonies municipales du canton de Marcoing, en vue de produire quatre concerts organisés dans des lieux patrimoniaux du Canton de Marcoing favorisant ainsi leur mise en valeur. Il sera ponctué par 3 projections cinématographiques sur les fanfares et les harmonies dans le Nord et dans le monde pour donner un autre éclairage sur ces ensembles musicaux, sur cette aventure sociale et humaine, ainsi que par des ateliers de danses pour que les habitants puissent à l'occasion d'un des concerts, accompagner les musiciens et donner sens à ces musiques « à danser ».	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique

GAL Cambrésis	Commune de Noyelles-sur-Escout	Valorisation pédagogique de la rivière de l'Escaut	La Commune de Noyelles sur Escaut relaie de façon opérationnelle, les objectifs de sensibilisation à l'environnement que s'est fixé le Pays du Cambrésis et aussi la volonté de développer l'éco-citoyenneté en Région Nord – Pas de Calais. Ce projet consiste à mettre en place une signalétique faune/flore le long des berges de l'Escaut	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	CPIE Val d'Authie	Accompagnement environnemental pour le projet d'échange de jeunes du Cambrésis avec la Finlande	Projet lié à la coopération avec la Finlande. Cette sous partie avait pour but de sensibiliser les jeunes à l'environnement	Fiche 8 - Diffuser et échanger les pratiques et expériences
GAL Cambrésis	Commune de Le Cateau-Cambrésis	Souk	Fête locale permettant de dynamiser le milieu rural et l'attractivité du territoire	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Renforcer le tri et la prévention des déchets	Projet permettant de sensibiliser les habitants du Solesmois à la préservation de l'environnement et du développement durable par différentes actions menées	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Fonctionnement Leader 2012-2013-2014	Fonctionnement du programme	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Commune de Raillencourt-Sainte-olle	Plantation de haies	projet de création d'un corridor écologique entre plusieurs communes de l'agglomération	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Jeu pédagogique	Projet lié à la création d'un jeu pédagogique "mission Cambrésis" ayant pour but de faire découvrir de manière ludique le territoire et ses spécificités (culturelle, historiques, gastronomique,,,))	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Le Cateau-Cambrésis	Aménagement d'un marché couvert	Leader est intervenu sur l'aménagement intérieur et sur l'acquisition de matériel permettant l'ouverture du marché couvert	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Christophe DANEL	Achat d'un four de boulangerie à Paillencourt	Acquisition de matériel innovant permettant d'améliorer les conditions de travail du porteur de projet	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural

GAL Cambrésis	4C	Mobilier et signalétique Nature	Ce projet est innovant car il consiste à sensibiliser les habitants de la 4C à leur impact sur l'environnement vis-à-vis de leurs connaissances environnementales, notamment floristiques.	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Jérôme BOUCHETTA	Modernisation d'une boulangerie à Saint-Python	Acquisition de matériel innovant permettant d'améliorer les conditions de travail du porteur de projet et de développer son activité	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	4C	Étude de faisabilité relative à l'implantation d'un jardin de cocagne	L'étude a pour objectif de montrer si l'implantation d'un jardin de Cocagne sur le territoire répond à un réel besoin économique, environnemental et social. La structure jardin de Cocagne prend, en effet, la forme d'un chantier d'insertion, où des publics en difficultés (allocataires du RSA etc.) travailleront à produire des fruits et légumes biologiques et à les vendre via un système de paniers, directement au consommateur, voir à la restauration collective.	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	SARL Boulangerie Soufflet	Achat de matériel : four électrique à Marcoing	Acquisition de matériel innovant permettant d'améliorer les conditions de travail du porteur de projet et de réduire ses dépenses d'énergie	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Préservation et valorisation du patrimoine naturel en Pays Solesmois	Projet permettant de mettre en avant le patrimoine culturel et patrimonial du territoire. La mise à jour de l'inventaire et l'évaluation de la nature des fonds anciens va permettre de mettre en cohérence la saison culturelle et l'animation du réseau des bibliothèques. Aussi l'accompagnement d'initiatives bénévoles locales comme la mise en place de greeters sur le territoire est une véritable plus-value sur ce projet.	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Commune de Noyelles-sur- Escaut	Parcours canoë 1ère phase	Développement d'un parcours canoë sur la commune de Noyelles sur Escaut en lien avec le schéma TVB	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Commune de Proville	Valoriser l'arbre	Projet permettant de valoriser l'arbre sur la commune en lien avec la trame verte du territoire	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux

GAL Cambrésis	Commune de Noyelles-sur-Escaut	Parcours canoë 2ème phase	Développement de la pratique canoë kayak sur la commune de Noyelles sur Escaut	Fiche 4 - Préserver le patrimoine naturel du Cambrésis par des actions d'éducation à l'environnement et de restauration des milieux
GAL Cambrésis	Manuel BONNANFANT	Show Room à Vendegies-sur-Ecaillon	Projet de développement de l'activité de terrassement et équipement de piscine/spa du porteur de projet, Projet innovant car il réhabilite une ancienne friche en show room	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	Fabrice LEFEBVRE	Achat d'un camion pour le développement du commerce de proximité	Projet permettant le développement de l'activité du porteur de projet.	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	SAS Lasselin	Création d'un centre de contrôle technique à Saulzoir	Développement d'un centre de contrôle technique permettant la création d'emploi	Fiche 2 - Développer les micro-activités de services dans le Cambrésis rural
GAL Cambrésis	CPIE Val d'Authie	Animation et accompagnement des habitants à la préservation des énergies dans l'habitat	Projet permettant la création d'outils et la mise en œuvre d'actions sur le territoire favorisant le changement du comportement, la prévision de travaux et la baisse de consommation énergétique.	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Communauté de communes du Pays du Solesmois	Promouvoir et valoriser le patrimoine culturel en Pays Solesmois	Projet permettant de mettre en avant le patrimoine culturel et patrimonial du territoire. La mise à jour de l'inventaire et l'évaluation de la nature des fonds anciens va permettre de mettre en cohérence la saison culturelle et l'animation du réseau des bibliothèques. Aussi l'accompagnement d'initiatives bénévoles locales comme la mise en place de greeters sur le territoire est une véritable plus-value sur ce projet.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique

GAL Cambrésis	4C	Boucle de GR du Pays du Cambrésis	Ce projet est en lien avec la réflexion sur les chemins de randonnés, initiée avec l'organisation des premières assises de la randonnée et du patrimoine rural du 30 avril, ce projet s'inscrit bien dans les suites de ses Assises. L'aménagement de la boucle de la Grande Randonnée du Pays du Cambrésis d'environ 60 km permettra de sensibiliser les randonneurs et la population sur le patrimoine culturel et paysager du territoire du Caudrésis. Ce projet permettra de sensibiliser la population au cadre de vie qui l'entoure et donner aux randonneurs la possibilité de découvrir le patrimoine de notre région.	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Saint-Hilaire- lez-Cambrai	Pedibus	Projet d'aménagement d'un pédibus à destination des enfants en milieu rural	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Animation Leader février 2013 à février 2014	Animation pour le programme LEADER Cambrésis	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Animation Leader 2014	Animation pour le programme LEADER Cambrésis	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Commune de Ors	Chaufferie bois	Projet de chaufferie au bois décheté sur la commune de Ors associant la municipalité et un agriculteur afin d'alimenter la chaufferie, Ce projet de développement durable permet de lier le développement économique et environnemental	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables

GAL Cambrésis	SIAVED	Création d'un réseau guide composteur avec formation et animation	Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan climat territorial du Pays. Le projet a pour but de développer la pratique du compostage à domicile, et se repose sur la formation de « guides composteurs », bénévoles qui, à l'échelle de leurs voisinages sont capables d'expliquer les techniques de compostage aux habitants.	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Commune de Noyelles-sur-Escaut	Valorisation des casemates	Projet permettant de valoriser les anciens blockhaus de la commune	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Commune de Noyelles-sur-Escaut	Aménagement de chemins de randonnée	Aménagement de chemins de randonnées permettant de découvrir le petit patrimoine rural du Cambrésis	Fiche 7 - Sensibiliser la population du Cambrésis à son patrimoine culturel et historique
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Pays du Cambrésis – Animation Leader nov, 2011 à déc, 2012	Animation pour le programme LEADER Cambrésis	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	CPIE Val d'Authie	Animation et démonstration sur le thème des économies d'énergies renouvelables	Projet innovant car il permet, via les supports pédagogiques, de favoriser le changement du comportement de chacun, en se rendant compte de immédiatement de l'impact de chaque geste.	Fiche 5 - Sensibiliser la population et les acteurs institutionnels et industriels à la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables
GAL Cambrésis	Ville de Caudry	Féerie de décembre 2013	Projet de valorisation des commerces de la ville	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Ville de Caudry	Sonorisation commerciale	Développement de l'activité commerciale et de services sur la commune grâce à l'acquisition d'une sonorisation pour les rues commerçantes	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	4C	Étude restauration collective	Etude liée à l'instauration de produits locaux dans la restauration collective de l'intercommunalité	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Animation Leader 2011	Animation pour le programme LEADER Cambrésis	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le Groupe d'Action Local
GAL Cambrésis	Ville de Caudry	Mise en place d'une signalétique commerciale	Développement de la signalétique liée aux services de la commune	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire

GAL Cambrésis	Commune de Solesmes	Signalétique commerciale	Développement de la signalétique liée aux services de la commune	Fiche 1 - Organiser, informer et développer l'offre de services sur le territoire
GAL Cambrésis	Pays du Cambrésis	Animatrice Leader d'avril 2009 à aout 2010	Animation pour le programme LEADER Cambrésis	Fiche 9 - Animer et faire fonctionner le GAL

GAL LYS ROMANE

GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition d'un désherbeur thermique	Investissement pour un désherbeur thermique afin d'entretenir respectueusement les accotements et espaces verts.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition d'un bateau faucardeur	Investissement pour un bateau faucardeur afin d'entretenir respectueusement les cours d'eau d'intérêts communautaires.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Etude faune flore sur le Grand Nocq Tranche 1	Etude écologique sur un cours d'eau d'intérêt communautaire qui va faire l'objet d'un plan de restauration écologique.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Gonnehem	Acquisition d'un broyeur pour une tondeuse	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les accotements et espaces verts.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Animation-Fonctionnement Leader 2009 CAL	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Animation-Fonctionnement Leader 2009 CCAF	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Corridor Buisson du curé phase 1	Plantations d'un corridor biologique sur une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Gonnehem	Installation de deux chalets au verger communal	Installation de deux chalets d'animation sur un verger communal.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Réalisation de 10 diagnostics conseil de performance énergétique sur les bâtiments publics 2010	Financement d'études préalables à des travaux de réhabilitation énergétique sur des bâtiments publics.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Animation-Fonctionnement Leader 2010 CCAF	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Animation-Fonctionnement Leader 2010 CAL	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Norrent-Fontes	Aménagement parcelle du marais pourri en zone fleurie et fruitière	Aménagement trame verte dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Saint-Venant	Acquisition d'un désherbeur thermique	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les accotements et espaces verts.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Allouagne	Aménagement d'un jardin pédagogique	Création d'un jardin pédagogique afin de sensibiliser au développement durable.	Fiche 1 : Trame Verte

GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Mission de conseil énergétique dans les bâtiments agricoles, de collectivités et de micro-entreprises 2010	Financement d'études préalables à des travaux de réhabilitation énergétique sur des bâtiments agricoles.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Lillers	Acquisition d'un broyeur de végétaux	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et support de sensibilisation au développement durable et à la réduction des déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition de deux lombricomposteurs	Investissement matériel support de sensibilisation au développement durable et à la réduction des déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Aménagement des chemins de randonnée dans la vallée de la Scyrendale	Création et aménagement de sentier.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Création de jardins thématiques pédagogiques sur les espaces naturels de Geotopia	Création de jardins pédagogiques thématiques à Geotopia afin de sensibiliser au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Etude faune flore sur le Grand Nocq Tranche 2	Etude écologique sur un cours d'eau d'intérêt communautaire qui va faire l'objet d'un plan de restauration écologique.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Norrent-Fontes	Investir pour la gestion écologique des milieux naturels (broyeur)	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et support de sensibilisation au développement durable et à la réduction des déchets.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Réception d'une délégation finlandaise	Idée au projet pour le projet de coopération transfrontalière.	Fiche 10 : Coopération environnement
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition broyeur	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et support de sensibilisation au développement durable et à la réduction des déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Amettes	Aménagements et valorisation Trame Verte	Aménagement d'un corridor biologique qui traverse le village au sein d'une zone sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Mont Bernenchon	Acquisition d'une faucheuse broyeuse	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition d'un girobroyeur et d'un plateau mulching	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Burbure	Acquisition d'un plateau mulching	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Gonnehem	Création d'un jardin pédagogique	Création d'un jardin pédagogique afin de sensibiliser au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Panneaux d'information vergers école	Pose de panneaux d'information sur des vergers écoles pour support des animations et pour sensibiliser aux productions locales.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée

GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Pour un échange durable: séjour de jeunes en Finlande	Mise en œuvre du volet "jeunesse" de la coopération transnationale	Fiche 10 : Coopération environnement
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Réalisation de 10 diagnostics conseil de performance énergétique sur les bâtiments publics 2011	Financement d'études préalables à des travaux de réhabilitation énergétique sur des bâtiments publics.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Mission de conseil énergétique dans les bâtiments agricoles, de collectivités et de micro-entreprises 2011	Financement d'études préalables à des travaux de réhabilitation énergétique sur des bâtiments agricoles.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Envoi d'une délégation française en Finlande	Echange préalable au projet de coopération transnationale	Fiche 10 : Coopération environnement
GAL Lys Romane	Norrent-Fontes	Réhabilitation thermique de la salle des Tilleuls	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Robecq	Acquisition d'un broyeur et d'un élagueur	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Entreprise Jardins et services (M. St Omer)	Acquisition tondeuse mulching	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels	Fiche 6: Economie et environnement
GAL Lys Romane	Ham-en-Artois	Investissement pour les énergies renouvelables pour un bâtiment multi-activités	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Edition de documents de promotion et d'information GEOTOPIA	Financement des supports de communication des animations liées au développement durable par la maison de la nature Geotopia.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Création de jardins thématiques pédagogiques sur les espaces naturels de Geotopia 2011	Création de jardins pédagogiques thématiques à Geotopia afin de sensibiliser au développement durable. (phase 2)	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Animation-Fonctionnement Leader 2011 CAL	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Pour un échange durable: séjour de jeunes finlandais sur notre territoire	Mise en œuvre du volet "jeunesse" de la coopération transnationale	Fiche 10 : Coopération environnement
GAL Lys Romane	Office tourisme Pays de la Lys Romane	Promotion de la voie de randonnée : Acquisition de tampons et de vitrines	Action de promotion de l'itinéraire européen Via Francigena.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Rando Lys : Initiative de découverte du Pays de la Lys Romane par la randonnée	Action de promotion de la découverte du territoire par les actions liées à la randonnée.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Séjour randonnée VTT de découverte du patrimoine	Animation vers les jeunes afin de découvrir le territoire et les sensibiliser aux mobilités douces.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Cycle d'animation pour la promotion de la biodiversité	Actions de sensibilisation pour la promotion du patrimoine naturel et pour la sensibilisation au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée

GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Panneaux d'information et de sensibilisation sur le bois de Linghem	Pose de panneaux d'information sur un site naturel qui fait l'objet d'un plan de restauration écologique afin de sensibiliser la population à cette zone naturelle.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Découverte de la Via Francigena par les activités de randonnée	Action de promotion de la découverte du territoire et de l'itinéraire européen Via Francigena par les actions liées à la randonnée.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Création d'un site naturel pédagogique en bordure d'un chemin de randonnée	Création d'un site pédagogique support d'animations autour du développement durable pour les scolaires.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Fête de la Pomme 2011	Manifestation pour sensibiliser les productions locales et au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Concerts et randonnées Via Francigena	Actions de promotion de la Via Francigena.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Animation Fonctionnement Leader CCAF 2011	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Europa Compostela Via Francigena 2010	Actions de promotion de la Via Francigena.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Burbure	Installation de panneaux photovoltaïques sur une école maternelle	Installation de panneaux photovoltaïques sur une école.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Conservatoire des sites	Plan de gestion écologique des cressonnières de Blessy et Witernesse	Etude préalable pour l'élaboration d'un plan de gestion écologique	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Plantation des berges de la Nave	Aménagement d'un corridor biologique au sein d'une zone sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Investir dans l'entretien d'espaces naturels	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Anim'Eco : Animation de sensibilisation au développement durable par le théâtre	Actions de sensibilisation pour la promotion des économies d'énergie et pour la sensibilisation au développement durable.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Mise en Valeur de la semaine européenne de réduction des déchets	Actions de sensibilisation pour la réduction des déchets et pour la sensibilisation au développement durable.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Découverte du Pays de la Lys Romane : Fête du Pays 2011	Action de promotion du Pays.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Fête des I.D	Actions de sensibilisation pour la réduction des déchets et pour la sensibilisation au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée

GAL Lys Romane	Entreprise Guisse	Acquisition d'un broyeur de végétaux	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et pour accompagner l'entreprise dans une démarche de développement durable.	Fiche 6: Economie et environnement
GAL Lys Romane	Lillers	Aménagement pour la diffusion de la Trame Verte	Aménagement d'un corridor écologique à travers la ville moyenne pour relier deux fuseaux trame verte.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	B. Bouclet	Préservation et valorisation du site cressicole de Blessy	Aménagement et valorisation d'un site cressicole avec des objectifs liés à la trame bleue et à la préservation de l'activité cressicole	Fiche 2 : Trame Bleue
GAL Lys Romane	Norrent-Fontes	Implantation d'une chaufferie bois	Implantation d'une chaufferie bois pour un béguinage	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Mont Bernenchon	Acquisition d'un broyeur de végétaux et d'un combi-système	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et support de sensibilisation au développement durable et à la réduction des déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Auchy-au-Bois	Etude paysagère de l'aménagement pour la valorisation du terroir	Etude diagnostic préalable pour l'aménagement d'un site naturel sensible et identitaire.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Norrent-Fontes	Aménagement de la Plaine de Rely	Aménagement trame verte dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	B.Hilmoine	Mise en sécurité des cressonnières de Norrent-Fontes	Aménagement et valorisation d'un site cressicole avec des objectifs liés à la trame bleue et à la préservation de l'activité cressicole	Fiche 2 : Trame Bleue
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Animation Fonctionnement Leader CAL 2012	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Auchy-au-Bois	Valorisation de la Trame Verte le long de la Méroise	Aménagement trame verte dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Burbure	Plantation d'une haie à côté des parcelles boisées	Aménagement trame verte dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Projet de valorisation écologique et de valorisation du bois de Lingham	Aménagement d'une zone naturelle sensible afin de favoriser l'accès par le public.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition d'un sérateur pour l'entretien des corridors biologiques	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	St Hilaire Cottes	Plantation d'une haie	Aménagement trame verte dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Etude thermographie	Etude d'une thermographie aérienne support à de futures politiques de réhabilitation énergétique.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Quernes	Rénovation et extension de la salle polyvalente	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Blessy	Travaux d'isolation et amélioration énergétique de l'école	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables

GAL Lys Romane	Rely	Travaux d'isolation et amélioration énergétique de la salle communale	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Burbure	Acquisition d'un broyeur de végétaux	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et de réduire les déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Aménagement du site naturel de Geotopia	Aménagement du site naturel de Geotopia afin de favoriser l'accueil du public.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Réhabilitation de sentiers de randonnée le long de la Nave	Création et aménagement de sentier.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Vivons la Via	Actions de promotion de la Via Francigena.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Animation Fonctionnement Leader CCAF 2012	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Mise en œuvre du plan gestion écologique du Grand Nocq	Financement de la phase d'actions du plan de gestion.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Stabilisation des berges de la Lacquette par la mise en place d'un corridor biologique	Aménagement trame verte dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Linghem	Création d'un verger communal à vocation paysagère, touristique et pédagogique	Création d'un verger communal dans le cadre de la promotion des productions locales.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Agir pour l'étude et la promotion de la maîtrise d'énergie sur le territoire	Financement d'études préalables à des travaux de réhabilitation énergétique sur des bâtiments publics et de manifestation liés à la promotion des énergies renouvelables.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Etude schéma éolien	Etude pour réaliser un schéma d'implantations des éoliennes sur le territoire.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Acquisition d'un broyeur	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et de réduire les déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Office tourisme Pays de la Lys Romane	Promotion du territoire et de ses acteurs	Actions de promotion du territoire.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Programme d'actions pour le développement de l'éco-citoyenneté en Artois Lys	Actions de sensibilisation pour la promotion du patrimoine naturel et pour la sensibilisation au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Valorisation et découverte des fruitiers du terroir	Actions de promotion du patrimoine naturel et de sensibilisation au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée

GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Promotion du Pays de la Lys Romane	Actions de promotion du territoire.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Vivons la Lys romane	Actions de promotion des circuits courts alimentaires.	Fiche 8 : Circuits courts
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Programme plantations corridors biologiques 2012-2013	Aménagement de corridors écologiques dans des zones naturelles sensibles.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Westrehem	Aménagement du corridor de la Méroise	Aménagement d'un corridor écologique dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Calonne sur la Lys	Corridor en bordure du GRP de la Lys et du sentier des Herbes Folles	Aménagement d'un corridor écologique dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Auchy-au-Bois	Requalification environnementale du terroir	Aménagement d'un site naturel sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Allouagne	Aménagement d'une toiture végétale	Aménagement d'une toiture végétale sur un bâtiment public.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Réhabilitation ouvrage hydraulique de la Demingue	Réhabilitation ouvrage hydraulique sur un cours d'eau d'intérêt communautaire dans la lutte contre les inondations.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Estrées-Blanche	Travaux d'isolation et amélioration énergétique de l'école	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Westrehem	Acquisition d'un broyeur de végétaux	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et de réduire les déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Ferfay	Acquisition de matériel d'entretien pour la réduction des déchets communaux	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et de réduire les déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Valorisation de l'événement "nos médiathèques se mettent au vert"	Actions de sensibilisation pour la promotion des économies d'énergie et pour la sensibilisation au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Forum de la création - reprise d'entreprise du Pays de la Lys romane	Organisation d'un événementiel pour favoriser la création reprise des micro entreprises sur le territoire.	Fiche 7 : Formation et environnement
GAL Lys Romane	Guarbecque	Fête du terroir et de l'artisanat	Organisation d'un événementiel autour des circuits courts.	Fiche 8 : Circuits courts
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Animation Fonctionnement Leader CCAF 2013	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Animation Fonctionnement Leader CAL 2013	Animation pour le programme LEADER Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Etat des lieux et perspectives de développement de la filière cressicole du Pays de la Lys romane	Etude sur le développement de la filière cressicole.	Fiche 11 : Coopération Trame Bleue
GAL Lys Romane	Robecq	Corridor et verger du trou sans fond	Aménagement d'un verger communal dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Blessy	Aménagement du Marais de Blessy	Aménagement d'un site naturel sensible.	Fiche 1 : Trame Verte

GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition d'une lame de faucardage	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les cours d'eau d'intérêt communautaire.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Isbergues	Etude paysagère de l'aménagement du Parc des Cités	Etude diagnostic préalable pour l'aménagement d'un site naturel sensible et identitaire.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Mont Bernenchon	Création d'une liaison douce	Création et aménagement de sentier.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Création d'une variante du chemin de randonnée de Blessy	Création et aménagement de sentier.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Association Solid'art	Organisation du festival Solid'art	Organisation d'un événementiel autour de la sensibilisation au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Lillers	Création de jardins solidaires pédagogiques	Création d'un jardin pédagogique afin de sensibiliser au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Linghem	Aménagement d'une connexion de deux sentiers de randonnée	Création et aménagement de sentier.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Chambre d'Agriculture NPDC	Organisation d'une manifestation pour la sensibilisation et la formation aux procédés écologiques et économiques dans l'agriculture	Organisation d'une manifestation pour la sensibilisation et la formation aux procédés écologiques et économiques dans l'agriculture	Fiche 7 : Formation et environnement
GAL Lys Romane	Confrérie du cresson de Norrent Fontes	Mise en valeur des actions de valorisation et de promotion du cresson	Actions de promotion sur la cressiculture.	Fiche 11 : Coopération Trame Bleue
GAL Lys Romane	Saint-Venant	Aménagement pour la Trame verte et bleue en cœur de village	Aménagement d'un corridor écologique et d'une frayère dans une zone naturelle sensible.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Auchy-au-Bois	Acquisition d'un désherbeur thermique	Investissement matériel afin d'entretenir respectueusement les espaces naturels et de réduire les déchets.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Promotion de la réduction de l'énergie en Lys romane	Actions de promotion liées au développement des énergies renouvelables.	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Cycle d'animations pour la promotion de la coopération dans le domaine de l'eau	Actions de promotion de la trame bleue.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Aménagement et réhabilitation de sentiers de randonnée en Artois Lys	Création et aménagement de sentier.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Action de promotion des fruitiers 2013	Actions de promotion du patrimoine naturel et de sensibilisation au développement durable.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée

GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Aménagement d'un sentier de marche nordique	Création et aménagement de sentier.	Fiche 5 : éducation environnement, tourisme, randonnée
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Etude sur l'optimisation des cressonnières au regard de la problématique du faucardage	Etude sur l'optimisation des cressonnières au regard de la problématique du faucardage	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Mise en œuvre du PRE du Guarbecque	Financement de la phase d'actions du plan de restauration.	Fiche 1 : Trame Verte
GAL Lys Romane	Ligny-lez-Aire	Travaux d'isolation et amélioration énergétique de l'école	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Lièttres	Travaux d'isolation et amélioration énergétique de la salle communale	Financement des travaux d'isolation et d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment public	Fiche 3 : énergies renouvelables
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Acquisition d'une poubelle solaire expérimentale et pédagogique	Investissement matériel support de sensibilisation au développement durable et à la réduction des déchets.	Fiche 4 bis : Réduction et valorisation des déchets
GAL Lys Romane	Communauté de communes Artois Flandres	Animation Fonctionnement Leader CCAF 2014	Animation du programme Leader Lys romane	Fiche 9 : Animation
GAL Lys Romane	Communauté Artois Lys	Evaluation régionale du programme LEADER	Etude d'évaluation régionale.	Fiche 12 : Coopération

GAL PAYS DU BOULONNAIS

GAL Boulonnais	Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps	Sentier de l'Odret : une liaison douce de la mer à la terre	Réaménager le sentier de l'Odret (12 km) pour favoriser les modes de déplacements doux et durables entre le littoral et l'arrière-pays, de Wissant à Marquise.	Fiche action 6 - L'itinérance au service de la découverte des espaces naturels remarquables
GAL Boulonnais	EDEN 62	Requalification des aménagements d'accueil public sur l'espace naturel les glaisières de Nesles (Phase 1)	Réhabilitation de sentiers existants, de manière à les rendre accessibles à tout type de public, et ce, avec une approche environnementale forte de préservation et sensibilisation	Fiche action 6 - L'itinérance au service de la découverte des espaces naturels remarquables
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de Desvres Samer	Étude des lieux de pratique et promotion du jeu traditionnel emblématique du Boulonnais	Favoriser et entretenir les liens inter-générationnels par la réhabilitation d'espaces de jeux pour les quilliers, facteurs de tourisme durable	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de Desvres Samer	Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour des installations d'œuvres d'art contemporain	Projet de médiation et de diffusion culturelle pour l'installation d'œuvres d'art contemporain au sein des communes de l'intercommunalité	Fiche action 7 - Faire de la tradition vivante un outil de développement touristique
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Fonctionnement de l'équipe technique Leader en Pays Boulonnais	Mise en place de l'équipe technique, montage des premières actions.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Réalisation et conception d'une charte graphique Leader en Pays Boulonnais	Proposer une identification du programme Leader en Pays Boulonnais - Assurer la communication auprès des porteurs de projets et autres partenaires.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps	Étude de valorisation du site de la villa Blanche Dune à Wissant en pôle multi-sport	Examiner le potentiel de la villa Blanche Dune à Wissant, en vue de créer un pôle multisports - Créer un lien entre les communes littorales et l'arrière Pays au travers des différents sports qui s'y pratiquent. - Faire de cet équipement un relais vers les chemins de randonnées, consolider l'accueil existant, drainer le flux touristique littoral vers le territoire rural	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Fonctionnement de l'équipe technique Leader en Pays Boulonnais 2010	Permettre à l'équipe technique de stimuler de nouveaux projets par des opérations de communication, l'organisation d'événements et de mise en réseau de différents partenaires. Gérer et valoriser les actions en cours de réalisation, stimuler des partenariats et mener à bien les missions du G.A.L.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais

GAL Boulonnais	Office National des Forêts	Valorisation des activités de loisirs et du patrimoine naturel du secteur de La Capelle les Boulogne / Forêt domaniale de Boulogne sur mer	Rendre ce site naturel plus accueillant par la rénovation généralisée d'une aire de pique-nique, l'aménagement du sentier pédestre des Aulnes, valorisation des sentiers équestres et VTT, en sécurisant la gestion des flux des différents utilisateurs (mise en sécurité des parcours...) et en créant une signalétique adaptée de sensibilisation,	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Office de Tourisme Inter Communal de Desvres Samer	Promotion et communication d'un événement intitulé « La Nature est dans le pré » en lien avec la transhumance du mouton boulonnais	Animations représentatives de la biodiversité et des richesses culturelles, environnementales et gastronomiques du Pays Boulonnais : présence de races inédites d'animaux, expositions sur la biodiversité des espaces naturels, randonnée transhumances des moutons boulonnais, animations théâtrales, ateliers pour enfants, vente et dégustation des produits du terroir...	Fiche action 7 - Faire de la tradition vivante un outil de développement touristique
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Valorisation du sentier de petite randonnée de la Motte castrale de Nesles en lien avec le site de la Glaisière	Renforcer la signalétique d'accueil et d'orientation du sentier de la Motte Castrale en liaison avec le site des Glaisières et les autres sentiers de petites randonnées, avec la matérialisation d'un point de départ commun entre le sentier des Glaisières et de la Motte Castrale et par la création de panneaux d'accueil et d'information commun aux deux sites.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Samer	Création de liaison douce au sein de la commune de Samer en lien avec le GR 120	Création d'un cheminement piétonnier et cycliste facilitant la liaison entre le cœur de ville (haut lieu touristique du Pays Boulonnais) et le chemin de Grande Randonnée GR 120.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Recrutement 1,5 ETP	Permettre à l'équipe technique de stimuler de nouveaux projets par des opérations de communication, l'organisation d'événements et de mise en réseau de différents partenaires. Gérer et valoriser les actions en cours de réalisation, stimuler des partenariats et mener à bien les missions du G.A.L.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais
GAL Boulonnais	Colembert	Réhabilitation d'une table d'orientation du Pays Boulonnais dans un espace naturel sensible au lieudit « la Warenne » sur la commune de Colembert	Réhabiliter une table d'orientation aujourd'hui disparue, présentant une vue exceptionnelle sur le Pays Boulonnais et située sur un chemin de randonnée.	Fiche action 6 - L'itinérance au service de la découverte des espaces naturels remarquables

GAL Boulonnais	Hervé Potterie	Aménagement de 3 gîtes HPE et accessibles aux PMR	Transformer un corps de ferme typique en 3 gîtes touristique HQE d'une surface de 325m ² et d'une capacité de 20 personnes (8+8+4) en lien avec les sentiers de randonnée et la ferme pédagogique. Diversification agricole.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	Sentiers des Royons. Création d'un sentier de randonnée VTT au sud du canton de Marquise	Réhabiliter une boucle VTT de 30 km, entièrement balisée reliant la terre - Marquise, centre bourg - à la mer – digue d'Ambleteuse. Une stratégie de continuité des chemins en liaison douce - accès strictement non motorisé – est en cours d'élaboration avec les partenaires du territoire. A terme, elle permettra de valoriser ces sentiers VTT de la mer à la terre (Odret, Royons, etc...) et de créer un document promotionnel de type topoguide.	Fiche action 6 - L'itinérance au service de la découverte des espaces naturels remarquables
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Étude pour un schéma d'aménagement de la petite randonnée	Cette étude permettra d'apporter une cohérence aux aménagements de liaisons douces dans un objectif de valorisation touristique et d'amélioration et de préservation du cadre de vie. Nous souhaitons dépasser le seul objectif de randonner pour proposer aux citoyens de nouveaux axes de déplacement au service : des pratiques sportives et/ou ludiques, des pratiques de découverte, ...et des déplacements au quotidien	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	Étude scénographique du centre d'interprétation du Paysage	Concevoir une muséographie pour un espace d'accueil grand public capable de promouvoir le territoire avec une approche géologique et paysagère. Sur le site de l'hôtel communautaire, cet équipement s'intégrera dans une démarche de développement durable en termes de conception bio climatique et d'énergies renouvelables. Il mettra en lumière de façon ludique et pédagogique le paysage environnant, la géologie, la découverte des équipements sportifs, culturels et touristiques.	Fiche action 7 - Faire de la tradition vivante un outil de développement touristique
GAL Boulonnais	Baincthun	Boucles de randonnée de Baincthun : développement d'un réseau de sentier de randonnée pédestre	Développer un réseau de sentiers de randonnées pédestres en créant des boucles en pétales qui relient les points d'intérêts touristiques du patrimoine culturel et naturel, au cœur de village.	Fiche action 6 - L'itinérance au service de la découverte des espaces naturels remarquables

GAL Boulonnais	Entreprise Leclercq Marcelle	Aménagement et rénovation du Camping du Bois Groult	Aménagement d'un pôle d'accueil et d'hébergement du public à proximité des chemins de randonnée et de l'entrée sur le Pays Boulonnais. L'accompagnement Leader porte sur la l'amélioration des performances énergétiques du bloc sanitaire, les aménagements paysagers, l'accès aux personnes à mobilité réduite.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Fonctionnement 2011 de l'équipe technique Leader	Permettre à l'équipe technique de stimuler de nouveaux projets par des opérations de communication, l'organisation d'événements. Gérer et valoriser les actions en cours de réalisation, stimuler des partenariats et mener à bien les missions du G.A.L.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Fonctionnement de l'équipe technique Leader en Pays Boulonnais : communication et ingénierie 2012	Permettre à l'équipe technique de stimuler de nouveaux projets par des opérations de communication, l'organisation d'événements. Gérer et valoriser les actions en cours de réalisation, stimuler des partenariats et mener à bien les missions du G.A.L.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais
GAL Boulonnais	Neufchâtel Hardelot	Création/réfection d'une piste cavalière d'endurance vers la mer	La création et la réfection d'une piste cavalière d'endurance relie le centre équestre à Condette à la plage d'Hardelot, le long d'une zone de rencontre piétons / cavaliers/ cyclistes / automobilistes. Le projet est réalisé en parallèle des travaux d'équipement en vue des jeux Olympiques de Londres 2012. Un rond de longe est aménagé au départ de la piste, accès sécurisé.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Equihen Plage	Aménagement d'une piste cyclable entre le camping et la plage d'Equihen	Aménager une piste cyclable reliant une voie de circulation douce existante sur la RD 119, à celle desservant la plage, en lien avec le GR littoral et le cœur de village.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Senlecques	Réhabilitation du Quillier de Senlecques, espace de jeu traditionnel emblématique du Pays Boulonnais	Créer un bâtiment pour préserver et améliorer la pratique du jeu de quilles à Senlecques, en vue de l'adapter à tout public et répondre aux préconisations de l'étude menée par le CAUE, en termes d'intégration paysagère	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces

GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Fonctionnement de l'équipe technique Leader en Pays Boulonnais : communication et ingénierie 2013	Permettre à l'équipe technique de stimuler de nouveaux projets par des opérations de communication, l'organisation d'événements et de mise en réseau de différents partenaires. Gérer et valoriser les actions en cours de réalisation, stimuler des partenariats et mener à bien les missions du G.A.L.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais
GAL Boulonnais	Hôtel Le Samoria	Réhabilitation d'un corps de ferme en petit hôtel à Audinghen	En complément de la brasserie existante « Le Samoria » qui propose des produits de terroir, un petit hôtel 3 étoiles d'une capacité de 9 chambres à été créé dans un ancien corps de ferme au cœur du périmètre du Site des 2 Caps labellisé Grand Site de France.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Groupement régionale de développement agricole	Accompagnement d'un collectif d'agriculteurs pour la création d'un point de vente collectif	Accompagnement d'un groupe de 15 producteurs agricoles dans la réalisation de leur point de vente collectif. L'objectif de cet équipement est de rapprocher le consommateur du producteur pour lui permettre de consommer les produits locaux et de garantir un revenu cohérent au producteur.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Baincthun	Base Nature de Baincthun	Ce projet a pour but de développer une base de loisirs actifs de nature au départ du Pôle Éducation Loisirs au départ de Baincthun, avec un parcours VTT sécurisé aux tracés adaptés à différents niveaux.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Association Les Uns et les Hôtes en Boulonnais	Création d'outils de communication et promotion du club bienvenue au Pays de la faïence	Réaliser des présentoirs en matériaux recyclés, impression de sets de tables, concevoir une vidéo des membres de l'association, réaliser un site internet, réaliser des opérations de promotion sur des salons (3).	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Brunembert	Réhabilitation du Quillier de Brunembert, espace de jeu emblématique du Boulonnais	Améliorer le bâtiment existant du jeu de quillier à Brunembert, en réalisant des travaux d'isolation et d'adaptation à tout public (normes ERP, PMR...), pour assurer la continuité de ce jeu traditionnel.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de Desvres Samer	Étude d'aménagement des berges de la Liane, pour la pratique des sports de Nature	Ce projet d'aménagement des berges de la Liane a pour but principal de développer la pratique de sports tels que le canoë et le kayak et de sensibiliser le public au patrimoine naturel.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental

GAL Boulonnais	Bernard Alexis	Création de chambres d'hôtes HQE et adaptés PMR à Wierre-Effroy	Aménagement de 5 chambres d'hôtes à Wierre-Effroy, à proximité des sentiers VTT du Mont Pinel, dont une accessible aux personnes à mobilité réduite. Réalisé dans une ferme boulonnaise, le gîte utilise des matériaux écologiques et sera équipé d'un espace bien-être (sauna, piscine, massages)	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Nature Tourism	Organiser un réseau de promotion du tourisme durable dans les zones rurales européennes grâce à la valorisation de sites de nature préservée comme facteur d'attractivité touristique.	Fiche action 6 - L'itinérance au service de la découverte des espaces naturels remarquables
GAL Boulonnais	Estaminet de Quesques	Réhabilitation de l'estaminet de Quesques	Réhabilitation de l'estaminet de Quesques et mise en place d'un espace épicerie et petite restauration sur la base de produits locaux	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Tardinghen	Réhabilitation du Presbytère de Tardinghen en estaminet de randonnée	Le projet consiste à réhabiliter un édifice ancien, ayant servi de presbytère, en estaminet randonnée qui sera ouvert toute l'année et accessible à tous. Cet équipement permettra d'associer une offre de restauration à base de produits de terroir et un accueil authentique ciblant les randonneurs mais aussi une clientèle eurorégionale en quête de nature.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Béatrice LONGAVESNE	Réhabilitation d'un corps de ferme en éco-gîte labellisé « Gîte de France » avec une thématique gîte Panda – La Chevêche	Madame LONGAVESNE souhaite aménager un ancien corps de ferme afin d'obtenir la labellisation « gîte panda » et d'ouvrir leur jardin en culture biologique dans le but de partager sa passion.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	Réalisation d'un schéma de la randonnée du Pays	Mise en oeuvre d'un schéma de randonnée à l'échelle du Pays Boulonnais afin de permettre une pratique durable des loisirs actifs de pleine nature à pied, à cheval et à vélo. Le but étant de valoriser cette activité autour d'un maillage cohérent, complet et de qualité.	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Fonctionnement de l'équipe technique Leader en Pays Boulonnais : communication et ingénierie – 1 ^{er} trimestre 2014	Permettre à l'équipe technique d'achever la programmation, assurer le suivi du financement des projets en cours (convention, demandes de paiements) et préparer une prochaine programmation, le cas échéant. Ce dossier porte sur la période pour laquelle le portage par la CAB est assuré : 01.01.2014 au 31.03.2014.	Fiche action 9 - Animation, fonctionnement, suivi et évaluation du GAL du Pays Boulonnais

GAL Boulonnais	Dubrulle Michel	Création de 2 chambres d'hôtes sur la commune de Courset	Monsieur Dubrulle souhaite développer son offre d'hébergement touristique en créant deux chambres d'hôtes de qualité environnementale à Courset.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Outreau	Liaison douce pédestre et cyclable chemin de Berquen à Outreau	Ce projet a pour but d'aménager des chemins communaux en liaisons douces, sécurisées et paysagères.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de Desvres Samer	Relais informations services	Avec le refonte de la signalétique, la CCDS installe des Relais informations Services pour valoriser le territoire et prolonger l'information touristique en lien avec l'Office de Tourisme sur l'ensemble du territoire, y compris en zone rurale éloignée des centres d'informations.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental
GAL Boulonnais	Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	Aménagements scénographiques du centre d'interprétation du paysage	Réaliser l'aménagement intérieur de l'équipement touristique du Centre d'Interprétation du Paysage pour permettre au visiteur d'appréhender la géologie, les paysages et l'histoire du territoire. L'objectif du centre est de donner envie au visiteur – en groupe comme en individuel, en scolaire ou en famille - de découvrir l'ensemble du territoire, y compris les espaces voisins du Pays Boulonnais	Fiche action 5 - Mise en place des outils de promotion, d'information touristique de sensibilisation des randonnées et voies de circulation douces
GAL Boulonnais	Communauté d'agglomération du Boulonnais	Mise en lumière de la Colonne de la Grande armée	Ce projet de mise en lumière de la colonne de la grande armée a pour but de mettre en valeur la venue de Napoléon sur le territoire Boulonnais et de valoriser les traces historiques de son passage.	Fiche action 3 - Engager les exploitants agricoles dans des modes de diversification innovants et fédérateurs de Haute Qualité Environnemental